



Société pour l'expansion des exportations
Rapport annuel **2000**

Trouver le juste équilibre



HOWARD ROSS LIBRARY OF MANAGEMENT
McGILL UNIVERSITY

Événements marquants



- La SEE diminue de moitié les frais d'ouverture de dossier pour les entreprises qui exportent pour la première fois et pour les PME qui souscrivent des polices d'assurance afin de protéger leurs ventes à l'exportation (février).
- La SEE joue un rôle clé dans les réunions de l'OCDE pour l'avancement de l'objectif complexe visant à incorporer l'évaluation des risques environnementaux dans l'octroi des crédits publics à l'exportation. Elle est l'un des parrains de la conférence GLOBE (mars).
- La SEE crée un partenariat avec la Banque Scotia pour lancer un nouveau mécanisme de financement des biens d'équipement. Ce mécanisme, basé sur les lettres de crédit, vise les transactions de petite envergure en Amérique latine et dans les Antilles et fonctionne par l'entremise des filiales ou sociétés affiliées de la Banque Scotia dans plusieurs pays d'Amérique latine.
- La SEE forme avec la London Garantie une alliance stratégique grâce à laquelle les exportateurs canadiens peuvent obtenir une police comptes-clients couvrant à la fois leurs ventes à l'étranger et au Canada. (mars)
- La SEE ouvre un nouveau bureau à Terre-Neuve et affecte des représentants au Brésil et au Mexique.
- La SEE lance un nouveau régime de retraite (avril).
- La SEE appuie le Programme Équipe Canada junior, qui permet à de jeunes Canadiens d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour se préparer à des carrières dans le commerce international (mai).
- La SEE est nommée partenaire de l'année de l'AIESEC Canada à la Conférence nationale sur la formation des leaders (mai).
- Les parties intéressées sont invitées à participer à des consultations publiques nationales sur l'élaboration d'un cadre de référence en matière de divulgation pour la SEE (mai).
- La SEE lance un programme de bourses d'études internationales doté de 1 million de dollars (mai). Le nom des 18 premiers lauréats est annoncé en septembre.



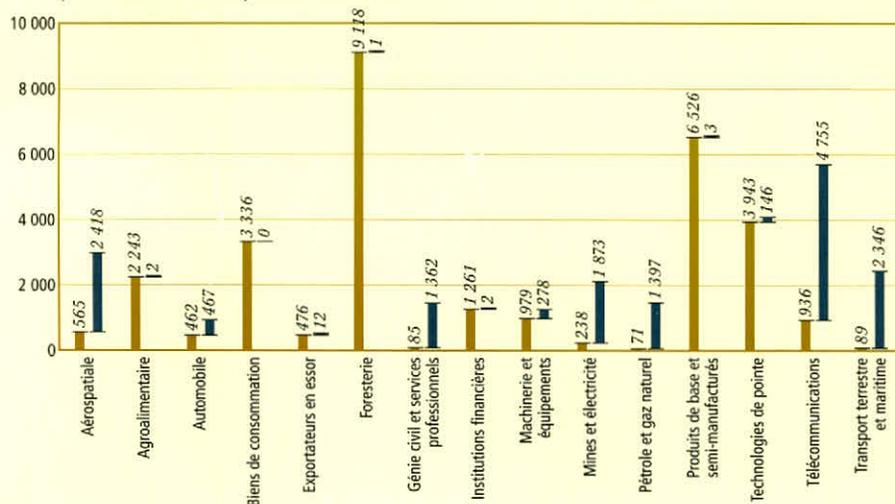
Journée « Invitons nos jeunes au travail » à la SEE.

- La SEE se classe première de sa catégorie (société d'État employant de 100 à 1 000 personnes) dans le cadre du Défi Transport. Quelque 70 p. 100 des employés utilisent des modes de transport respectueux de l'environnement pour se rendre au travail (juin).
- L'équipe de la SEE participe au relais Labatt de 24 heures et recueille 6 431,50 \$ en promesses de dons pour des œuvres de bienfaisance locales. Elle se classe ainsi troisième parmi les 85 équipes participantes (août).
- La SEE présente un Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, afin de mieux déterminer et de mieux comprendre les nombreux risques auxquels elle s'expose et pour veiller à ce que les systèmes et les processus pertinents soient en place de manière à réduire ces risques (septembre).
- La SEE et la Corporation Financière Montcap mettent au point un nouveau programme qui permet aux exportateurs canadiens de convertir facilement leurs créances à l'étranger en liquidités. Le programme *Exportation, aventure simplifiée Plus* est lancé en octobre.
- La SEE signe avec la COFACE un accord mettant en place un cadre de référence destiné à faciliter les transactions à l'exportation d'entreprises françaises et canadiennes en leur offrant un service amélioré et plus rapide (novembre).
- La SEE recueille plus de 100 000 \$ pour la campagne de Centraide (novembre).
- Le Comité Parents avertis de la SEE organise une journée « Invitons nos jeunes au travail » et accueille 17 élèves de neuvième année pleins d'énergie (novembre).

Compte de la Société – Faits saillants de 2000

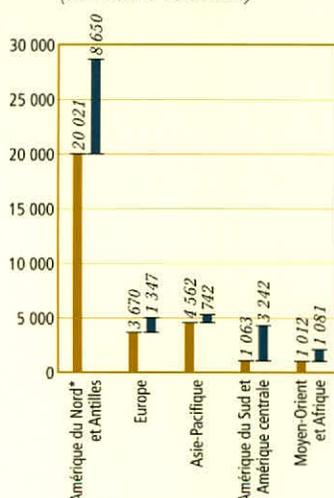
VOLUME D'ACTIVITÉS PAR SECTEUR INDUSTRIEL

(en millions de dollars)



VOLUME D'ACTIVITÉS PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

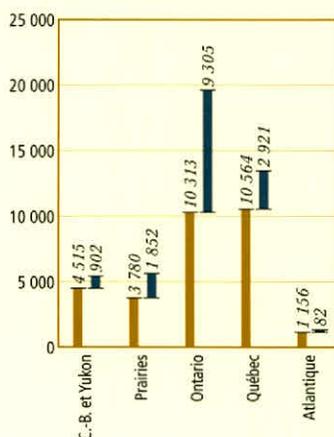
(en millions de dollars)



* Comprend le Mexique

VOLUME D'ACTIVITÉS PAR RÉGION CANADIENNE

(en millions de dollars)

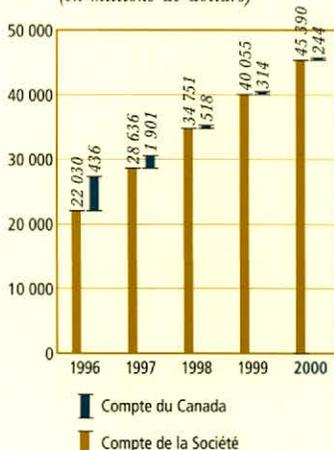


■ Services financiers à moyen et à long terme
■ Services financiers à court terme

Revue des cinq dernières années

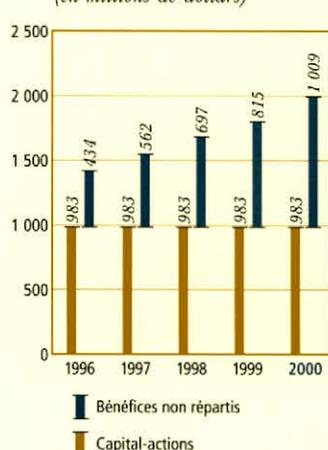
VOLUME D'ACTIVITÉS

(en millions de dollars)



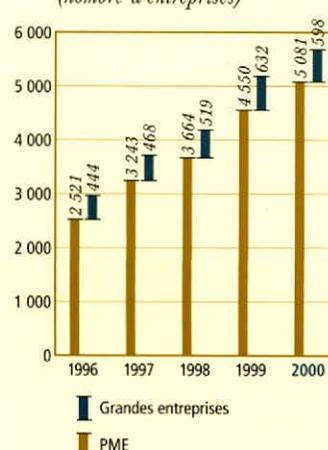
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

(en millions de dollars)



CLIENTS SERVIS

(nombre d'entreprises)



Trouver le juste équilibre

Année après année, depuis 56 ans, les entreprises canadiennes recourent aux solutions de financement du commerce extérieur offertes par la SEE pour réaliser leurs rêves d'exportation et gérer les risques que présente le marché mondial.

L'an 2000 n'a pas fait exception à la règle.

Du nombre croissant de clients que nous servons, dont la plupart sont des PME, au renforcement de notre stratégie Éducation et emploi jeunesse, nous croyons avoir trouvé le juste équilibre dans nos opérations en 2000.

Pour la SEE, maintenir cet équilibre signifie réussir à bien servir sa clientèle, les parties intéressées et le Canada.

45,4 milliards de dollars* exportations et investissements à l'étranger réalisés avec des solutions de la SEE

5 679 nombre total de clients

89 p. 100 PME

2 milliards de dollars avoir total de l'actionnaire

194 millions de dollars bénéfice net

21 milliards de dollars actif total

0 dollar crédits parlementaires

1 million de dollars consacrés à la stratégie Éducation et emploi jeunesse

** Comprend 4,7 milliards de dollars en volume d'activités national, dont 525 millions ont été souscrits par la London Garantie.*



Table des matières

Trouver le juste équilibre	i
Compte de la Société –	
Faits saillants de 2000	ii
Revue des cinq dernières années	ii
Événements marquants	iii
Revue globale de 2000	
Message à l'actionnaire	2
Message du président du Conseil	5
Performance par rapport aux objectifs	6
Mieux servir les PME	10
La SEE et la responsabilité sociale des entreprises en pratique	12
Le Canada : nation commerçante par excellence	14
Travail d'équipe	18
Équipe de la haute direction	18
Représentants de la direction	18
Revue financière de 2000	19
Examen et analyse de la direction	20
États financiers consolidés	44
Revue des cinq dernières années	62
Conseil d'administration	65
Pratiques de la SEE en matière de régie	66
Code d'éthique commerciale	72
Glossaire de termes financiers	73
Bureaux de la Société	74

Message à l'actionnaire

Investir dans l'avenir du Canada en trouvant le juste équilibre

Je suis heureux de faire état d'une autre année de résultats et de mesures exceptionnels qui placent la SEE en très bonne position pour l'avenir. En 2000, la Société a formé de nouvelles alliances importantes et investi dans son personnel, dans ses processus et dans la technologie, afin de permettre aux entreprises canadiennes de toutes tailles d'affronter plus efficacement la concurrence dans un monde de plus en plus complexe et changeant.

Les résultats obtenus par la Société soulignent son rôle unique en tant qu'institution de financement du commerce extérieur : remplir son mandat de politique gouvernementale tout en mettant l'accent sur le service à la clientèle et la discipline commerciale. Ces dernières années, la SEE a renforcé son capital-actions et sa capacité financière afin de pouvoir soutenir un commerce canadien en pleine expansion.

À partir de l'investissement de 1 milliard de dollars de l'actionnaire, la SEE a appuyé des exportations et des investissements étrangers totalisant plus de 300 milliards de dollars. Grâce au bénéfice net record dégagé en 2000, les bénéfices non répartis dépassent à présent le capital versé, ce qui marque un jalon important. Nos portefeuilles des prêts et des assurances sont très diversifiés et bien provisionnés pour tenir compte de la nature plus risquée du marché où évoluent nos clients, et en prévision de conditions de crédit plus difficiles en 2001.

Le volume d'activités de 45,4 milliards de dollars que la SEE a enregistré au cours de l'année écoulée reflète la croissance économique canadienne, une meilleure compréhension de l'impératif du commerce international et une plus grande reconnaissance des avantages concurrentiels qu'offrent les services de la SEE. Les



A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction

volumes de financement et d'assurance sur les marchés à risques élevés ont représenté 23 p. 100 de cette somme. En 2000, la Société a par ailleurs servi 5 679 clients, battant ainsi un nouveau record, et d'après le sondage annuel qu'elle mène auprès de sa clientèle, elle continue de récolter un indice de satisfaction élevé.

Ses frais d'administration en pourcentage du bénéfice d'exploitation s'élèvent à 13,6 p. 100, ce qui est très bas. Avec les investissements qu'elle consent dans ses ressources humaines et dans la technologie, ce ratio d'efficacité augmentera, ce qui lui permettra d'appuyer des clients toujours plus nombreux, mais il restera néanmoins très favorable par rapport à l'ensemble de l'industrie des services financiers.

La conjoncture commerciale au Canada

Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à une intégration mondiale sans précédent du commerce, de l'investissement, de la technologie et de l'entreprise. Dans le portefeuille du commerce international du ministre Pettigrew, le financement du commerce extérieur

fournit un appui essentiel aux exportateurs canadiens qui s'intéressent à des débouchés ouverts grâce à la politique en matière de commerce international du Canada et à son infrastructure de promotion du commerce. Alimentée par des forces telles que la libéralisation du commerce et de l'investissement, les progrès technologiques rapides ainsi que les privatisations et la déréglementation généralisées, l'activité économique mondiale se caractérise de plus en plus par des niveaux croissants de commerce et d'investissement internationaux.

La SEE contribue à créer la capacité du système financier canadien de répondre aux besoins grandissants des entreprises canadiennes en la matière. Malgré la prolifération mondiale des sources de capitaux privés, les entreprises canadiennes ont du mal à trouver des capitaux pour des ventes et des investissements à l'étranger. Beaucoup d'entre elles n'ont tout simplement pas les moyens financiers dont disposent leurs concurrentes plus capitalisées pour mobiliser le financement par emprunt et le financement des investissements.

national, ce qui accroît la concurrence et permet à la SEE de se concentrer sur d'autres partenariats axés sur les exportations. Ces relations contribuent à améliorer la capacité de financement du commerce extérieur du Canada et elles représentent donc une pierre angulaire pour la SEE, qui continuera de mettre l'accent sur des partenariats et des alliances stratégiques similaires donnant aux Canadiens une assise plus solide pour leur croissance internationale.

La SEE a également fait des investissements importants dans le commerce électronique et les technologies de l'information, tant sur le plan des ressources humaines que des processus, pour être plus

En 2000, la SEE a invité le milieu canadien des services financiers à participer à diverses initiatives nouvelles de coopération afin d'offrir aux entreprises des services de financement et d'investissement.

Le marché de l'assurance-crédit est également assez peu développé au Canada, ce qui tient à la fois à la taille de notre économie et au fait que, depuis longtemps, les entreprises canadiennes ne l'apprécient guère. Il en résulte qu'elles se trouvent très limitées lorsqu'il s'agit de saisir des débouchés commerciaux lucratifs à l'étranger. Les services de gestion des risques qu'offre la SEE sont axés sur les besoins des entreprises canadiennes sur le plan du commerce extérieur et de l'investissement. En bref, la gestion des risques est son métier.

La Société a notamment pour priorités d'augmenter sa clientèle et de bien redéfinir son marché cible de manière à cerner l'ensemble des besoins des entreprises prêtes à exporter. Les PME canadiennes, qui représentent 89 p. 100 de sa clientèle, comptent parmi les principaux bénéficiaires de ses services. En fait, les services spécialisés qu'elle leur propose sont complétés par ceux offerts en partenariat avec d'autres institutions financières.

En 2000, la SEE a invité le milieu canadien des services financiers à participer à diverses initiatives nouvelles de coopération afin d'offrir aux entreprises des services de financement et d'investissement. Ainsi, grâce à l'alliance stratégique conclue avec la London Garantie, les exportateurs canadiens peuvent assurer en même temps leurs ventes nationales et internationales. Cette initiative a aidé à créer au Canada un secteur d'assurance-crédit

en mesure de tenir sa promesse en ce qui concerne la rapidité des réponses aux clients et la souplesse des solutions proposées. Ces investissements lui permettront, en définitive, d'être reliée à ses clients tout comme elle l'est au monde de l'Internet. L'embauche de Ron Dahms au poste de premier vice-président, Développement des affaires, vise à mettre l'accent sur cet aspect stratégique. M. Dahms veillera à ce que la SEE saisisse toutes les occasions de servir de catalyseur de la croissance internationale des entreprises canadiennes, petites et grandes.

Équilibre et leadership

La SEE concilie avec succès son orientation commerciale et les pratiques relatives à la responsabilité sociale des entreprises, notamment en ce qui concerne l'environnement, la reddition de comptes publics et la cause qu'elle s'est choisie, l'éducation et l'emploi des jeunes.

La Société continue de figurer parmi les plus fervents défenseurs, à l'OCDE, de l'adoption par les organismes de crédit à l'exportation (OCE) de méthodes communes pour évaluer et atténuer les impacts environnementaux des projets. En raison de ses compétences en la matière,

la SEE a été invitée à plusieurs assemblées internationales d'institutions financières, y compris d'OCE, afin d'aider à renforcer les méthodes d'examen environnemental de tous les OCE.

En travaillant avec les exportateurs de produits et de services environnementaux, la Société a renforcé sa collaboration avec l'Association canadienne des industries de l'environnement, afin de s'assurer que ses membres sont informés des solutions que la SEE peut leur offrir pour les aider à exporter dans le monde entier leurs technologies et leurs services essentiels.

La SEE, qui entend mettre en place des mécanismes clairs et définissables qui lui permettront de divulguer plus de renseignements sur ses activités de financement du commerce extérieur, a tenu des consultations publiques à ce sujet. Elle a publié avant la fin de l'année un énoncé de politique en matière de divulgation, afin que les parties intéressées puissent l'examiner et faire des commentaires. La politique révisée de la SEE en matière de divulgation entrera en vigueur en 2001.

La Société entend également renforcer au Canada la culture des exportations, comme en témoigne la création de sa stratégie Éducation et emploi jeunesse,

En 2001, la SEE mettra sur pied un conseil consultatif composé de parties intéressées externes qui l'aideront à veiller à ce que son cadre sur la responsabilité sociale reste conforme à son mandat et à l'intérêt public en général.

Les compétences et l'expérience des employés de la SEE, conjuguées à leur volonté d'apprendre et de remettre les choses en question, font avancer la Société. Ces caractéristiques font d'ailleurs partie de ses valeurs et sont au cœur de l'indice de satisfaction toujours élevé des employés, qui se compare très favorablement à celui d'autres grandes sociétés nord-américaines.

La SEE réunit sous son toit le plus grand bassin de compétences en financement du commerce extérieur

En 2001, la SEE continuera d'investir dans la formation technique et dans la formation au leadership afin de devenir encore plus efficace sur le plan organisationnel.

qui comprend un appui à Équipe Canada junior et un programme national de bourses d'études. Elle a également conclu un partenariat de trois ans avec le Forum pour la formation en commerce international (FITT) afin de l'aider à mettre à jour ses programmes de formation à l'exportation.

Cap sur l'avenir

La SEE continuera de remplir son mandat de politique publique tout en appliquant les meilleures méthodes du secteur privé. Elle poursuivra son objectif, qui est de créer et d'offrir une capacité en appui aux entreprises canadiennes qui veulent faire des affaires à l'étranger. À cette fin, elle gèrera prudemment des risques accrus sur quelque 200 marchés et fournira des services novateurs, souvent en partenariat avec des acteurs du secteur privé, afin que les exportateurs et les investisseurs canadiens soient concurrentiels sur les marchés mondiaux.

La SEE continuera d'investir dans son personnel, dans la technologie et dans les processus afin de pouvoir toucher plus d'entreprises, d'approfondir sa connaissance des marchés et de trouver de meilleures solutions financières. Compter 10 000 clients d'ici 2004 est une des pierres angulaires de son plan stratégique, et cet objectif lui permet de bien cibler sa démarche pour réaliser sa vision.

que l'on puisse trouver au Canada, et elle doit continuer d'attirer, de retenir et de motiver cette ressource canadienne importante. En 2001, elle continuera d'investir dans la formation technique et dans la formation au leadership afin de devenir encore plus efficace sur le plan organisationnel. Nous avons à cœur de devenir un employeur de premier choix dans notre domaine et de répondre au mieux aux besoins sans cesse croissants d'une clientèle toujours plus nombreuse.

Les employés de la SEE sont les meilleurs alliés de ses clients sur le marché mondial. Au nom de la direction, j'aimerais une fois encore les remercier de leur performance exceptionnelle. Leurs compétences et leur passion à réaliser le mandat de la SEE représentent un véritable « gain de cerveaux » pour le Canada.

Le président et chef de la direction,



A. Ian Gillespie

Message du président du Conseil

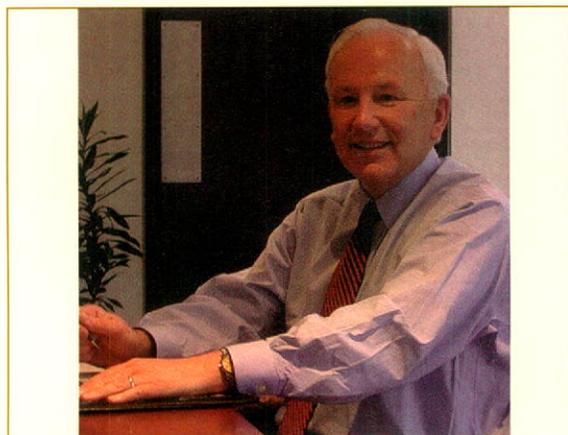
En 2000, la SEE a poursuivi sa croissance et enregistré des résultats remarquables, ce qui lui a valu une attention plus soutenue que jamais en 56 ans d'existence, mais elle se félicite de cet intérêt et l'encourage.

L'examen parlementaire prévu par la *Loi sur l'expansion des exportations*, et entrepris à l'initiative du ministre du Commerce international il y a deux ans, a soulevé des questions importantes sur les normes environnementales, la transparence et les droits de la personne. Or, ces questions figurent en bonne place dans les objectifs de notre actionnaire, le gouvernement du Canada, de la Société et des organismes du même type à travers le monde.

La SEE, qui est une des plus grandes sociétés d'État canadiennes, protège les informations commerciales de ses clients toujours plus nombreux, tout en veillant à bien tenir compte du point de vue de l'actionnaire dans les décisions prises par la direction et par le Conseil d'administration.

Afin de donner plus de latitude à la Société et de moins l'exposer à divers risques, nous avons mis en place un système de gestion des risques pour l'ensemble de la Société, après avoir examiné minutieusement les politiques de la Société en la matière. Nous avons amélioré la rémunération variable des employés et créé un régime de retraite de la SEE. Nous avons également approuvé l'affectation de ressources financières supplémentaires pour améliorer nos technologies de l'information et d'autres systèmes afin qu'à l'avenir, les clients aient accès en ligne et en temps réel aux programmes de la SEE.

Nos politiques en matière de régie de la Société et nos normes éthiques sont à la pointe du progrès par rapport à celles d'autres entités dans les secteurs public et privé. L'étude, par le vérificateur général du Canada, du *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales* de la SEE en place depuis 1999 sera terminée au début de 2001. La SEE a reçu, pour son rapport annuel de 1999, le Prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels des sociétés d'État, ce qui confirme le degré élevé de reddition des comptes de nos rapports financiers, mais nous améliorerons encore nos pratiques en 2001 en ce qui concerne la divulgation de renseignements. Nous appuyons par ailleurs les politiques du gouvernement du Canada en matière de droits de la personne.



Patrick J. Lavelle
Président du Conseil d'administration

En 2000, la SEE a affiché un bénéfice record de 194 millions de dollars. Ce rendement élevé de l'actif lui permet de fonctionner sans crédit parlementaire et de prendre plus de risques, tout en offrant davantage de services aux exportateurs et aux investisseurs. De plus, la SEE a constitué en 2000 des réserves prudentes de 549 millions de dollars pour parer à des pertes éventuelles.

En ma capacité de président du Conseil, je remercie vivement la direction et les employés de la SEE de leur dévouement envers la Société et ses objectifs.

Les membres du Conseil d'administration jouent un rôle important et apprécié dans la supervision de la Société et dans le maintien d'une structure de régie solide. Nous remercions de leurs avis MM. William Blundell, Raymond Setlakwe, Dennis Wood et M^{me} Joy Kane, qui ont quitté le Conseil en 2000, et nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Dominique Vachon, vice-présidente et économiste en chef de la Banque nationale du Canada, qui vient de se joindre à nous.

Dans un monde qui change sans cesse, nous entendons faire en sorte que la SEE continue de tendre vers son objectif, qui est de devenir un chef de file reconnu parmi ceux qui fournissent aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services de financement du commerce extérieur novateurs.

Le président du Conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Lavelle'.

Patrick J. Lavelle

Performance *par rapport* aux objectifs*

Objectifs stratégiques et résultats pour 2000

Le rôle de leader de la SEE

Établir une solide réputation en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

Résultats

- Montrer l'exemple dans l'adoption de normes pour l'examen des questions environnementales.
 - ▶ Un expert indépendant a donné la meilleure note au *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales de la SEE*, en place depuis 1999. La SEE s'est efforcée de convaincre ses homologues des autres pays membres de l'OCDE d'adopter des approches communes sur les questions environnementales. De plus, elle a conclu un partenariat important avec l'Association canadienne des industries de l'environnement, afin de soutenir davantage les exportateurs de ce secteur.
- Mettre en place un cadre de divulgation des renseignements.
 - ▶ Après les consultations nationales et les groupes de réflexion organisés avec des parties intéressées, la SEE rédige actuellement une politique en matière de divulgation, qui sera soumise à un examen public en vue d'une mise en œuvre en 2001.
- Mieux définir les initiatives touchant l'éducation et l'emploi des jeunes et mieux les mettre en œuvre.
 - ▶ Une stratégie Éducation et emploi jeunesse, qui comprend un programme de stages et de bourses d'études, des partenariats avec diverses organisations jeunesse et le parrainage de manifestations visant les jeunes, a été mise en œuvre.
- Élaborer un plan visant à tenir compte des droits de la personne dans nos évaluations des risques-pays.
 - ▶ Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et la SEE se sont efforcés d'améliorer un système destiné à conseiller cette dernière sur la politique étrangère, en général, et sur les questions relatives aux droits de la personne, en particulier.

Adopter la nouvelle identité et la nouvelle image de marque de la Société afin de mieux refléter notre dynamisme et notre nature commerciale.

- ▶ La nouvelle image de la Société a été lancée en janvier par une campagne nationale télévisée. Le changement de nom et de logo exige une modification de la Loi qui n'a pas été apportée en 2000.

Objectifs stratégiques pour 2001

Le rôle de leader de la SEE

Renforcer les pratiques de la SEE en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

- Continuer de montrer l'exemple pour ce qui est des méthodes d'examen des questions environnementales, y compris en renforçant notre propre cadre en la matière, et appuyer davantage les exportateurs de produits et services environnementaux.
 - Poursuivre la stratégie Éducation et emploi jeunesse et définir des indicateurs de performance afin d'en déterminer l'efficacité.
 - Mettre en œuvre une politique de divulgation renforcée et consulter régulièrement les parties intéressées.
 - Créer un conseil consultatif qui conseillera la direction sur les meilleures pratiques qui existent.
- Faire évoluer le rôle de la SEE sur le marché commercial.
- Demander une nouvelle classification dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
 - Se faire mieux connaître par des initiatives de marketing et de communication.
 - Donner une nouvelle image à la Société.



Ron Dahms
Premier vice-président,
Développement des affaires

* Les objectifs initiaux pour 2000 ont été fixés à l'automne 1999 dans le contexte de l'élaboration du Plan de la Société. Par la suite, pour certains des indicateurs, la direction a défini de nouveaux objectifs opérationnels pour l'année, en se fondant sur les résultats de fin d'année de 1999. Les objectifs pour 2001 reposent sur le Plan de la Société de 2001-2005.

Objectifs stratégiques et résultats pour 2000

Aider les entreprises canadiennes à saisir des débouchés

Appuyer un nombre croissant d'entreprises qui vendent ou investissent à l'étranger en leur proposant les produits et les services dont elles ont besoin.

Résultats

- Porter le nombre de clients servis à 5 700.
- Porter le nombre de PME servies à 5 015.
- ▶ La SEE a servi 5 679 clients, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1999 et, parmi eux, 5 081 PME, soit une progression de 12 % par rapport à 1999. Il est à noter que le nombre de **nouveaux** clients de la catégorie des exportateurs en essor est passé à 675 en 2000, augmentation record depuis que nous servons ce segment de clientèle important.
- Réussir à conserver 84 % des clients assurés de première importance.
- ▶ Nous avons conservé 88 % des clients assurés de première importance, ce qui est remarquable.
- Atteindre un indice de satisfaction du client (ISC) de 80,0.
- ▶ Les clients de la SEE continuent d'approuver vivement le travail de la SEE et de se déclarer très satisfaits de ses services. En 2000, la Société a enregistré un ISC de 79,6 %.

Appuyer de plus en plus les entreprises canadiennes afin de les aider à affronter la concurrence internationale.

Résultats

- Porter le volume des activités appuyées par la SEE à 45 milliards de dollars.
- ▶ Un nouveau record a été établi en 2000 puisque la SEE a appuyé des transactions d'une valeur totale de 45,4 milliards de dollars, soit 13 % de plus qu'en 1999.*
- Porter à 11,25 milliards de dollars le volume des activités appuyées dans les pays en développement.
- ▶ La Société a également appuyé pour 10,5 milliards de dollars de transactions dans des pays en développement (+ 7 %), secteur stratégique clé pour elle.

* Comprend 4,7 milliards de dollars en volume d'activités national, dont 52,5 millions ont été souscrits par la London Garantie.

Objectifs stratégiques pour 2001

Aider les entreprises canadiennes à saisir des débouchés

Pour servir plus de clients, la SEE doit cerner de nouveaux secteurs d'activités, tout en répondant aux besoins de sa clientèle existante.

- Porter le nombre de clients servis à 6 250.
- Porter le nombre de PME servies à 5 500.
- Cibler le marché des entreprises prêtes à exporter, des exportateurs de produits et services culturels et environnementaux, ainsi que des femmes entrepreneures.
- Obtenir un ISC de 80,0.
- Élargir les partenariats et les alliances pour toucher plus de clients.
- Prendre des initiatives dans le domaine du commerce électronique.

Appuyer de plus en plus les entreprises canadiennes afin de les aider à affronter la concurrence internationale.

- Porter le volume des activités appuyées par la SEE à 45 milliards de dollars, à l'exclusion des transactions nationales, ce qui représentera une progression de 11 %.
- Porter à 12 milliards de dollars le volume des activités appuyées dans les pays en développement.

Objectifs stratégiques et résultats pour 2000

Aider les entreprises canadiennes à saisir des débouchés

Élargir le réseau des partenaires de la SEE afin de créer et de renforcer la capacité du secteur privé.

Résultats

- Former un partenariat qui permettra d'offrir à notre clientèle une prestation homogène de l'assurance-crédit nationale et internationale.
 - ▶ La SEE a conclu une nouvelle alliance stratégique avec la London Garantie afin que ses clients puissent assurer leurs créances nationales et étrangères en s'adressant à un même « guichet ».
- Trouver des possibilités de partenariat avec d'autres acteurs financiers et les concrétiser.
 - ▶ Elle a élargi ses relations avec les courtiers d'assurance et s'est associée à des banques canadiennes pour appuyer plusieurs projets à l'étranger. Au total, huit nouvelles ententes de partenariat ont été conclues.

Objectifs stratégiques pour 2001

Aider les entreprises canadiennes à saisir des débouchés

Élargir le réseau des partenaires de la SEE afin de renforcer la capacité du secteur privé.

- Cultiver des relations avec les courtiers.
- Créer des possibilités de financement avec des institutions financières canadiennes.
- Constituer un réseau de relations bancaires.

Santé financière

Générer un taux de rendement suffisant pour financer la prise de risques future.

Résultats

- Bénéfice net de 146 millions de dollars.
 - ▶ Un bénéfice net de 194 millions de dollars a été dégagé.
- Ratio de viabilité financière de 14,9 %.
 - ▶ Un ratio de viabilité financière de 14,9 % a été atteint.
- Ratio d'efficacité interne de 14 %.
 - ▶ Le ratio d'efficacité interne a été de 13,6 %.
- Rendement des capitaux propres de 7,5 %.
 - ▶ Le rendement des capitaux propres a été de 9,7 %.
- Renforcement des méthodes de gestion des risques de crédit et des risques du marché.
 - ▶ Un cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise a été élaboré et mis en place.

Santé financière

Gérer les risques financiers de manière à garantir un taux de rendement suffisant pour appuyer des transactions futures.

- Bénéfice net de 295 millions de dollars.
- Ratio de viabilité financière de 14,6 %.
- Ratio d'efficacité interne de 16,5 %.
- Rendement des capitaux propres de 12,6 %.
- Continuer de renforcer nos pratiques en ce qui concerne la gestion des risques d'entreprise.

Objectifs stratégiques et résultats pour 2000

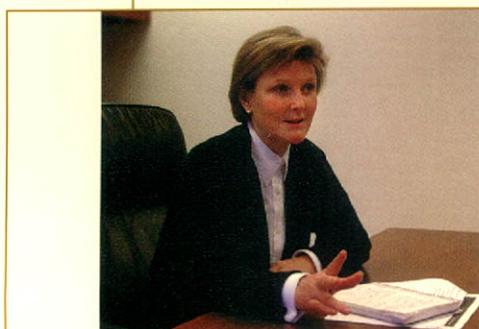
Préparation interne

Renforcer les compétences internes afin de permettre à la SEE d'offrir capacités et possibilités.

Résultats

- Se concentrer sur la conservation de l'effectif, et viser un taux de départs volontaires inférieur à 10 %.
- Offrir une moyenne de 5 jours de formation par employé.
- Dans le cadre du programme de formation au leadership, offrir des ateliers sur ce thème à tous les employés occupant des postes de leader, définir un cadre de compétences en matière de leadership et un processus de planification de la relève.
- Créer un régime de retraite de la SEE.
- Refondre le sondage d'opinion réalisé auprès des employés.

- ▶ Le taux de départs volontaires s'est établi à 9,2 %.
- ▶ En moyenne, les employés ont reçu 5 jours de formation.
- ▶ Quelque 93 employés ont participé aux ateliers sur le leadership, et deux conférences ont été données sur le sujet.
- ▶ Un cadre de compétences a été défini et un projet pilote mis en place afin de le valider.
- ▶ Tous les postes concernés ont fait l'objet d'un examen de la continuité du leadership et le processus de planification de la relève a été renforcé.
- ▶ Le régime de retraite de la SEE a été mis en place.
- ▶ Le sondage auprès des employés a été refondu puis réalisé à l'automne, avec un taux de réponse de 90 %, contre 70 % en 1999. De meilleurs résultats ont été enregistrés pour chacune des questions ciblées découlant du sondage de 1999.
- ▶ Un programme de reconnaissance a été élaboré et mis en place afin de repérer et de récompenser les employés qui affichent concrètement les valeurs de la SEE.



Susanne Laperle
Première vice-présidente,
Ressources humaines
(s'est jointe à la SEE
en février 2001)

Optimiser l'utilisation de la technologie

Résultats

- Poursuivre l'élaboration de notre stratégie de commerce électronique.
- Utiliser davantage SEE en Direct, le système d'accès ouvert à la clientèle sur le Web, et le rendre plus fonctionnel.
- Élaborer et lancer un projet pilote de Globex, système de soutien renforcé pour la gestion et l'administration des polices d'assurance-crédit à court terme.
- Passer à la phase de production de nos nouveaux systèmes de gestion de la trésorerie (Integral) et d'administration des prêts (ACBS).

- ▶ SEE en Direct a été lancé avec des services à valeur ajoutée, comme des approbations de crédit, des sommaires économiques et des articles de *Oxford Analytica* en ligne.
- ▶ Un ID-ROM et un CD-ROM ont été créés afin de présenter les solutions offertes par la SEE et ses compétences à valeur ajoutée.
- ▶ L'analyse de Globex a été probante et le nouveau système sera de ce fait entièrement développé.
- ▶ ACBS et Integral sont tous deux passés en mode de production et sont devenus des systèmes officiels à la SEE.

Objectifs stratégiques pour 2001

Préparation interne

Renforcer les compétences internes afin de permettre à la SEE d'offrir capacités et possibilités.

- Maintenir un taux de départs volontaires inférieur à 10 %.
- Investir une moyenne de 5 jours de formation par employé.
- Appliquer pleinement le cadre des compétences en matière de leadership et le mécanisme d'évaluation 360° et faire concorder besoins et formation.
- Revoir le programme d'avantages sociaux des employés et le programme travail-vie personnelle.
- Viser à une amélioration dans les domaines clés par rapport aux résultats du dernier sondage auprès des employés.

Investir dans la technologie afin de servir plus de clients, plus efficacement.

- Profiter des possibilités de forte croissance qu'offre le commerce électronique.
- Améliorer le « libre-service » offert aux titulaires de police d'assurance à court terme en automatisant des aspects clés de l'administration des polices.
- Faire évoluer l'infrastructure des systèmes.
- Entamer la phase de mise en œuvre de Globex.
- Terminer la phase 2 des projets MBC (Centre des affaires des SFMLT), Integral et ACBS.

Mieux servir les PME

Les services financiers de la SEE sont conçus de manière à aider les PME à exporter davantage et à mieux asseoir leur influence aux quatre coins de la planète. En 2000, la Société s'est efforcée de trouver des façons de mieux les servir par de nouvelles initiatives de marketing, en innovant sur le plan technologique, et en formant des alliances et des partenariats avec d'autres institutions financières. Il faut en effet savoir que les PME, qui jouent un rôle crucial, représentent près de 90 p. 100 de la clientèle de la SEE.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la SEE a appuyé pour 7,5 milliards de dollars d'exportations réalisées par 5 081 PME vers 154 pays. L'Équipe des exportateurs en essor s'est occupée de 2 441 de ces clients (total des créances à l'exportation assurées de 1 million de dollars au maximum), parmi lesquels 675 PME qui ont souscrit pour la première fois une police d'assurance-crédit de la SEE. En outre, les PME exportatrices de biens d'équipement et de services ont recouru aux services de financement des PME de la SEE pour 82 transactions dans 17 pays.

La SEE continue d'élargir ses partenariats et ses alliances avec diverses institutions financières afin de maximiser les différents services financiers qu'elle propose aux PME.

- En 2000, la Société a conclu un accord avec la Compagnie d'assurance London Garantie afin d'offrir avec elle une assurance-crédit pour les créances canadiennes sur une police conjointe.
- NORTHSTAR Financement du Commerce International – partenaire stratégique de la SEE pour le crédit acheteur à moyen terme – a aidé 34 exportateurs à conclure pour 49,9 millions de dollars de ventes de petits biens d'équipement dans 16 pays.
- Le Programme de garantie générale sur les créances (MARG) appuie les PME en encourageant les banques à augmenter le financement des marges de crédit – 146 clients servis en 2000.

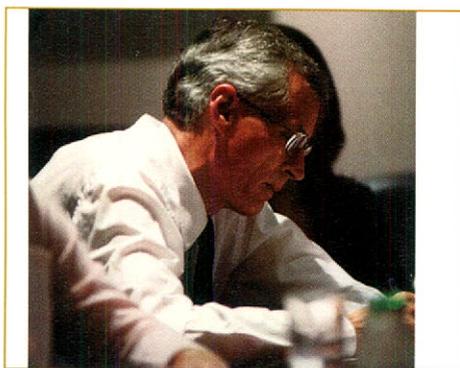
- Le Programme d'achat de biens d'équipement de Scotia-Amériques fournit un crédit acheteur à moyen terme pour de petites transactions sur certains marchés d'Amérique latine et des Antilles.
- *Exportation, aventure simplifiée Plus*, programme mis sur pied en collaboration avec la Corporation Financière Montcap, Natexport, la Banque Toronto-Dominion, i Trade Finance Inc. et Actrade Capital Canada, permet aux PME exportatrices d'avoir désormais accès à un financement avec le soutien de l'assurance de la SEE, en plus du soutien bancaire traditionnel.
- La gestion des créances et l'assurance-crédit de la SEE sont offertes par le biais du programme original *Exportation, aventure simplifiée* des Services de crédit Accord.

L'appui aux PME a également été élargi grâce à la prestation de services et à la livraison de produits électroniques. Les clients peuvent maintenant demander des approbations de crédit en ligne sur leurs acheteurs

et accéder à des rapports économiques à jour au sujet des pays sur le site Web de la SEE. Dans le courant du premier semestre de 2001, ils auront également accès à de meilleurs renseignements sur le crédit, ils pourront connaître l'avis de la SEE sur l'assurabilité de différents acheteurs, et ils pourront obtenir le traitement en ligne de l'assurance-caution de soumission et de bonne fin. De nombreux autres produits et services adaptables au

commerce électronique finiront par être eux aussi proposés en ligne.

Aucune entreprise n'est trop petite pour exporter et aucun exportateur n'est trop petit pour la SEE. En 2000, la Société a mieux fait connaître ses services financiers à davantage de PME en élargissant son publipostage direct, en menant des campagnes publicitaires et de télémarketing, et en mettant plus l'accent sur la recherche de nouveaux clients.



Rolfe Cooke
*Premier vice-président,
Services financiers à court terme*

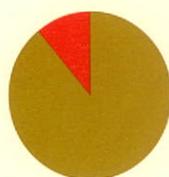
Carte de pointage des PME

	31 déc. 2000	Objectif 2000	% réalisé	31 déc. 1999
PME – Comptes clients (directs et indirects)	5 081	5 016	101	4 550
PME – Volume d'activités (en millions de dollars)*	7 508	7 200	104	6 122
Exportateurs en essor (EE) – Nombre de nouveaux clients**	675	660	102	624
EE – Délai moyen d'approbation du crédit	1,9 jour			1,5 jour

* Comprend un volume d'activités national de 1,2 milliard de dollars, dont 171 millions de dollars ont été souscrits par la London Garantie.

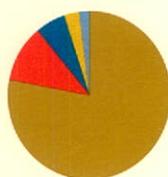
** Les résultats de l'Équipe EE sont fondés sur les clients directs uniquement.

LES PME EN POURCENTAGE DE LA CLIENTÈLE DE LA SEE



■ PME – 89 %
■ Grandes entreprises – 11 %

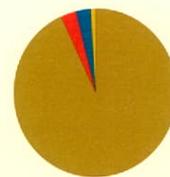
VOLUME DE PME PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE



■ Amérique du Nord et Antilles* – 78 %
■ Europe – 11 %
■ Asie-Pacifique – 6 %
■ Amérique du Sud et Amérique centrale – 3 %
■ Moyen-Orient et Afrique – 2 %

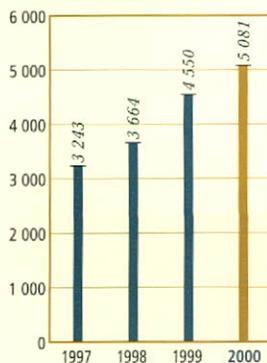
* Comprend le Mexique

UTILISATION DES PRODUITS PAR LES PME

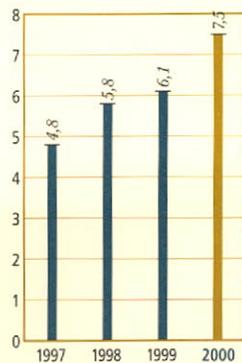


■ Assurances à court terme – 93 %
■ Financement – 3 %
■ Assurances-contrat et cautionnement – 3 %
■ Assurance-risques politiques – 1 %

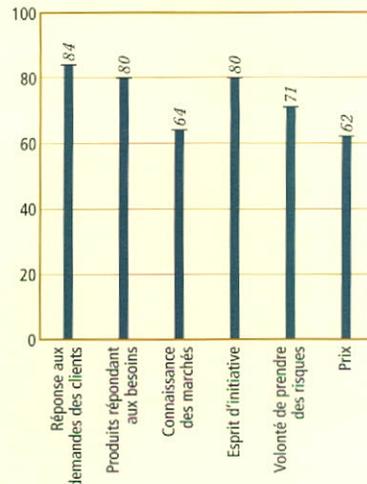
NOMBRE DE PME CLIENTES



VOLUME DE SOUTIEN AUX PME (en milliards de dollars)



CLASSEMENT DES ATTRIBUTS DES SERVICES AUX PME (en %)



La SEE et la responsabilité sociale des entreprises en pratique



À la SEE, nous estimons que la responsabilité sociale des entreprises (RSE) fait partie intégrante des affaires. Tout comme des solutions novatrices en matière de financement du commerce extérieur sont essentielles à la croissance économique, nos pratiques en ce qui concerne la RSE contribuent à asseoir l'intégrité et la viabilité de la SEE en tant qu'organisation. Ces pratiques tournent autour de quatre axes stratégiques : respecter une éthique professionnelle, tenir compte des incidences environnementales des transactions envisagées et favoriser des améliorations sur ce plan, renforcer la reddition de comptes publics, et investir davantage dans la collectivité, notamment dans l'éducation et l'emploi des jeunes.

La SEE, société d'État canadienne, continuera de mener ses activités dans la transparence et de manière responsable sur le plan social, afin de préserver pleinement la solide réputation du Canada au pays et à l'étranger. Voici un aperçu des progrès réalisés par la SEE dans ses principales pratiques relativement à la RSE en 2000 et de ses initiatives en cours.

Respecter une éthique professionnelle

La SEE vise à s'assurer que tous les employés adhèrent aux normes éthiques les plus élevées qui soient. Le *Code d'éthique commerciale* traduit l'attachement de la Société à une conduite légale et morale, à l'interdiction des pots-de-vin et de la corruption, à l'environnement et aux droits de la personne. Le *Code de conduite* régit les normes éthiques, les conflits d'intérêts, les informations confidentielles, les délits d'initié et les questions connexes. Tous les employés de la SEE, les administrateurs et les membres de la direction revoient et signent tous les ans le *Code de conduite*, ce qui donne à chacun l'occasion de mieux le connaître et de mieux l'appliquer.

En 2000, afin de s'aligner sur la loi canadienne et de répondre à l'initiative de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, la SEE a commencé à réfléchir à des mesures à prendre pour s'assurer qu'elle n'appuie pas, sciemment ou pas, une transaction où des pots-de-vin ont été offerts ou acceptés. À la suite de cet examen, la SEE inscrira dans la documentation des transactions diverses dispositions contre la corruption et elle prendra d'autres mesures pour se protéger et protéger ses employés, et pour se conformer aux obligations internationales.

En ce qui concerne les droits de la personne, la SEE reconnaît et respecte la politique étrangère et les pratiques formulées par le gouvernement du Canada. De plus, elle reçoit, sur ces questions, des renseignements du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. En 2000, la Société a travaillé en étroite collaboration avec les Affaires étrangères afin que ces renseignements soient de meilleure qualité et plus opportuns, permettant ainsi à la SEE de mieux évaluer l'incidence d'activités particulières sur les droits de la personne. Il s'agit d'un engagement continu des deux parties.

Protéger l'environnement – un impératif stratégique

La SEE traite les questions environnementales de trois façons : en évaluant et en atténuant les effets environnementaux des transactions qui lui sont proposées, en préconisant des pratiques environnementales responsables à l'échelle internationale, et en encourageant l'exportation de solutions canadiennes sous forme de compétences, de technologie et de services.



Eric Siegel
*Vice-président directeur,
Services financiers à moyen et à long terme*

La SEE étudie les risques et les effets environnementaux des transactions qui lui sont proposées en utilisant des lignes directrices énoncées dans son *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales* (voir à www.edc-see.ca). Ce processus vise à faire en sorte que tous les projets financés ou assurés par la SEE respectent des pratiques environnementales généralement acceptées dans l'industrie concernée.

L'Équipe de l'ingénierie et de l'environnement de la SEE a contribué à l'obtention de meilleurs résultats environnementaux dans plusieurs projets internationaux. Ainsi, elle a aidé une grande centrale hydroélectrique à élaborer un plan de mesures d'urgence

environnementale, et elle a demandé que soient installés dans plusieurs centrales électriques alimentées au gaz des dispositifs permettant de réduire les émanations d'oxyde nitreux.

En 2000, la SEE a renforcé sa formation du personnel financier afin qu'il soit plus à même de signaler les problèmes environnementaux et sociaux que posent les transactions qui lui sont proposées. Ces problèmes sont ensuite examinés par une équipe qualifiée d'ingénieurs et de spécialistes de l'environnement qui est la plus importante jamais constituée par un organisme de crédit à l'exportation.

En réponse à une recommandation issue de l'examen parlementaire de la *Loi sur l'expansion des exportations*, les pratiques de la SEE en ce qui concerne les examens environnementaux font actuellement l'objet d'une vérification, par le vérificateur général du Canada, dont les résultats seront rendus publics en 2001.

À l'échelle internationale, la SEE figure parmi les organismes de crédit à l'exportation (OCE) qui préconisent le plus l'adoption d'approches communes en ce qui a trait à l'évaluation et à l'atténuation des

de recherche Environics, se sont achevées en septembre 2000. Les résultats ont été diffusés sur le site Web de la SEE (www.edc-see.ca). Un aperçu du projet de politique a ensuite été publié afin que les parties intéressées puissent l'examiner et faire des commentaires. La politique en matière de divulgation entrera en vigueur en 2001.

La SEE a également repéré des parties intéressées, parmi lesquelles des chefs d'entreprise, des responsables de la société civile (publique et non gouvernementale) et des sommités universitaires, avec qui elle pourra examiner régulièrement des questions particulières. Ces rencontres pourront prendre la forme de séances d'information générale et de consultations sur des thèmes et des problèmes précis. Deux séances d'information ont eu lieu en 2000.

Investir dans l'éducation et la jeunesse – cheval de bataille de la SEE

Par sa stratégie Éducation et emploi jeunesse, la SEE entend s'associer avec des établissements d'enseignement et des intervenants clés afin d'instaurer

La SEE entend définir plus clairement les modalités qui lui permettront de divulguer plus de renseignements au public sur ses activités commerciales, tout en veillant à la confidentialité des informations commerciales que lui confient ses clients.

incidences environnementales des projets. En 2000, la Société a été invitée à partager ses compétences sur le sujet à plusieurs rencontres internationales d'institutions financières et d'OCE.

La SEE continue de renforcer son soutien aux exportateurs canadiens de produits et de services environnementaux et à l'industrie dans son ensemble. Le parrainage de GLOBE 2000, grande conférence nord-américaine sur l'environnement, a marqué un jalon à cet égard au cours de la dernière année. De plus, la Société et l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE) ont entrepris une enquête conjointe qui permettra à la SEE de mieux adapter son appui aux besoins de l'industrie, en mettant tout particulièrement l'accent sur les PME.

Renforcer la reddition de comptes publics

La SEE entend définir plus clairement les modalités qui lui permettront de divulguer plus de renseignements au public sur ses activités commerciales, tout en veillant à la confidentialité des informations commerciales que lui confient ses clients. En 2000, la SEE a commencé à définir une politique de divulgation afin de porter à la connaissance du public plus de données qui le concernent.

Des consultations publiques sur la divulgation de renseignements, qui ont été menées par le Groupe

au Canada une culture de l'exportation, tout en offrant à des jeunes des possibilités d'apprentissage et d'emploi.

En 2000, la SEE a lancé un programme de bourses d'études internationales doté de 1 million de dollars sur trois ans et ouvert aux étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs en commerce ou en économie, avec concentration en commerce international, en relations internationales ou en finance. Les lauréats des bourses ont de plus la possibilité d'acquérir une expérience pratique dans leur discipline au cours d'un stage à la SEE. Le nom des 18 premiers lauréats a été annoncé à l'automne 2000.

Tout au long de l'année, la SEE a multiplié ses partenariats avec des établissements d'enseignement canadiens respectés et des organismes de jeunes axés sur le commerce, avec des activités allant de l'appui à des études de cas au parrainage de centres de formation régionaux d'Équipe Canada junior. La SEE a également offert des emplois d'été et des postes de travail coopératif à près de 50 étudiants qui ont pu ainsi acquérir une expérience professionnelle précieuse en financement du commerce international. En 2001, la SEE contribuera davantage encore à l'éducation et à l'emploi des jeunes en accueillant dans ses murs les lauréats des bourses pour des stages en plus des étudiants qu'elle embauche régulièrement l'été.

Le Canada : nation commerçante par excellence



Le commerce international est la pierre angulaire de la prospérité nationale. C'est grâce à l'échange de biens et de services que les pays peuvent se spécialiser dans des domaines de l'activité économique qui leur conviennent le mieux, maximisant par là-même l'emploi, les revenus et le bien-être général de tous leurs citoyens.

L'histoire économique du Canada en témoigne, car le commerce international y a toujours joué un rôle plus important que dans toute autre grande économie. L'économie canadienne ne représente que 2 p. 100 environ de l'économie mondiale, mais le Canada est à l'origine de près de 5 p. 100 des exportations mondiales. Sa part des échanges planétaires a augmenté constamment au cours des dernières années et le ratio des exportations au PIB total du Canada est aujourd'hui d'environ 43 p. 100.

Dans le passé, les pays comptaient beaucoup sur les tarifs douaniers et sur d'autres restrictions au commerce pour protéger leurs intérêts internationaux. Aujourd'hui, ils apprécient bien plus les avantages universels d'un commerce international sans entraves, même s'il reste des poches de protectionnisme. Le commerce se libéralisant, le marché international devient de plus en plus concurrentiel. Aujourd'hui, la plupart des entreprises canadiennes doivent exporter pour survivre parce que le marché canadien ne peut leur permettre à lui seul de prendre une expansion pour affronter des concurrentes étrangères de plus grande taille.

La SEE en tant qu'outil de facilitation du commerce international

Aider les entreprises canadiennes, petites et grandes, à exporter dans le monde, tel est le mandat de la SEE. Le commerce international est risqué et il exige des moyens financiers qui manquent souvent à cause de ces risques. La SEE a été créée afin d'aider les entreprises canadiennes à gérer ces risques et afin d'accroître la capacité de

financement international mise à leur disposition. En augmentant la capacité d'exportation du Canada, la SEE aide les entreprises à créer et à maintenir des emplois et à dégager des bénéfices.

La SEE sert les entreprises exportatrices canadiennes de diverses façons, en leur offrant une assurance-crédit de base, une assurance-contrat et une assurance-risques politiques, mais aussi en leur proposant de financer l'achat par des étrangers de produits et de services canadiens. Chaque type de transaction a ses retombées sur l'économie canadienne. En 2000, la SEE s'est engagée auprès d'entreprises canadiennes dans des transactions représentant en tout 45,4 milliards de dollars, ce qui équivaut à quelque 10 p. 100 des exportations canadiennes l'an dernier. De plus, comme la moitié environ des exportations canadiennes ont lieu entre des sous-unités canadiennes et étrangères d'une même entreprise, la SEE a, en fait, facilité près d'un cinquième des exportations finales canadiennes.

La plupart des entreprises canadiennes qui recourent aux services de la SEE sont des PME. Ainsi, la Société a travaillé avec 5 081 d'entre elles en 2000, portant le nombre total de ses clients à 5 679, soit une augmentation de 10 p. 100 par rapport à 1999. Le volume total des transactions des PME a franchi la barre des 7,5 milliards de dollars en 2000, après avoir atteint 6 milliards de dollars en 1999, et la part de ces PME dans le volume d'activités total de la Société a progressé au cours de l'année.

Au service des Canadiens

Par ses activités, la SEE contribue sensiblement à la prospérité canadienne, et l'incidence de ses transactions sur le PIB du Canada, qui représente le total de tous les revenus générés dans le pays, donne une bonne idée de cette contribution. La plupart des biens et des services produits au Canada pour l'exportation utilisent des importations à une étape ou à une autre du processus de production, et il faut en tenir compte pour évaluer la contribution de la SEE. Donc, après déduction des importations susmentionnées, la SEE estime qu'en 2000, ses transactions ont contribué à créer 3,9 p. 100 du PIB total du Canada, contre 3,7 p. 100 en 1999.

La création d'emplois et l'augmentation des revenus sont des sous-produits importants des activités de la SEE. Cela aussi varie considérablement selon les secteurs de l'économie canadienne. Nous estimons, en tenant compte de ces différences, que les exportations facilitées par la SEE en 2000 ont appuyé quelque 480 000 années-personnes d'emploi, soit une augmentation de 17 p. 100 par rapport à 1999, et 3,2 p. 100 de l'emploi total au Canada.

La hausse des ventes à l'exportation aide également les entreprises à financer la recherche-développement (R-D) au Canada. En établissant une corrélation entre la répartition sectorielle des activités de la SEE et une catégorisation similaire des dépenses de R-D au

Canada, nous avons dressé un index mesurant l'intensité de la R-D dans nos activités. En 2000, cette intensité a augmenté de près de 27 p. 100 en moyenne par rapport à 1999 pour l'ensemble des nos activités. Ceci s'est produit parce que les secteurs où l'on fait beaucoup de R-D, comme les télécommunications, l'aérospatiale, les services informatiques et les logiciels, venaient en tête des exportations canadiennes.

Ces estimations des retombées économiques des opérations de la SEE sont prudentes, car elles ne font état d'aucune retombée indirecte. Si une entreprise exporte plus, ses bénéfices augmentent, tout comme ses dividendes et les salaires qu'elle verse, et ces augmentations financent plus de dépenses futures d'entreprises et de particuliers, ce qui sera encore source de nouvelles retombées. De même, quand la SEE participe à un consortium de financement ou à un montage d'assurance, elle incite souvent d'autres intermédiaires financiers à participer eux aussi au projet. Cela signifie que l'ampleur finale et le potentiel d'une transaction en ce qui concerne les ventes à l'exportation canadiennes sont plus importants que ce que laissent supposer les volumes d'activités enregistrés par la SEE.

*L'honorable
Pierre Pettigrew,
ministre du
Commerce
international,
s'adresse aux
employés de
la SEE.*



Le fait est qu'en 2000, la SEE a aidé un nombre record d'entreprises canadiennes à gérer des risques financiers internationaux d'une ampleur tout aussi forte. Son volume d'activités sur les marchés à risques élevés s'élevait à 10,5 milliards de dollars, soit 7 p. 100 de plus qu'en 1999, répartis sur quelque 140 pays. Toujours en 2000, la SEE a également commencé à mettre à la disposition de ses clients, en ligne, ses analyses des risques économiques et politiques de différents pays, les aidant ainsi à cerner des risques et des débouchés en forgeant leur propre point de vue.

Perspectives pour 2001

La forte croissance de la demande de services de la SEE enregistrée en 2000 tenait principalement au fait que les entreprises cherchaient à accroître leur capacité de financer leurs exportations. De fait, le monde s'étant presque totalement remis de la série de crises financières qui a secoué l'Asie, la Russie et l'Amérique latine entre 1997 et 1999, les risques liés au commerce international se sont sensiblement atténués dans la première moitié de l'année.

La croissance du PIB mondial a été en moyenne de près de 5 p. 100 en 2000, ce qui est nettement supérieur à la moyenne historique. Cela a entraîné une hausse des taux d'intérêt et des cours du pétrole, et les signes de modération de la croissance économique qui en sont la conséquence ont commencé à apparaître clairement dans la seconde moitié de l'année, tout particulièrement aux États-Unis. Les bourses se sont effondrées, les marges de crédit se sont élargies et la conjoncture internationale est devenue plus menaçante, faisant redouter un net ralentissement mondial en 2001.

Face à cette évolution de la situation, les taux d'intérêt ont déjà commencé à baisser. À l'heure actuelle, il semble probable que la croissance économique mondiale ralentira mais restera solide en 2001, avoisinant 3,5 p. 100. La modération se fera surtout sentir aux États-Unis, où la croissance devrait s'établir autour de 2 p. 100, tandis que les économies européennes et canadienne devraient encore afficher un taux de croissance d'environ 3 p. 100, voire mieux. Dans ces conditions, les principales monnaies internationales poursuivront probablement leur réaligement, le dollar américain se dépréciant en conséquence par rapport au dollar canadien et, tout particulièrement, à l'euro.

Bien que la modération de la croissance économique mondiale ait entraîné une baisse des cours du pétrole, qui avaient atteint de très hauts sommets, la hausse des coûts énergétiques pose des problèmes à quelques économies grandes consommatrices d'énergie, spécialement en Asie. Des tensions ont commencé à apparaître dans certains pays, comme la Thaïlande et les

L'activité économique se redresse également en Europe centrale et de l'Est, et cette tendance se maintiendra, car la région profitera de très bonnes perspectives en Europe occidentale. L'économie russe dépend beaucoup du pétrole, entre autres produits de base, et la hausse des cours lui donne une nouvelle base de croissance. Cependant, on ne sait pas encore très bien si cette situation incitera à amorcer les réformes voulues dans l'économie sous-jacente. Entre-temps, les pays d'Europe de l'Est qui aspirent à devenir membres de l'Union européenne affichent de très bons résultats,

À l'heure actuelle, il semble probable que la croissance économique mondiale ralentira mais restera solide en 2001, avoisinant 3,5 p. 100. La modération de la croissance se fera surtout sentir aux États-Unis.

Philippines. Cependant, les grandes économies asiatiques sont beaucoup plus solides à présent qu'elles ne l'étaient en 1997, grâce aux réformes profondes qu'elles ont engagées depuis lors. Cela vaut pour la Chine, l'Inde, la Corée du Sud et le Japon, quoique avec certaines hésitations dans ce dernier cas. Les assises économiques de l'Asie se renforcent donc et la perspective de cours du pétrole en baisse laisse entrevoir une bonne année pour la région en 2001, avec une croissance moyenne de 4 à 5 p. 100.

L'Amérique latine est sortie de sa récession et la croissance de la région devrait avoisiner 4 p. 100 en 2001. Les pays qui appliquent des politiques macro-économiques judicieuses et conservent une certaine souplesse des taux de change, autrement dit, le Brésil, le Chili et le Mexique, se classent en tête de la région pour ce qui est de la croissance économique, et cette tendance se maintiendra en 2001. L'Argentine restera à la traîne de toute la région car, à cause du maintien de son rattachement monétaire, sa structure de coûts est nettement supérieure à celle de ses concurrents dans la région. La hausse des cours du pétrole est à l'avantage des exportateurs – Argentine, Colombie, Équateur, Mexique et Venezuela –, mais les gains seront moindres en 2001, les cours commençant à redescendre.

y compris la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et l'Estonie.

Le raffermissement des marchés des produits de base améliore également les perspectives pour bien des économies africaines et moyen-orientales. Ainsi, au Moyen-Orient, la croissance du PIB devrait s'établir à 4 p. 100 environ en 2001. En Afrique, la croissance moyenne sera même plus forte, car à la solidité de l'économie mondiale s'ajouteront des réformes structurelles importantes dans des pays tels que le Cameroun, le Ghana, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda. L'économie sud-africaine aura le vent en poupe en 2001. Par ailleurs, la situation s'est améliorée au Nigeria, mais cela tient entièrement à la hausse des cours du pétrole et, sans réformes importantes, l'économie souffrira dès lors qu'ils retomberont.

Solide croissance des exportations canadiennes en 2001

Ce survol du monde dresse un tableau assez positif pour les exportateurs canadiens en 2001. Dans l'ensemble, on s'attend à une croissance des ventes à l'exportation de 4 à 5 p. 100 environ, comparé à une croissance de quelque 15 p. 100 en 2000, chiffre gonflé par la flambée des prix de l'énergie. La croissance des exportations vers les États-Unis ralentira, mais les ventes devraient cependant progresser de 4 p. 100 par rapport à 2000, les entreprises continuant d'investir dans les nouvelles technologies. Parallèlement, les ventes du Canada vers la plupart des autres marchés devraient augmenter de plus de 10 p. 100, ce qui compensera en partie le ralentissement des ventes américaines.

Les secteurs qui enregistrent un ralentissement seront ceux qui sont ciblés sur le consommateur américain; c'est ainsi que le bois d'œuvre, les voitures montées et d'autres produits de consommation durables feront pour l'essentiel les frais du ralentissement.

macro-économique suscitera, dans beaucoup d'entreprises, des craintes en ce qui concerne les risques de perte, ce qui marque un net changement par rapport à 1999–2000, où les perspectives économiques semblaient particulièrement bonnes. Si l'on ajoute à cela que les taux de change seront probablement assez instables, l'année 2001 sera sans doute perçue comme plus risquée pour le commerce international que l'an dernier.

La SEE entend aider les entreprises canadiennes à atténuer ces risques afin que les ventes à l'exportation

Le ralentissement de la croissance des exportations canadiennes vers les États-Unis, conjugué à une forte croissance des ventes à destination d'autres régions, donnera une situation qui devrait inciter les entreprises à recourir davantage aux services de la SEE.

L'énergie et les autres produits de base afficheront une solide croissance, mais avec des prix en baisse dans la plupart des cas. Les secteurs exportateurs qui s'en sortiront le mieux seront l'agroalimentaire, les produits chimiques, les plastiques, les engrais et, tout particulièrement, les biens d'équipement de pointe. Le courant d'investissement sous-jacent restera vigoureux à l'échelle mondiale en 2001, ce qui appuiera les ventes canadiennes dans les secteurs des télécommunications, des technologies de l'environnement, de l'aérospatiale, de l'informatique et d'autres machines et équipements.

Services de la SEE en plus forte demande

Les perspectives pour 2001 donnent donc à penser que la demande des services de la SEE enregistrera une hausse sensible cette année. Le volume du commerce international augmentera probablement de 6 à 8 p. 100, si l'économie mondiale reste en bonne santé et si le flux de l'investissement direct étranger reste vigoureux. De plus, le ralentissement de la croissance des exportations canadiennes vers les États-Unis, conjugué à une forte croissance des ventes à destination d'autres régions, donnera une situation qui devrait inciter les entreprises à recourir davantage aux services de la SEE. En outre, la conjoncture

continuent de soutenir notre croissance économique. La SEE a démontré à plusieurs reprises dans le passé sa volonté de prendre des risques internationaux, y compris pendant la crise asiatique de 1997, pendant laquelle de nombreux intermédiaires financiers du secteur privé s'étaient retirés du marché. De tels épisodes montrent combien une institution financière qui répond exclusivement aux besoins financiers des exportateurs canadiens est nécessaire.



Stephen Poloz
Vice-président et économiste en chef

Travail d'équipe



La SEE offre ses produits et services par l'intermédiaire d'équipes sectorielles qui couvrent toute la gamme des capacités industrielles canadiennes, des technologies de pointe à l'exploitation minière en passant par l'agroalimentaire et les télécommunications. Ces équipes travaillent en collaboration avec les exportateurs et les investisseurs afin de trouver des solutions financières qui répondent aux besoins particuliers des clients.

Par ailleurs, les équipes sectorielles bénéficient des connaissances approfondies de plusieurs équipes de produits. Aux exportateurs qui ont besoin d'un financement souple et novateur, l'Équipe du financement de projets propose un financement avec recours limité. L'Équipe de l'assurance-risques politiques offre quant à

elle un appui de tout premier ordre aux investisseurs, aux exportateurs et aux institutions financières. Comme son nom l'indique, l'Équipe du capital-actions fournit du capital-actions d'appoint et à moyen terme, à des conditions commerciales, pour des transactions ayant des retombées directes et quantifiables pour le Canada. Enfin, l'Équipe des assurances-contrat et cautionnement offre des solutions sur mesure en ce qui concerne la gestion des risques commerciaux ainsi qu'un appui indirect au fonds de roulement.

Équipe de la haute direction

A. Ian Gillespie
Président et chef
de la direction

Peter Allen
Premier vice-président et
chef de la direction financière

Rolfe Cooke
Premier vice-président,
Services financiers à court terme

Ron Dahms
Premier vice-président,
Développement des affaires

Susanne Laperle
Première vice-présidente,
Ressources humaines

Gilles Ross
Premier vice-président du
Contentieux et secrétaire

Eric Siegel
Vice-président directeur,
Services financiers à moyen et à long terme

Représentants de la direction

Jim Brockbank
Bureau de gestion
des risques

Jim Christie
Région de l'Ouest

Jim Curley
Crédit à court terme

Don Curtis
Équipements industriels

June Domokos
Marchés internationaux

Peter Foran
Technologies de
l'information

Ruth Fothergill
Région de l'Ontario

John Gagan
Finances et Contrôle

Pierre Gignac
Services d'assurances
et de prêts

Peter Hepburn
Ingénierie et Services
professionnels

Glen Hodgson
Relations gouvernementales
et internationales

John Hutchison
Services aux PME

Louise Landry
Performance générale et
Communications

Marc Leduc
Contentieux

Marie MacDougall
Trésorerie

Mike McLean
Marchés internationaux

Keith Milloy
Assurances à court terme

Mike Neals
Marketing

Sherry Noble
Financement structuré

Kevin O'Brien
Transports et
Capital-actions

Brian Pearce
Vérification interne et
Évaluation des programmes

Stephen Poloz
Économie

Ed Simac
Systèmes d'information

Henri Souquières
Région du Québec et
de l'Atlantique

Revue financière de 2000

Examen et analyse de la direction	
Faits saillants – Exploitation	20
Gestion des risques	26
Responsabilité à l'égard des rapports financiers	42
Rapport du vérificateur	43
États financiers consolidés	44
Bilan consolidé	44
État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis	45
État consolidé des flux de trésorerie	46
Notes aux états financiers consolidés	47
Revue des cinq dernières années	62



Examen et analyse de la direction

FAITS SAILLANTS – EXPLOITATION

Examen de l'état des résultats

► BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour 2000 s'est établi à 194 millions de dollars, en hausse de 76 millions de dollars par rapport au bénéfice de 118 millions de dollars dégagé en 1999. Les augmentations en volume des services de financement et des services d'assurance ont permis un accroissement de 108 millions de dollars des intérêts créditeurs nets et un accroissement de 11 millions de dollars des primes d'assurance et commissions de garantie. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par une hausse de la provision pour pertes sur créances attribuable à la croissance du portefeuille. Les frais d'administration ont augmenté en raison surtout de l'accroissement des frais imputables aux ressources humaines, à la technologie et aux locaux requis pour gérer la hausse des volumes d'activités.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq dernières années :

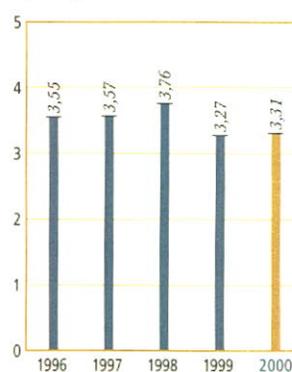
(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Bénéfice net	194	118	135	128	112
Avoir de l'actionnaire	1 992	1 798	1 680	1 545	1 417
Rendement (%) de l'avoir de l'actionnaire	9,7	6,6	8,0	8,3	7,9

► INTÉRÊTS CRÉDITEURS NETS

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,31 p. 100 en 2000 s'est accrue de 4 points de base par rapport au niveau de 3,27 p. 100 en 1999. Cette hausse est attribuable en partie à un changement au chapitre des opérations de change, qui sont passées d'une perte de 12 millions de dollars en 1999 à un gain de 1 million de dollars en 2000, ce qui représente une augmentation de 6 points de base. Trois points de base supplémentaires viennent d'un gain de 7 millions de dollars réalisé sur la vente d'actions durant l'année. En 2000, les prêts souverains au Pérou ont été productifs toute l'année, contre neuf mois en 1999, ce qui représente trois mois de plus d'intérêts capitalisés non courus amortis au revenu ou une augmentation de 4 points de base. Un déclin de 4 points de base est imputable, d'une part, à une pondération proportionnellement plus élevée des titres négociables et des placements par rapport au total de l'actif moyen, qui a réalisé des rendements moins élevés sur les prêts et, d'autre part, aux frais de financement proportionnellement plus élevés. Un autre déclin de 4 points de base est imputable à la contrepassation d'intérêts sur les prêts déclarés douteux et à d'autres changements de taux d'intérêt. La SEE n'a gagné aucun revenu provenant d'un allègement de la dette en 2000, ce qui a entraîné un autre déclin de 1 point de base.

MARGE NETTE

(en %)



(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Moyenne des prêts bruts	19 744	17 331	14 286	11 129	10 073
Moyenne de l'encaisse, des titres négociables et des placements	3 215	2 758	1 908	1 759	1 701
Moins : moyenne des prêts douteux	1 311	1 468	1 861	1 869	1 919
Total de l'actif moyen utilisé	21 648	18 621	14 333	11 019	9 855
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 585	1 258	1 055	782	688
Titres négociables et placements	197	146	126	92	99
Total des intérêts créditeurs	1 782	1 404	1 181	874	787
Intérêts débiteurs	1 066	796	642	481	437
Intérêts créditeurs nets	716	608	539	393	350
Marge nette (en %)	3,31	3,27	3,76	3,57	3,55

Intérêts créditeurs sur prêts

En 2000, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 585 millions de dollars, en hausse de 327 millions de dollars, ou 26 p. 100, par rapport au niveau de 1 258 millions de dollars en 1999. Les prêts productifs bruts se sont établis en moyenne à 18 433 millions de dollars en 2000 (contre 15 863 millions de dollars en 1999) à un taux de rendement moyen de 8,60 p. 100 (contre 7,93 p. 100 en 1999). Les versements ont été de 2 776 millions de dollars supérieurs aux remboursements, ce qui a eu pour effet d'accroître les prêts productifs moyens de 2 570 millions de dollars, ou 16 p. 100, par rapport à 1999.

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)

Augmentation du volume	174
Augmentation des taux	123
Augmentation des autres intérêts créditeurs sur prêts	30
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	327

Les prêts productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 7 873 millions de dollars en 2000 (contre 7 005 millions de dollars en 1999) à un taux de rendement moyen de 7,28 p. 100 (contre 7,35 p. 100 en 1999), et ont rapporté 573 millions de dollars (contre 515 millions de dollars en 1999). Le rendement des prêts productifs à taux fixe a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable au remplacement d'anciens prêts, consentis durant des périodes où les taux d'intérêt étaient plus élevés, par de nouveaux prêts assortis de taux plus faibles. Les nouveaux prêts consentis durant l'année ont rapporté 7,72 p. 100, tandis que les prêts existants ont rapporté 8,31 p. 100.

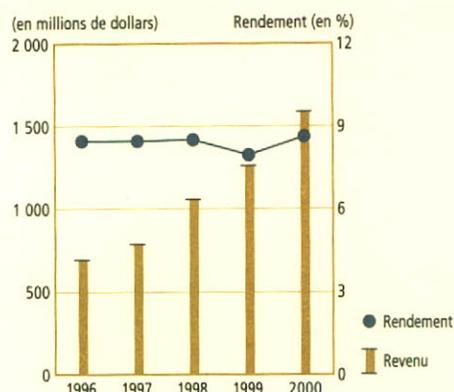
Les prêts productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 10 560 millions de dollars en 2000 (contre 8 858 millions de dollars en 1999) à un taux de rendement moyen de 7,68 p. 100 (contre 6,46 p. 100 en 1999), et ont rapporté 811 millions de dollars (contre 572 millions de dollars en 1999). Le taux LIBOR en USD s'est situé en moyenne à 6,53 p. 100 en 2000, en hausse de 1,14 point de base par rapport à la moyenne en 1999. La hausse du taux LIBOR en USD a accru les intérêts créditeurs à taux variable ainsi que le rendement du portefeuille des prêts à taux variable.

Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2000 ont rapporté 7,81 p. 100, comparativement à 7,35 p. 100 en 1999. Les nouveaux prêts à taux variable ont rapporté 2,22 p. 100 au-dessus du LIBOR, comparativement à 1,86 p. 100 en 1999.

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts moyens.

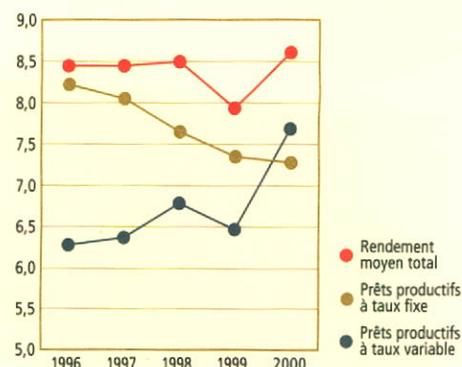
(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	7 873	7 005	5 906	4 685	4 281
Moyenne des prêts productifs à taux variable	10 560	8 858	6 519	4 575	3 873
Moyenne des prêts productifs bruts	18 433	15 863	12 425	9 260	8 154
Intérêts créditeurs sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	573	515	452	377	352
Prêts productifs à taux variable	811	572	442	291	243
Autres intérêts créditeurs sur prêts	201	171	161	114	93
Total des intérêts créditeurs sur prêts	1 585	1 258	1 055	782	688
Rendements des prêts productifs (en %)					
Prêts productifs à taux fixe	7,28	7,35	7,65	8,05	8,22
Prêts productifs à taux variable	7,68	6,46	6,78	6,36	6,27
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	8,60	7,93	8,49	8,44	8,44

INTÉRÊTS CRÉDITEURS SUR PRÊTS



RENDEMENT DES PRÊTS

(en %)



Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent des commissions sur prêts ainsi que des intérêts capitalisés non courus. Les commissions sur prêts se sont chiffrées à 113 millions de dollars en 2000, comparativement à 96 millions de dollars en 1999, en hausse de 17 millions de dollars. En 2000, les remboursements anticipés de prêts ont accru les commissions sur prêts de 9 millions de dollars, ce qui ne s'était pas produit en 1999. Les intérêts créditeurs capitalisés non courus se sont établis à 77 millions de dollars en 2000, soit 8 millions de dollars de plus qu'en 1999. Cette hausse est attribuable à l'amortissement des intérêts sur une année complète, puisque les prêts souverains au Pérou ont été reclassifiés de douteux à productifs en mai 1999. Les autres intérêts créditeurs en 2000 comprennent également un gain de 7 millions de dollars (nil en 1999) sur la vente d'actions et des rentrées de fonds de 4 millions de dollars au titre des prêts douteux (contre 6 millions de dollars en 1999).

Intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements

Les intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements se sont accrus de 51 millions de dollars entre 1999 et 2000. L'incidence nette des hausses du volume de placements et une augmentation du niveau général des taux d'intérêt expliquent cette variation.

Les soldes moyens des placements (qui comprennent les accords connexes d'instruments dérivés) sont passés de 2 758 millions de dollars en 1999 à 3 215 millions de dollars en 2000. La SEE a maintenu des soldes de placements élevés au début de l'exercice afin de s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes pour appuyer ses opérations financières durant la période critique du passage à l'an 2000. Elle a par ailleurs augmenté les soldes de placements afin de pouvoir répondre à d'importants versements sur prêts à la fin de l'année.

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)

Augmentation du volume	24
Augmentation des taux	27
Variation nette des intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements	51

Le rendement des placements est passé de 5,29 p. 100 en 1999 à 6,14 p. 100 en 2000. Cette hausse s'explique par le fait que, pendant presque toute l'année 2000, les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus élevés qu'en 1999. La Banque du Canada et la Banque de réserve fédérale des États-Unis ont accru leurs taux de 100 points de base au milieu de l'année.

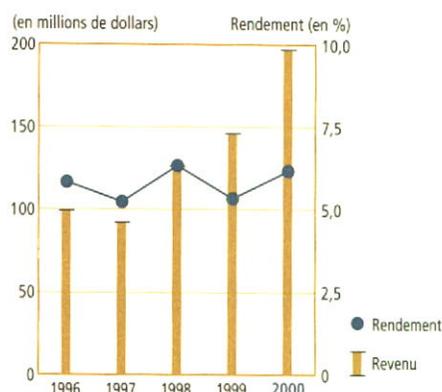
Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 270 millions de dollars entre 1999 et 2000. Trois facteurs expliquent ce changement : une hausse du volume général des emprunts, une augmentation du niveau général des taux d'intérêt et l'incidence des variations de change sur les soldes libellés en devises.

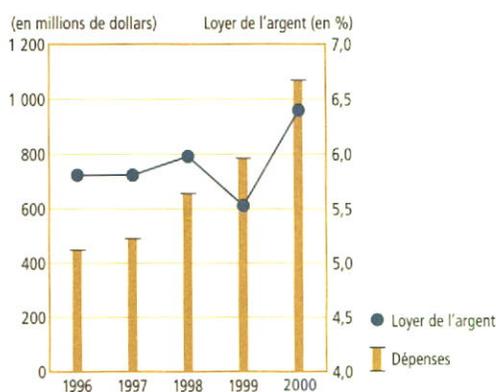
La hausse est surtout attribuable à un accroissement des emprunts nécessaires pour soutenir l'augmentation des prêts et des placements. Le solde moyen des emprunts à court terme est passé de 3 429 millions de dollars en 1999 à 3 574 millions de dollars en 2000. Le solde moyen des emprunts à long terme s'est accru lui aussi, passant de 10 765 millions de dollars en 1999 à 13 110 millions de dollars en 2000. (À noter que les soldes moyens des emprunts à court et à long terme comprennent les accords connexes d'instruments dérivés.)

Les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus élevés en 2000 qu'en 1999, ce qui s'est traduit par une hausse de la moyenne du loyer de l'argent, qui est passé de 5,52 p. 100 en 1999 à 6,39 p. 100 en 2000.

INTÉRÊTS CRÉDITEURS SUR TITRES NÉGOCIABLES ET SUR PLACEMENTS



INTÉRÊTS DÉBITEURS (Gains/pertes de change exclus)



Le raffermissement du dollar canadien en 2000 a réduit de 8 millions de dollars les intérêts débiteurs sur les emprunts en devises.

Les intérêts débiteurs, tels que déclarés dans les états financiers, comprennent le gain ou la perte de change de la Société pour l'année. En 2000, les intérêts débiteurs comprennent un gain de change de 1 million de dollars (contre une perte de 12 millions de dollars en 1999).

Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)

Augmentation du volume	145
Augmentation des taux	146
Incidence des taux de change sur les intérêts débiteurs	(8)
Variation nette avant gain/perte de change	283
Variation du gain/de la perte de change	(13)
Variation nette des intérêts débiteurs	270

► PRIMES D'ASSURANCE ET COMMISSIONS DE GARANTIE

Le tableau qui suit présente les revenus moyens des primes d'assurance et des commissions de garantie.

(en millions de dollars)	2000		1999	
	\$	%	\$	%
Programme à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	26 822		24 862	
Primes et commissions	103		93	
Taux moyen des primes à court terme		0,38		0,37
Programme à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	4 492		3 240	
Primes et commissions	34		32	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,76		0,99
Garanties de prêts				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	1 825		1 795	
Commissions de garanties de prêts	7		8	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,38		0,45

Les primes d'assurance à court terme ont rapporté 103 millions de dollars, soit 75 p. 100 des primes encaissées en 2000 et une hausse de 11 p. 100 par rapport à 1999. Cette augmentation découle directement de la croissance des engagements au titre de l'assurance à court terme, qui ont augmenté de 1 960 millions de dollars, ou 8 p. 100, par rapport à 1999.

Les primes d'assurance à moyen terme se sont chiffrées à 34 millions de dollars, en hausse de 6 p. 100 par rapport à 1999. La moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme a augmenté de 1 252 millions de dollars, ou 39 p. 100, par rapport à 1999. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance des programmes de caution de bonne fin et de cautionnement, qui se sont accrus respectivement de 347 millions de dollars et de 727 millions de dollars par rapport à 1999. La croissance du programme de cautionnement, pour lequel le taux de prime moyen est moins élevé, a été le principal facteur de la diminution du taux de prime moyen dans le programme à moyen terme en 2000. La diminution du taux moyen des commissions de garanties de prêts découle principalement de la signature de garanties de prêts avec des contreparties jouissant d'une cote de solvabilité élevée, qui supposent des commissions plus faibles.

► PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances des cinq dernières années.

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	381	397	313	184	190
Assurances	158	133	88	59	68
Garanties de prêts	10	(7)	32	52	12
Total de la provision pour pertes sur créances	549	523	433	295	270

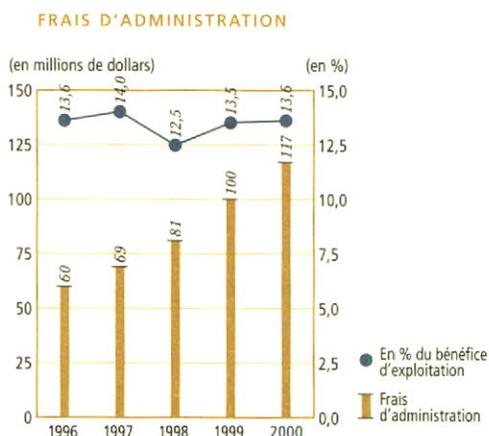
La somme de 381 millions de dollars (contre 397 millions de dollars en 1999) a été portée à la provision pour pertes sur prêts. Une tranche d'environ 246 millions de dollars (contre 286 millions de dollars en 1999), ou 69 p. 100 (contre 72 p. 100 en 1999), est attribuable à la croissance du portefeuille. Le reste s'explique surtout par la détérioration du portefeuille des prêts souverains douteux et par un accroissement de la provision liée à des baisses de cotes de solvabilité.

Durant l'année, une somme de 158 millions de dollars a été portée à la provision pour sinistres sur assurances. La hausse de cette provision est attribuable en partie à l'évaluation actuarielle de la provision en fin d'exercice, fondée sur la croissance soutenue du portefeuille d'assurances. Une tranche de 62 millions de dollars (contre 82 millions en 1999) de la provision totale pour sinistres sur assurances est imputable à la réévaluation des indemnités recouvrables qui ont été radiées en 2000.

La somme de 10 millions de dollars (contre 7 millions de dollars recouverts en 1999) a été portée à la provision pour sinistres sur garanties de prêts, en raison de la lente croissance continue des nouvelles transactions et de la faible activité relative aux garanties existantes.

► FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration nets se sont établis à 117 millions de dollars en 2000, en hausse de 17 p. 100 par rapport à 1999. Des investissements stratégiques dans la technologie et les ressources humaines en vue de soutenir le taux de croissance de la Société ont fait augmenter les dépenses imputables aux salaires, aux avantages sociaux, à la technologie et aux locaux. Exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation (taux d'efficacité), les frais d'administration se sont accrus légèrement pour atteindre 13,6 p. 100 en 2000, contre 13,5 p. 100 en 1999.



► Analyse du Plan de la Société

► COMPARAISON PAR RAPPORT AU PLAN DE 2000

En 2000, le volume d'activités a atteint un record de 45,4 milliards de dollars, soit 13,2 p. 100 de plus que le niveau de 40,1 milliards de dollars enregistré en 1999 et plus que le volume de 42,0 milliards de dollars prévu pour 2000. Cette augmentation par rapport au plan est attribuable à un dépassement de 1,5 milliard de dollars au titre des assurances et des garanties contractuelles, de 400 millions de dollars au titre de l'assurance-risques politiques et de 1,7 milliard de dollars au titre du financement.

Les emprunts ont diminué, tandis que les prêts ont augmenté légèrement. Cette situation tient au fait que l'encaisse et les placements ont été de 36 p. 100 inférieurs au plan, en raison principalement de la stratégie du passage à l'an 2000. En 1999, l'encaisse et les placements ont été accrus afin de dégager suffisamment de liquidités pour les initiatives liées au passage à l'an 2000. En 2000, les placements ont servi à financer les versements.

Le bénéfice net de 194 millions de dollars dégagé en 2000 a dépassé celui de 74 millions de dollars prévu dans le plan. Les intérêts créditeurs nets ont dépassé de 29 millions de dollars les montants prévus, mais les primes d'assurance et les commissions de garantie ont été inférieures de 7 millions de dollars aux prévisions. En outre, le plan de 2000 comportait des provisions additionnelles pour pertes sur créances, étant donné l'impact prévu de l'année 2000 sur le portefeuille, ce qui ne s'est pas matérialisé. Enfin, la croissance des prêts a été plus lente que prévu, ce qui a entraîné une baisse de 96 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances. Les frais d'administration ont été inférieurs de 2 millions de dollars aux prévisions du plan.

► PLAN DE LA SOCIÉTÉ POUR 2001

Le Plan de la Société prévoit pour 2001 un volume d'activités identique de 45 milliards de dollars au titre des exportations seulement. Il faut noter que le plan de 2000 incluait un volume de 4,1 milliards de dollars sur le marché canadien. Les soldes des prêts et des emprunts devraient s'accroître grâce aux prêts signés en 2001 et aux prêts non versés relativement aux signatures des exercices précédents.

Les principaux écarts de revenu prévus par rapport aux résultats réels de 2000 sont une augmentation des intérêts créditeurs nets, à la faveur de l'accroissement prévu des portefeuilles des prêts et des liquidités, ainsi qu'une augmentation des primes d'assurance et des commissions. En outre, la provision pour pertes sur créances devrait diminuer, en raison d'une hausse générale des transactions avec des clients ayant une cote de solvabilité élevée. Les frais d'administration devraient quant à eux augmenter de 38 millions de dollars en 2001, en raison principalement de la croissance des effectifs et des investissements dans la technologie.

	2001 Plan de la Société	2000 Résultats réels	2000 Plan de la Société
Volume			
<i>(en milliards de dollars)</i>			
Financement	7,8	7,7	6,0
Assurances et garanties contractuelles	3,8	4,2	2,7
Assurance-risques politiques	3,5	3,2	2,8
Assurances à court terme	29,9	30,3	30,5
Total	45,0	45,4	42,0
Bilan			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif			
Prêts	20 840	20 586	20 461
Provision pour pertes sur prêts	2 556	2 700	2 738
Prêts nets	18 284	17 886	17 723
Encaisse et titres négociables	2 317	2 187	3 416
Placements	180	170	166
Intérêts courus et autres éléments d'actif	557	494	485
Instruments dérivés	579	253	599
Total de l'actif	21 917	20 990	22 389
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	18 080	17 583	18 732
Intérêts courus et autres éléments de passif	782	559	935
Provision pour sinistres sur assurances et garanties	568	569	686
Instruments dérivés	139	287	144
Total du passif	19 569	18 998	20 497
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 365	1 009	909
Avoir de l'actionnaire	2 348	1 992	1 892
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	21 917	20 990	22 389
État des résultats			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 788	1 585	1 521
Titres négociables et placements	161	197	204
	1 949	1 782	1 725
Intérêts débiteurs	1 180	1 066	1 038
Intérêts créditeurs nets	769	716	687
Primes d'assurance et commissions de garantie	172	144	151
Provision pour pertes sur créances	491	549	645
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	450	311	193
Frais d'administration	155	117	119
Bénéfice net	295	194	74

GESTION DES RISQUES

RISQUES DE CRÉDIT Par risques de crédit, on entend les risques de perte subie si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières. La SEE s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurances et de financement, ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie. C'est pourquoi elle a mis en place des politiques de gestion des risques qui l'aident à suivre constamment ces risques.

RISQUES DU MARCHÉ Par risques du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change. La Société gère les risques du marché auxquels sont exposés ses éléments d'actif et de passif par portefeuille. Elle a mis en place des politiques pour limiter son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et de change.

La SEE a pour mandat de fournir aux exportateurs des outils pour les aider à gérer les risques auxquels ils sont exposés sur les marchés internationaux. Pour ce faire, elle doit elle-même prendre des risques et les gérer prudemment afin d'assurer sa santé financière à long terme.

RISQUES LIÉS AUX LIQUIDITÉS Par risques liés aux liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société. La SEE a adopté des politiques en matière de gestion des risques de trésorerie qui lui permettent de disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de fonctionnement et préserver la stabilité de son programme d'emprunts à court terme.

RISQUES OPÉRATIONNELS Par risques opérationnels, on entend les risques potentiels d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. La SEE dispose de politiques, de procédures et d'un service de vérification interne afin de réduire la possibilité de pertes importantes résultant de risques opérationnels.

Une analyse plus détaillée de chacun des risques ci-dessus est fournie dans les pages suivantes.

Risques de crédit

Les risques de crédit constituent les risques de perte financière les plus importants pour la SEE. Au 31 décembre 2000, la Société s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 43,9 milliards de dollars, tel qu'on peut le voir à la page suivante. Elle examine continuellement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents à tous les accords conclus dans le cadre d'opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques des « meilleurs de sa catégorie » dans les secteurs privé et public.

La SEE gère les risques de crédit liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations.

► GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT DES PORTEFEUILLES

Des progrès importants ont été accomplis pour élaborer et mettre en œuvre en 2000 un nouveau cadre de gestion des risques de crédit. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité du Conseil chargé de la gestion des risques, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment de nouvelles méthodes et des méthodes améliorées pour déterminer les plafonds des risques-pays, des risques liés à l'industrie ainsi qu'au débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital de la SEE et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également des rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations de transactions par la direction, les accumulations de risques et la conformité envers le cadre lui-même.

Les risques-pays sont évalués sans cesse par la division de l'Économie, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. La division de l'Économie évalue les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus la limite de crédit pour le pays en cause est faible.

Les risques liés au débiteur commercial sont examinés périodiquement par la Société, afin de tenir compte des changements susceptibles d'influer sur les risques de crédit du débiteur. La Société évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus la limite de crédit pour le débiteur commercial en cause est faible.

Il incombe à la direction d'appliquer les engagements de la SEE à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration. Toute exception à ces limites doit être approuvée expressément par le Conseil.

► GESTION DES RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS INDIVIDUELLES

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, la Société s'articule autour d'équipes axées sur les principaux secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des pouvoirs d'approbation sont délégués à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

Les opérations éventuelles d'envergure sur le plan du montage et des risques de crédit sont examinées et avalisées par le Bureau de gestion des risques avant d'être approuvées. Le Bureau relève du vice-président, Gestion des risques. Les opérations très importantes sur le plan du montage et des risques de crédit sont aussi examinées et avalisées par le Comité de gestion des risques, qui est composé des sept cadres supérieurs suivants : le président, le vice-président directeur des Services financiers à moyen et à long terme, le premier vice-président et chef de la direction financière, le premier vice-président du Contentieux et secrétaire, le premier vice-président des Services financiers à court terme, le premier vice-président du Développement des affaires et le vice-président de la Gestion des risques. En outre, le Conseil d'administration doit approuver certaines opérations de très grande envergure sur le plan du montage et des risques de crédit.

La Société surveille activement et gère les risques de crédit liés aux opérations après l'engagement, afin de s'assurer qu'en cas de modification des risques, les conséquences soient évaluées et gérées. En cas d'évolution négative des risques, la cote de l'opération est abaissée, les provisions sont rajustées et des mesures sont prises pour atténuer les pertes éventuelles.

Concentration des engagements

Le tableau ci-dessous montre les principales concentrations des engagements commerciaux et souverains sur les marchés géographiques et dans les pays où la SEE assumait des risques à la fin de 2000.

ENGAGEMENTS SELON LE MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE



* Comprend le Mexique

Pays	Portefeuille des prêts		Polices d'assurance et garanties en cours		Placements et instruments financiers dérivés*	Engagements en 2000	
	Prêts bruts	Engagements non versés	À court terme	À moyen terme		\$	%
<i>(en millions de dollars)</i>							
États-Unis	7 910	1 284	3 210	1 589	703	14 696	33
Canada	1 999**	1 043**	856	1 884***	1 386	7 168	16
Chine	1 089	650	137	180	–	2 056	5
Brésil	790	157	362	305	–	1 614	4
Royaume-Uni	876	167	163	111	264	1 581	4
Mexique	1 029	93	202	246	–	1 570	3
Pérou	832	138	9	308	–	1 287	3
Indonésie	939	52	36	41	–	1 068	2
Venezuela	593	123	35	18	–	769	2
Turquie	343	46	195	155	–	739	2
Autres****	5 623	1 072	2 200	2 160	308	11 363	26
Total	22 023	4 825	7 405	6 997	2 661	43 911	100

* Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements.

** Comprend les répercussions d'une transaction de 1 497 millions de dollars signée en 1997, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

*** Comprend 1 782 millions de dollars au titre de l'assurance-cautionnement. Les exportations couvertes par ce programme étaient pour 57 p. 100 destinées aux États-Unis. Le solde représente les exportations vers d'autres pays.

**** Comprend 153 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 1 million de dollars à 644 millions de dollars.

► CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS - PORTEFEUILLE DES PRÊTS

Depuis quatre ans, les prêts bruts se sont accrûs à un taux annuel moyen de 21 p. 100, passant de 10 504 millions de dollars en 1996 à 22 023 millions de dollars en 2000. Cette progression tient à une autre année de croissance record des prêts commerciaux, qui sont passés de 3 784 millions de dollars en 1996 à 14 543 millions de dollars en 2000. Ces quatre dernières années, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 41 p. 100, alors que durant la même période, les prêts souverains n'ont affiché qu'une hausse moyenne de 3 p. 100 par an.

La ventilation des prêts a continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1996, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 36:64; en 2000, il était de 66:34. En 2000, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 96 p. 100 de tous les prêts signés.

Prêts commerciaux productifs

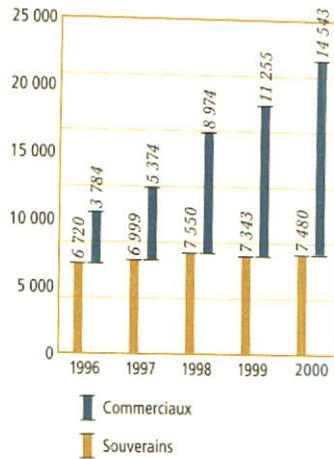
Tel qu'illustré dans le graphique ci-contre, les engagements commerciaux selon le secteur industriel sont restés relativement inchangés par rapport à 1999.

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 4 538 millions de dollars, ou 26 p. 100 des prêts commerciaux productifs. De ce nombre, une fait partie du secteur du transport de surface et représente 1 615 millions de dollars, ou 9 p. 100. Deux autres font partie du secteur du transport aérien et représentent 1 569 millions de dollars, ou 9 p. 100. Les deux dernières, qui appartiennent au secteur des technologies de l'information, représentent 1 355 millions de dollars, ou 8 p. 100.

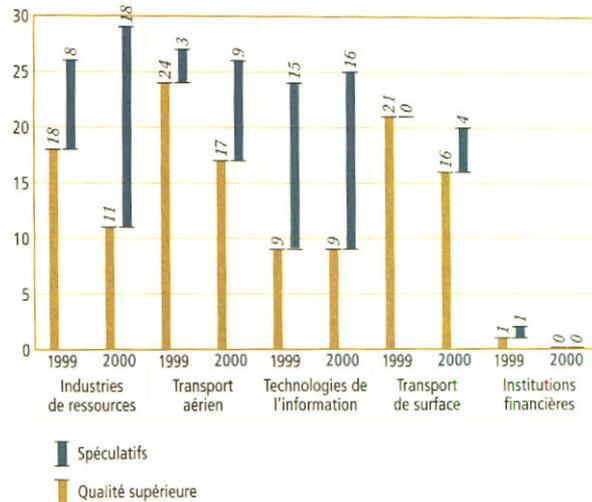
La proportion de prêts spéculatifs par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux s'est nettement accrue en 2000 dans les industries de ressources, ainsi que dans les secteurs du transport aérien et du transport de surface. Cette hausse découle de divers déclassements, de BBB* ou plus, à BB* ou moins, dans chacun de ces secteurs.

* Cote à long terme attribuée par Moody's

PRÊTS BRUTS
(en millions de dollars)



PRÊTS COMMERCIAUX PRODUCTIFS
(en %)



	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements 2000		Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements 1999	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars)								
Industries de ressources	3 804	1 133	4 937	29	2 677	1 054	3 731	26
Transport aérien	4 226	336	4 562	26	3 326	526	3 852	27
Technologies de l'information	3 183	1 176	4 359	25	2 565	831	3 396	24
Transport de surface	3 169	373	3 542	20	2 132	779	2 911	21
Institutions financières	3	-	3	-	307	11	318	2
Total	14 385	3 018	17 403	100	11 007	3 201	14 208	100

Prêts souverains productifs

Les concentrations de risques souverains dans le portefeuille des prêts productifs bruts se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements 2000		Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements 1999		
			\$	%			\$	%	
Chine	1 066	643	1 709	21	Chine	1 113	564	1 677	20
Canada	879	552	1 431	18	Canada	655	896	1 551	19
Pérou	630	–	630	8	Pérou	625	–	625	7
Algérie	544	33	577	7	Venezuela	473	122	595	7
Venezuela	425	123	548	6	Algérie	527	28	555	7
Autres	2 771	436	3 207	40	Autres	2 890	489	3 379	40
Total	6 315	1 787	8 102	100	Total	6 283	2 099	8 382	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 3 p. 100 par rapport à 1999. En règle générale, le niveau des engagements n'a pas augmenté pour les contreparties souveraines.

La réorientation du financement, qui délaisse le secteur public pour se concentrer dans le secteur privé, est illustrée par la hausse minimale du portefeuille des prêts souverains de la Société. À mesure que les vieux prêts sont remboursés, les nouveaux prêts signés ne sont pas assez élevés pour les remplacer. En 2000, 4 p. 100 de tous les prêts signés ont été consentis à des emprunteurs souverains, comparativement à 10 p. 100 en 1999.

► CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS – PORTEFEUILLE DES ASSURANCES

Polices d'assurance et garanties en vigueur

(en millions de dollars)	2000	1999
Court terme	7 405	7 147
Moyen terme	6 997	5 574
Total	14 402	12 721

Au 31 décembre 2000, la concentration en fonction de la durée des polices est restée relativement inchangée par rapport à 1999.

POLICES D'ASSURANCE ET GARANTIES EN VIGUEUR SELON LA DURÉE DES POLICES



Programme d'assurances à court terme

Concentration selon la taille

En 2000, le programme à court terme a appuyé 4 229 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 15 p. 100 du volume total assuré en 2000 (contre 14 p. 100 en 1999). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situent dans la tranche de 1 000 \$ à 500 000 \$. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 1999.

Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs et les engagements de l'année, selon l'ampleur du risque, dans le portefeuille des assurances à court terme.

Valeur de l'encours (en milliers de dollars)	2000		1999	
	Nombre d'acheteurs	Engagements (en millions de dollars)	Nombre d'acheteurs	Engagements (en millions de dollars)
1-500	46 659	5 486	41 050	4 624
501-2 000	4 048	3 873	3 957	3 746
2 001-5 000	985	3 061	987	2 985
5 001-10 000	350	2 442	326	2 293
10 001 et plus	256	5 711	257	5 688
Total	52 298	20 573	46 577	19 336

Concentration par pays

Le programme d'assurances à court terme s'est concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2000		1999		
	\$	%	\$	%	
États-Unis	3 210	43	États-Unis	2 821	39
Canada	856	12	Canada	1 036	15
Brésil	362	5	Brésil	419	6
Iran	267	4	Mexique	279	4
Japon	259	3	Iran	243	3
Autres*	2 451	33	Autres*	2 349	33
Total	7 405	100	Total	7 147	100

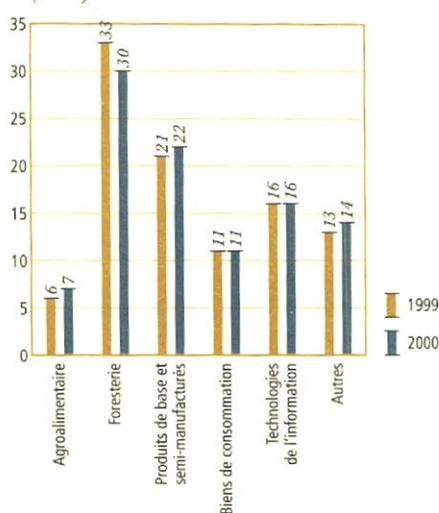
* Comprend 138 pays dont les concentrations varient de 1 000 \$ à 213 millions de dollars (contre 140 pays dont les concentrations allaient de 1 000 \$ à 233 millions de dollars en 1999).

Concentration par secteur industriel

Les concentrations de polices d'assurance en vigueur selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

POLICES D'ASSURANCE EN VIGUEUR PAR SECTEUR INDUSTRIEL

(en %)



Programme d'assurances à moyen terme et garanties

Concentration selon la taille

En 2000, 381 clients ont été appuyés par le programme à moyen terme (contre 378 en 1999). Les cinq principaux clients ont représenté 59 p. 100 des 2 000 polices d'assurance à moyen terme et garanties en vigueur (contre 60 p. 100 en 1999). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 2 631 millions de dollars. Les cinq principales polices et garanties de prêts en vigueur au 31 décembre 2000 comptent pour 25 p. 100 de l'ensemble des polices à moyen terme et garanties en vigueur (contre 32 p. 100 en 1999).

Concentration par pays

Au 31 décembre 2000, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 1 688 opérations dans 124 pays (contre 1 582 opérations dans 124 pays en 1999). L'engagement moyen était de 4,1 millions de dollars (contre 3,5 millions de dollars en 1999).

Les risques les plus élevés relatifs au portefeuille des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en vigueur se concentrent dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2000			1999	
	\$	%		\$	%
Canada	1 884	27	États-Unis	1 367	24
États-Unis	1 589	23	Canada	1 102	20
Pérou	308	4	Brésil	281	5
Brésil	305	4	Colombie	215	4
Mexique	246	4	Israël	214	4
Autres*	2 665	38	Autres*	2 395	43
Total	6 997	100	Total	5 574	100

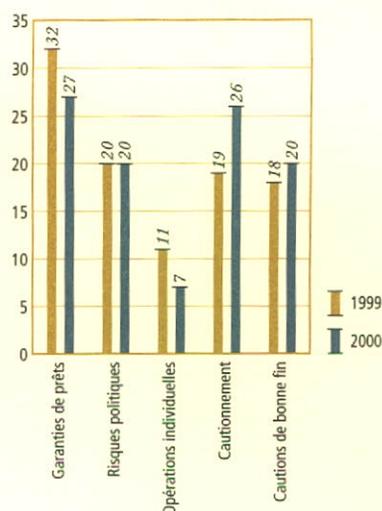
* Comprend 119 pays dont les concentrations varient de 4 000 \$ à 223 millions de dollars (contre 113 pays dont les concentrations allaient de 12 000 \$ à 207 millions de dollars en 1999).

Les engagements au Canada sont constitués principalement d'assurances-cautionnement (1 782 millions de dollars en 2000 contre 1 055 millions de dollars en 1999), dont 57 p. 100 à l'appui d'exportations aux États-Unis (contre 79 p. 100 en 1999). Sur l'ensemble de la concentration aux États-Unis, les garanties à l'appui de conventions de prêts représentent 1 517 millions de dollars (81 p. 100).

Concentration par programme

Les engagements à moyen terme se sont accrus de 1 423 millions de dollars, ou 26 p. 100, par rapport à 1999. Les engagements relatifs aux cautionnements et aux cautions de bonne fin ont augmenté respectivement de 727 millions de dollars et de 351 millions de dollars par rapport à 1999.

CONCENTRATION PAR PROGRAMME
(en %)



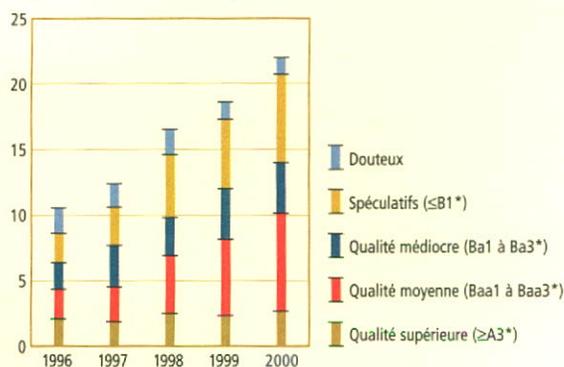
Qualité du crédit

► QUALITÉ DU CRÉDIT - PRÊTS

Les prêts productifs bruts ont augmenté de 20 p. 100 en 2000 pour atteindre 20 700 millions de dollars, contre 17 290 millions de dollars en 1999. Cette augmentation tient principalement à la croissance record continue du volume de prêts commerciaux signés, les nouveaux prêts souverains restant près de leur niveau de 1999. La concentration des risques reste comparable à celle de 1999, mais les créances de qualité moyenne ou spéculatives augmentent.

Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont décliné, passant de 7 p. 100 en 1999 à 6 p. 100 en 2000. Durant l'année, six prêts d'une valeur totale de 92 millions de dollars ont été reclassifiés parmi les prêts douteux : trois prêts commerciaux d'une valeur totale de 43 millions de dollars et trois prêts souverains totalisant 49 millions de dollars. Six prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars ont été radiés durant l'année sur la provision pour pertes sur prêts, alors qu'aucune radiation de prêt n'avait eu lieu en 1999.

PRÊTS BRUTS
(en milliards de dollars)



* Cote à long terme attribuée par Moody's

Engagements sur prêts

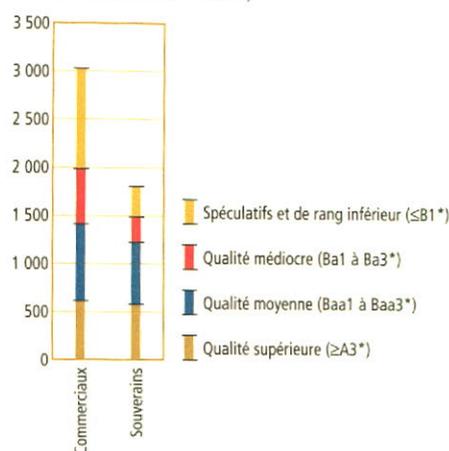
Les engagements commerciaux non versés ont décliné de 7 p. 100, passant de 3 239 millions de dollars en 1999 à 3 028 millions de dollars en 2000. La ventilation des catégories de créances est restée relativement constante, les prêts de qualité médiocre ou spéculatifs reculant à 54 p. 100 du total, comparativement à 61 p. 100 en 1999.

Dans le portefeuille des prêts souverains, les engagements non versés ont fléchi de 20 p. 100, passant de 2 106 millions de dollars en 1999 à 1 797 millions de dollars en 2000. La ventilation des catégories de créances dans le portefeuille des prêts souverains est restée presque inchangée par rapport à l'année précédente. La proportion des engagements non versés à l'égard des prêts de qualité médiocre et spéculatifs est montée à 32 p. 100 en 2000, comparativement à 30 p. 100 en 1999.

Le tableau qui suit présente les engagements sur prêts non versés par catégorie de risque.

ENGAGEMENTS SUR PRÊTS

(en millions de dollars)



* Cote à long terme attribuée par Moody's

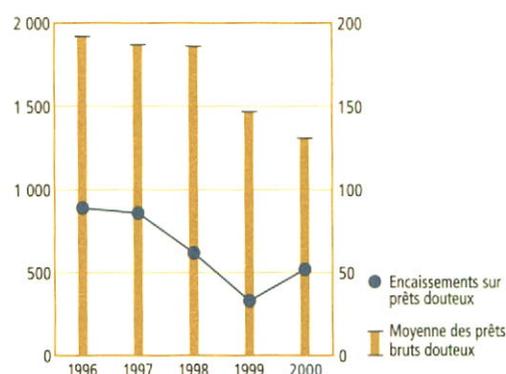
Catégorie de risques*	2000				1999	
	Commercial	%	Souverain	%	Total	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	608	20	572	32	1 180	24
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	797	26	644	36	1 441	30
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Ba3)	574	19	264	15	838	18
Créances spéculatives et de rang inférieur (≤B1)	1 049	35	317	17	1 366	28
Total	3 028	100	1 797	100	4 825	100

* Cote à long terme attribuée par Moody's

Prêts douteux

ENCAISSEMENTS SUR PRÊTS DOUTEUX PAR RAPPORT À LA MOYENNE DES PRÊTS BRUTS DOUTEUX

(en millions de dollars)



(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Moyenne des prêts bruts douteux	1 311	1 468	1 861	1 869	1 919
Encaissements sur prêts douteux (principal et intérêts)	52	33	62	86	89
Flux de trésorerie par rapport à la moyenne des prêts	3,97 %	2,25 %	3,33 %	4,60 %	4,64 %

En 2000, deux prêts commerciaux en Yougoslavie, d'une valeur totale de 5 millions de dollars, trois prêts souverains au Pakistan totalisant 49 millions de dollars et un prêt commercial au Canada d'une valeur de 38 millions de dollars ont été reclassifiés parmi les prêts douteux. Aucun prêt n'a été reclassifié parmi les prêts productifs.

Des prêts douteux d'une valeur totale de 105 millions de dollars consentis à des emprunteurs commerciaux ont été radiés à même la provision pour pertes sur prêts. Une provision avait été constituée pour ces prêts les années précédentes et aucune provision supplémentaire n'a été requise en 2000.

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allègement de la dette consentis à l'égard de prêts souverains douteux se sont élevés à 12 millions de dollars en 2000 (contre 59 millions de dollars en 1999). Ils portaient sur le Cameroun et ne figurent pas parmi les encaissements sur prêts douteux dans le graphique précédent.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des prêts non commerciaux, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et d'intérêts de prêts douteux s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2000		1999
Corée du Sud (commercial)	30	Cameroun	13
Cameroun	9	Pérou (douteux seulement)	7
Yougoslavie	7	Venezuela	7
Canada (commercial)	5	Autres	6
Autres	1		
Total	52	Total	33

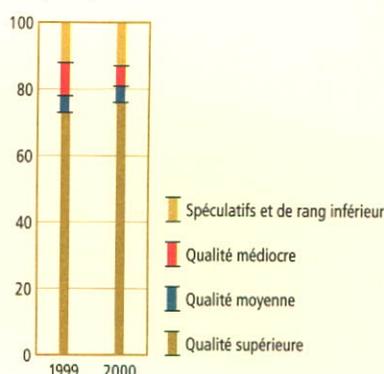
► QUALITÉ DU CRÉDIT - ASSURANCES

La Société classe les risques-pays sur une échelle de 1 à 4 (1 représentant les créances de qualité supérieure et 4, les créances spéculatives).

Court terme

Au sein du programme d'assurances à court terme, la ventilation comparative des risques en fonction de la classification des risques-pays est restée relativement inchangée par rapport à 1999. Le groupe le plus important de dettes éventuelles à court terme est formé des pays de la catégorie 1, qui représentent 5 634 millions de dollars, soit 76 p. 100 de l'ensemble des dettes éventuelles à court terme.

POLICES D'ASSURANCE À COURT TERME EN VIGUEUR (en %)



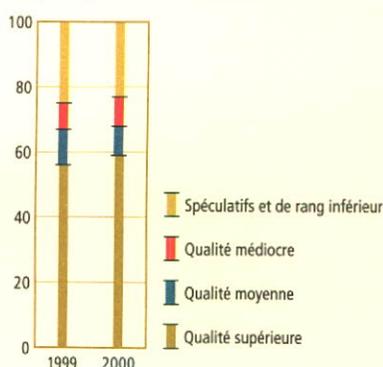
Moyen terme

Du côté du programme d'assurances à moyen terme, il y a eu en 2000 une hausse de 3 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure, par rapport à 1999, et une diminution de 3 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances spéculatives.

L'accroissement de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure est attribuable en partie à une hausse globale de 7 p. 100 des engagements au Canada, hausse liée à l'utilisation accrue de l'assurance-cautionnement à l'appui des exportateurs.

La diminution de la concentration dans la catégorie des créances spéculatives au sein du programme à moyen terme découle d'une baisse des concentrations au Brésil et en Turquie.

POLICES D'ASSURANCE À MOYEN TERME EN VIGUEUR (en %)



Indemnisations

(en millions de dollars)	2000	1999
Indemnités réglées	84	134
Indemnités recouvrées	30	17
Indemnités nettes	54	117

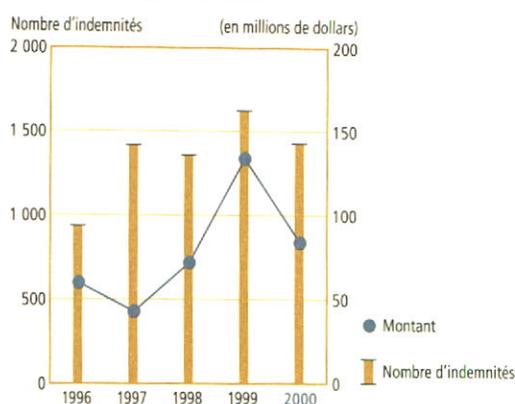
En 2000, la Société a réglé 1 427 indemnités dans 73 pays. En 1999, elle en avait réglé 1 622 dans 66 pays.

Cette diminution découle surtout de l'incidence, en 1999, d'une série de crises sur le marché, telles que le défaut de paiement de la Russie et la dévaluation de la monnaie au Brésil. Ces facteurs n'ont pas joué en 2000.

Il y a eu une baisse de 37 p. 100 de la valeur des indemnités réglées, qui s'est établie à 84 millions de dollars en 2000, et une baisse de 12 p. 100 du nombre d'indemnités réglées par rapport à 1999.

Au cours des cinq dernières années, les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,71 p. 100 des polices d'assurance et garanties en vigueur.

INDEMNITÉS RÉGLÉES



Concentration selon la taille

(en millions de dollars)	2000			1999		
	Indemnités réglées \$	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées \$	Indemnités réglées \$	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées \$
0 \$ – 100 000 \$	19	1 304	28	20	1 472	11
100 001 \$ – 1 million de dollars	28	112	1	34	124	2
Plus de 1 million de dollars	37	11	1	80	26	4
Total	84	1 427	30	134	1 622	17

Comme il y avait eu en 1999 un plus grand nombre d'indemnités élevées (plus de 1 million de dollars), le montant moyen des indemnités réglées a diminué en 2000, passant de 83 000 \$ à 59 000 \$.

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)	2000					1999				
	Défaut	Insolvabilité	Non-transfert	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Non-transfert	Autres	Total
Afrique et Moyen-Orient	1	–	–	–	1	1	1	–	1	3
Asie-Pacifique	11	1	–	1	13	2	22	–	5	29
Europe	5	3	–	–	8	8	4	22	7	41
Amérique du Sud et Amérique centrale	19	–	–	1	20	10	7	–	–	17
Amérique du Nord et Antilles*	28	10	–	4	42	23	17	–	4	44
Total	64	14	–	6	84	44	51	22	17	134

* Comprend le Mexique

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par un acheteur, à la date d'échéance, de l'ensemble ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises livrées et acceptées par l'acheteur.

L'augmentation des indemnités réglées pour la région de l'Asie-Pacifique pour cause de défaut de paiement est attribuable principalement à une hausse des indemnités versées à l'égard de sinistres en Inde (9 millions de dollars).

Les indemnités versées à l'égard de sinistres en Équateur (14 millions de dollars) viennent contrebalancer une baisse au Brésil (3 millions de dollars) et au Venezuela (2 millions de dollars) et expliquent la plus grande partie de l'augmentation des indemnités relatives à l'Amérique du Sud.

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La baisse de 21 millions de dollars, par rapport à 1999, des indemnités versées par suite d'insolvabilité dans la région de l'Asie-Pacifique tient surtout à une diminution des sinistres à Hong Kong (18 millions de dollars) et en Chine (5 millions de dollars), atténuée toutefois par une augmentation des indemnités à l'égard du Japon (1 million de dollars).

Les indemnités versées en 1999 pour des sinistres en Colombie (3 millions de dollars), au Chili et au Brésil (2 millions de dollars chacun) expliquent la diminution en Amérique du Sud.

La diminution globale des indemnités pour cause de défaut de paiement et d'insolvabilité en Amérique du Nord et dans les Antilles s'explique surtout par une baisse aux États-Unis (5 millions de dollars), atténuée toutefois par des hausses au Canada (3 millions de dollars).

Risque de non-transfert

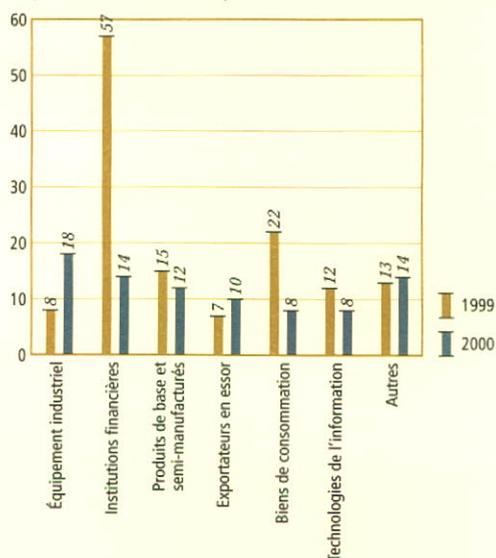
Par risque de non-transfert, on entend des restrictions imposées par une loi ou une directive gouvernementale dans le pays du client qui limitent ou empêchent le transfert de devises et qui, par conséquent, empêchent le client d'effectuer le paiement à l'exportateur.

Les indemnités pour risque de non-transfert de 22 millions de dollars versées en Europe en 1999 étaient attribuables à l'incapacité des banques russes de remplir leurs obligations.

Concentration par secteur industriel

Dans le secteur des institutions financières, 8 indemnités d'une valeur totale de 14 millions de dollars ont été réglées en 2000, comparativement à 35 d'une valeur de 57 millions de dollars en 1999. Les indemnités versées en 2000 découlaient principalement de sinistres en Équateur (13 millions de dollars). La plupart des indemnités versées en 1999 se rapportaient à des sinistres en Russie (22 millions de dollars) et à Hong Kong (18 millions de dollars).

INDEMNITÉS RÉGLÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL
(en millions de dollars)

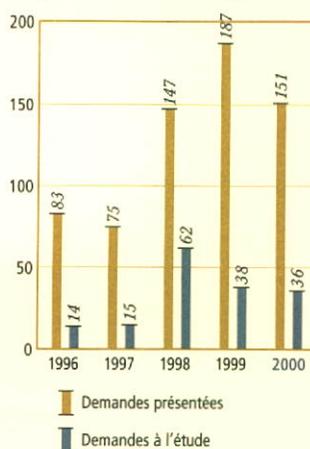


Demandes d'indemnisation présentées

À la fin de 2000, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 36 millions de dollars (contre 38 millions de dollars en 1999). Les cinq plus fortes concentrations concernaient des sinistres au Pakistan (14 millions de dollars), aux États-Unis (11 millions de dollars), au Canada (4 millions de dollars), en Grèce (2 millions de dollars) et en Argentine (1 million de dollars).

La valeur des demandes présentées a diminué, passant de 187 millions de dollars en 1999 à 151 millions de dollars en 2000. Les cinq pays où les demandes ont été les plus élevées en 2000 sont les États-Unis (59 millions de dollars), le Canada (16 millions de dollars), l'Équateur (14 millions de dollars), l'Inde (10 millions de dollars) et le Chili (9 millions de dollars).

DEMANDES D'INDEMNISATION PRÉSENTÉES ET À L'ÉTUDE
(en millions de dollars)



► QUALITÉ DU CRÉDIT - PLACEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Par risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie, on entend les risques de crédit associés aux dépôts portant intérêt, aux titres négociables, aux placements et aux instruments financiers dérivés que détient la SEE. La Société utilise les instruments financiers dérivés pour convertir les risques du marché en risques de crédit. Dans le cas des dépôts portant intérêt, des titres négociables et des placements, le risque potentiel est représenté par la valeur comptable des instruments financiers. La perte éventuelle sur les instruments financiers dérivés correspond quant à elle au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. La section sur les risques du marché décrit de façon plus détaillée les activités de la SEE relatives aux instruments financiers dérivés. Les politiques adoptées par la SEE en matière de gestion des risques limitent les risques de crédit que peut prendre la Société à l'égard de contreparties en fonction de la cote de solvabilité et de la durée du crédit. Les risques de crédit font l'objet d'une évaluation continue. Les changements notés dans la solvabilité de contreparties et les variations du marché peuvent entraîner un dépassement des limites établies, auquel cas la direction détermine les mesures à prendre.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de solvabilité, des risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie de la SEE.

(en millions de dollars)

Cote de solvabilité*	Terme jusqu'à l'échéance				Total
	Moins d'un an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Aaa	362	65	1	16	444
Aa1	594	97	41	31	763
Aa2	354	20	59	12	445
Aa3	679	124	21	72	896
A1	51	37	-	-	88
A2	25	-	-	-	25
Total	2 065	343	122	131	2 661

* Cote à long terme attribuée par Moody's

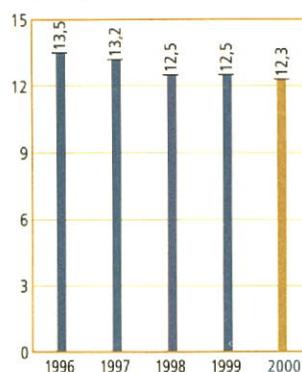
Provisions

► PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La SEE classe ses prêts en cinq catégories. Les quatre premières représentent les groupes de prêts productifs qui ont la même cote de solvabilité. La Société classe ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de 1 à 4 (1 représentant les créances de qualité supérieure et 4, les créances spéculatives) avant d'établir une provision générale pour chaque catégorie de risques liés aux prêts productifs. La cinquième catégorie représente les prêts qualifiés de douteux après une évaluation individuelle, et elle fait l'objet d'une provision spécifique qui est établie en fonction des flux de trésorerie actualisés.

La provision pour pertes sur prêts de la SEE a décliné en pourcentage des prêts bruts, pour se situer à 12,3 p. 100. La baisse de 0,2 p. 100 par rapport à 1999 est attribuable à une proportion plus élevée de financement à court terme en 2000, ce financement étant constitué de prêts qui arrivent à échéance dans moins d'un an. N'eût été cette hausse du financement à court terme, la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts serait restée identique à celle des deux années précédentes.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS EN POURCENTAGE DES PRÊTS BRUTS (en %)



Prêts commerciaux

La Société se sert de cotes externes sur ses emprunteurs commerciaux pour classer les prêts commerciaux selon différentes catégories de risques. Lorsque de telles cotes ne sont pas disponibles, les évaluations de prêts et un système de notation interne permettent de déterminer la catégorie d'un prêt donné. Un taux de provision générale est établi, pour chaque catégorie de risques, d'après les taux d'impayés publiés par les agences extérieures d'évaluation du crédit et les antécédents de perte de la Société.

Le tableau qui suit présente la provision de 2000 pour pertes sur prêts commerciaux en pourcentage des engagements.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS COMMERCIAUX PAR CATÉGORIE DE RISQUES

(en %)



(en millions de dollars)	2000			1999		
	Provision	Engagements**	%	Provision	Engagements**	%
Catégorie de risques*						
Créances de qualité supérieure (≥A3)	27	1 743	2	25	1 575	2
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	212	5 904	4	167	4 265	4
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Ba3)	420	3 014	14	311	2 223	14
Créances spéculatives (≤B1)	969	3 754	26	764	2 944	26
Prêts douteux	138	151	91	211	242	87
Total	1 766	14 566	12	1 478	11 249	13

* Cote à long terme attribuée par Moody's

** Les engagements comprennent les prêts bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.

La provision pour pertes sur prêts commerciaux s'est accrue de 20 p. 100 par rapport à 1999, ce qui est inférieur au taux de croissance des engagements commerciaux (29 p. 100). La hausse de la provision s'explique principalement par une augmentation importante des créances de qualité moyenne, pour lesquelles le taux de provision est de 4 p. 100, soit moins que la moyenne de 12 p. 100. Les créances de qualité supérieure ont une incidence moins grande sur le montant de la provision, parce que les taux de défaut de paiement prévus sont plus bas que pour les autres créances.

La provision exigée pour les prêts douteux a diminué, passant de 211 millions de dollars en 1999 à 138 millions de dollars en 2000. Cette baisse est attribuable en partie à la radiation de six prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars. Cette radiation a été compensée en partie par la reclassification dans la catégorie des prêts douteux de deux prêts d'une valeur de 5 millions de dollars en Yougoslavie et d'un prêt commercial de 38 millions de dollars à un emprunteur au Canada.

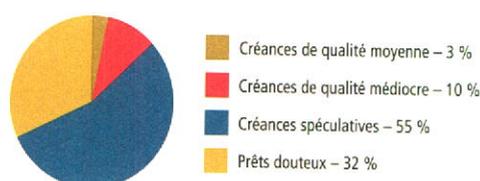
Le tableau qui suit présente les changements apportés à la provision pour pertes sur prêts commerciaux.

(en millions de dollars)	2000	1999
Solde au début de l'exercice	1 478	1 107
Croissance du portefeuille	270	288
Déplacement du crédit	36	70
Augmentation attribuable à des prêts douteux supplémentaires	24	81
Radiations	(105)	–
Opérations de change	63	(68)
Solde à la fin de l'exercice	1 766	1 478

Prêts souverains

La Société classe les contreparties souveraines selon des caractéristiques communes par catégorie ou groupe de risques, en fonction des cotes d'agences extérieures d'évaluation du crédit. Pour classer les pays qui n'ont pas de cote de solvabilité particulière, elle a recours à une évaluation fondée sur des données repères internes et externes. La Société applique aux engagements un taux de provision générale en tenant compte des taux d'impayés publiés par les agences extérieures d'évaluation du crédit et de ses propres antécédents de perte.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS SOUVERAINS PAR CATÉGORIE DE RISQUES (en %)



Le tableau qui suit présente la provision de 2000 pour pertes sur prêts souverains en pourcentage des engagements.

(en millions de dollars)	2000			1999		
	Provision	Engagements**	%	Provision	Engagements**	%
Catégorie de risques*						
Créances de qualité supérieure (≥A3)	1	954	–	1	747	–
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	30	1 502	2	29	1 454	2
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Ba3)	93	928	10	116	1 158	10
Créances spéculatives (≤B1)	517	2 352	22	509	2 315	22
Prêts douteux	293	556	53	191	493	39
Total	934	6 292	15	846	6 167	14

* Cote à long terme attribuée par Moody's

** Les engagements comprennent les prêts bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.

La provision pour pertes sur prêts souverains douteux s'est accrue de 102 millions de dollars par rapport à 1999. Cette hausse découle en partie d'une réévaluation de prêts douteux au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Russie, qui s'est traduite par une augmentation de 52 millions de dollars de la provision. Des remboursements moins élevés de ces pays ont forcé la Société à accroître sa provision, en fonction d'une baisse prévue des flux de trésorerie futurs. En outre, trois prêts souverains au Pakistan d'une valeur de 49 millions de dollars ont été reclassifiés en 2000 dans la catégorie des prêts douteux, ce qui a fait monter de 44 millions de dollars la provision pour prêts souverains douteux.

Le tableau qui suit présente les effets de ces changements sur la provision pour pertes sur prêts souverains.

(en millions de dollars)	2000	1999
Solde au début de l'exercice	846	953
Croissance du portefeuille	(24)	(2)
Déplacement du crédit	(11)	20
Réévaluation des prêts douteux	86	(60)
Opérations de change	37	(65)
Solde à la fin de l'exercice	934	846

► PROVISION POUR SINISTRES SUR ASSURANCES ET GARANTIES

Au 31 décembre 2000, la provision pour sinistres sur assurances et garanties s'établissait à 569 millions de dollars, en hausse de 115 millions de dollars, ou 25 p. 100, par rapport à la provision de 454 millions de dollars établie en 1999. Cette augmentation de la provision est surtout attribuable à l'expansion soutenue des portefeuilles des assurances à court et à moyen terme. En 2000, la somme de 168 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances et garanties. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances et garanties a été réduite de 62 millions de dollars, en raison de la réévaluation des indemnités recouvrables et des frais de règlement des sinistres de 6 millions de dollars. La provision s'est aussi accrue de 15 millions de dollars en raison des fluctuations de change.

PORTION NON RECOUVRABLE DES INDEMNITÉS RÉGLÉES SELON LE MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE - 2000 (en %)

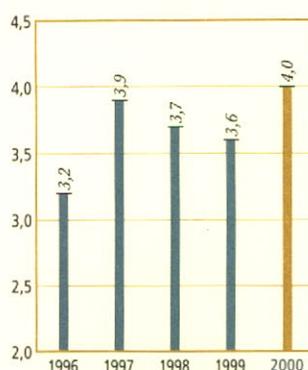


* Comprend le Mexique

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 94 p. 100 visaient le programme à court terme.

La provision en pourcentage des polices d'assurance et des garanties en vigueur est restée dans une fourchette de 3,2 p. 100 à 4,0 p. 100 et s'est située en moyenne à 3,7 p. 100 depuis cinq ans. La provision est établie en fonction de la valeur actuarielle de la dette éventuelle au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et se fonde sur des hypothèses (fréquence et gravité des sinistres) pertinentes pour chaque programme d'assurances, et est dérivée des antécédents de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour qu'elle puisse couvrir toutes les pertes prévues 19 fois sur 20. L'accroissement de la provision en 2000 s'explique par l'expansion de la plupart des programmes d'assurances ainsi que par une croissance correspondante des demandes d'indemnisation à l'étude et des sinistres non déclarés.

PROVISION EN POURCENTAGE DES POLICES D'ASSURANCE ET DES GARANTIES EN VIGUEUR
(en %)



► CAPITALISATION

La Société a un actif brut de 25,1 milliards de dollars (contre 23,2 milliards de dollars en 1999), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions de 5,3 milliards de dollars (contre 4,6 milliards de dollars en 1999). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas eu à contracter d'emprunts pour 21 p. 100 de son actif (contre 20 p. 100 en 1999).

Le tableau qui suit présente la capitalisation de la SEE pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Avoir de l'actionnaire :					
Capital	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 009	815	697	562	434
Total partiel	1 992	1 798	1 680	1 545	1 417
Provisions	3 289	2 798	2 516	1 984	1 683
Total de la capitalisation	5 281	4 596	4 196	3 529	3 100

► Risques du marché

Par risques du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change. La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Comité du Conseil d'administration chargé de la gestion des risques. Toutes les semaines, des représentants du service des Marchés financiers se réunissent et, de son côté, le Groupe des finances de la Société se réunit toutes les deux semaines pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, de même que pour déterminer les besoins de trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque trimestre (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de la Société chargé de la gestion de l'actif et du passif, au Comité du Conseil d'administration chargé de la gestion des risques et au Conseil d'administration lui-même.

► GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le tableau qui suit présente la ventilation des portefeuilles d'éléments d'actif de la SEE.

(en millions de dollars)	Total	%	CAD	USD	Autres monnaies
Portefeuille à taux variable	12 895	53	1 174	10 947	774
Portefeuille à taux fixe	9 128	38	214	8 428	486
Placements	2 171	9	981	1 169	21

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir du financement à un taux inférieur au LIBOR. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques liés aux taux d'intérêt et à des risques de change. Ces écarts entre l'actif et le passif sont mesurés par rapport au plafond de la politique et sont signalés à la haute direction tous les mois.

Risques liés aux taux d'intérêt

Par risques liés aux taux d'intérêt, on entend les fluctuations défavorables des taux d'intérêt auxquelles sont exposés la valeur marchande et les intérêts créditeurs nets de la Société. Ces risques se concrétisent lorsque les portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas quant aux dates d'échéance ou dates de révision des taux d'intérêt.

Risques de change

Par risques de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque les dates d'échéance des portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas, peu importe la devise. Ces risques sont mesurés en fonction de la conversion.

Les risques de perte pour la SEE en raison de fluctuations possibles des taux de change et des taux d'intérêt sont mesurés et gérés dans le cadre des politiques approuvées par le Conseil d'administration et des lignes directrices concernant les opérations de la Société. Les risques du marché sont regroupés et gérés de façon intégrée. Des plafonds ont été établis à l'égard des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt par rapport aux intérêts créditeurs nets projetés et à la valeur économique. Les risques sont ainsi classés, calculés et limités en fonction d'un équivalent consolidé en dollars canadiens, et couvrent les transactions de la SEE portant sur des prêts, des placements, du financement et des instruments financiers dérivés.

Les risques liés aux taux d'intérêt et les risques de change auxquels la SEE s'expose se situent actuellement dans les limites de ses lignes directrices et de ses politiques en matière de gestion des risques.

La SEE continue d'améliorer ses techniques d'analyse, ses systèmes d'information et ses rapports afin de pouvoir toujours mieux évaluer et gérer les risques auxquels elle s'expose. Les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés font l'objet d'un examen annuel par le Conseil d'administration de la SEE.

► INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La SEE se sert de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de financement, de placement et de gestion des risques. Parmi les instruments financiers auxquels elle a recours, notons les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et de garantie de taux d'intérêt, les swaps d'indice boursier, les contrats à terme et les options.

La Société ne s'engage pas dans des transactions concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le service de Gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme des transactions conclues par la Société en matière d'instruments financiers dérivés, à leur conclusion et de façon constante, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du service de Gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct au trésorier et au premier vice-président et chef de la direction financière. Les risques financiers inhérents aux instruments dérivés font quant à eux l'objet d'un examen et de rapports conformément aux politiques de gestion des risques inhérents aux opérations du marché. La Société a recours aux instruments dérivés surtout dans le cadre des trois grands types d'opérations suivantes :

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits de financement à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts de financement plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains sur trois mois, la Société peut obtenir un rendement plus élevé en effectuant un swap de dépôt en yens. Elle convertit alors des dollars américains en yens, fait un dépôt en yens sur trois mois puis procède, à l'échéance, à un swap en dollars américains du dépôt et des intérêts. Pour améliorer le rendement du placement, on a recours à un contrat de change à terme.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques grâce à une diversification des concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, la Société peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille de placements en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques liés aux taux d'intérêt.

► **Risques liés aux liquidités**

Par risques liés aux liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société. Conformément à ses politiques de gestion des risques, la SEE doit disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets au cours des six prochains mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Pour ce faire, elle mesure tous les mois sa situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport à la haute direction.

La SEE a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

Accès aux marchés du papier commercial : Dans le cours normal de ses activités, la SEE se sert de ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2000, le solde moyen de la dette à court terme était de 3 574 millions de dollars (contre 3 429 millions de dollars en 1999), à un taux de rotation de 15 fois (contre 21 fois en 1999).

Encaisse et titres négociables : La SEE détient une encaisse et des titres négociables pour s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes, si nécessaire, pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. En 2000, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 3 215 millions de dollars (contre 2 758 millions de dollars en 1999).

Mécanisme de crédit standby : À titre préventif, la SEE maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 2 milliards de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

► **COTES DE SOLVABILITÉ**

La SEE agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Toutes les obligations qu'elle émet à titre d'instruments d'emprunt sont des obligations du Canada. Les titres qu'elle émet portent une cote de risque pondérée nulle, d'après les lignes directrices sur la suffisance du capital établies par les organismes nord-américains de réglementation bancaire.

La SEE a les cotes de solvabilité suivantes :

	Titres en CAD		Titres en devises	
	À long terme	À court terme	À long terme	À court terme
Moody's	Aa1	P-1	Aa1	P-1
Standard & Poors	AAA	A-1+	AA+	A-1+
Agence japonaise d'évaluation du crédit	AAA	–	AAA	–

► **Risques opérationnels**

Par risques opérationnels, on entend les risques potentiels d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. La SEE dispose de politiques et de procédures qui établissent clairement la répartition des responsabilités et qui prévoient la préparation en temps opportun de rapports internes à l'intention de la direction.

Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables pertinents généralement reconnus et appliqués de façon uniforme. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels les provisions pour pertes sur prêts et pour sinistres, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une large mesure, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société s'est dotée d'un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le Comité de vérification rencontre régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, de l'avis de la SEE, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 20 aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société réalise sur le Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

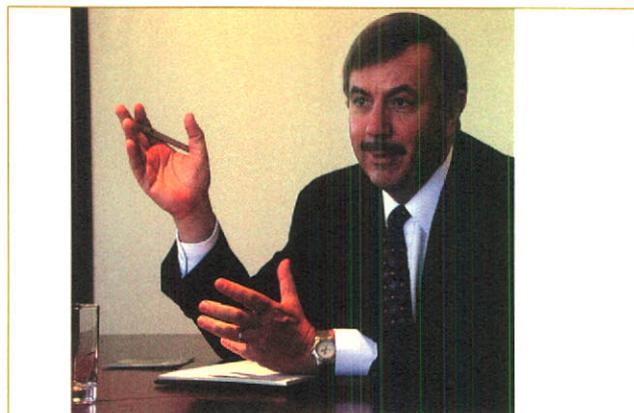


A. Ian Gillespie

Le premier vice-président
et chef de la direction financière,



Peter Allen



Peter Allen
*Premier vice-président et
chef de la direction financière*

Rapport du vérificateur



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR GENERAL OF CANADA

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société pour l'expansion des exportations au 31 décembre 2000 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur l'expansion des exportations* et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

Le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in blue ink, reading "L. Denis Desautels".

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada

le 9 février 2001

États financiers consolidés

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2000

(en millions de dollars)

	2000	1999
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	104	778
Titres négociables (note 3)	2 083	2 471
Placements (note 4)	170	168
Intérêts courus	18	25
	2 375	3 442
Prêts		
Prêts nets (notes 5, 6 et 7)	17 886	14 844
Intérêts et honoraires courus	344	291
	18 230	15 135
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	74	77
Montants liés aux instruments financiers dérivés	253	807
Autres éléments d'actif	58	53
	385	937
Total de l'actif	20 990	19 514
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (notes 12 et 13)		
Emprunts	17 583	16 325
Intérêts courus	454	698
	18 037	17 023
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes fournisseurs et autres crédits	84	92
Primes d'assurance reportées	21	24
Montants liés aux instruments financiers dérivés	287	123
Provision pour sinistres sur assurances et garanties (note 10)	569	454
	961	693
<i>Engagements sur prêts et dettes éventuelles</i> (notes 8 et 9)		
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 14)	983	983
Bénéfices non répartis	1 009	815
	1 992	1 798
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	20 990	19 514

Voir notes complémentaires.

Approuvé par le Conseil d'administration



J. Pattillo
Administrateur



A. Ian Gillespie
Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en millions de dollars)	2000	1999
Intérêts créditeurs	1 585	1 258
Prêts	197	146
Titres négociables et placements	1 782	1 404
Intérêts débiteurs	1 066	796
Intérêts créditeurs nets	716	608
Primes d'assurance et commissions de garantie	144	133
Provision pour pertes sur créances (note 11)	549	523
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	311	218
Frais d'administration	117	100
Bénéfice net	194	118
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	815	697
À la fin de l'exercice	1 009	815

Voir notes complémentaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en millions de dollars)	2000	1999
Exploitation		
Bénéfice net	194	118
Éléments sans incidence sur les espèces et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	549	523
Augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à recevoir	(242)	(253)
(Diminution) augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à payer	(237)	286
Augmentation (diminution) nette des montants liés aux instruments dérivés	356	(212)
Autres variations	(62)	(146)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	558	316
Placements		
Versements de prêts	(7 210)	(6 374)
Remboursements de prêts	4 434	3 380
Diminution (augmentation) des titres négociables	421	(1 204)
(Augmentation) diminution des placements	(3)	163
Flux de trésorerie affectés aux placements	(2 358)	(4 035)
Financement		
Émissions d'emprunts à long terme	4 889	6 971
Remboursements d'emprunts à long terme	(3 173)	(2 475)
Diminution des emprunts à court terme	(607)	(60)
Flux de trésorerie provenant du financement	1 109	4 436
Effet des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	17	(20)
(Diminution) augmentation nette des espèces et des quasi-espèces	(674)	697
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	778	81
À la fin de l'exercice	104	778
Représentées par		
Espèces	65	18
Bcns du Trésor	39	760
	104	778
Renseignements complémentaires		
Espèces payées en intérêts	1 069	708

Voir notes complémentaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

► 1. Mandat et activités de la Société

La Société pour l'expansion des exportations (« la Société » ou « la SEE ») a été créée le 1^{er} octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* (« la Loi »), dont la dernière modification a pris effet le 10 juin 1993. Mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, la Société a pour mission de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. La Loi révisée de 1993 donne à la SEE la souplesse nécessaire pour envisager une gamme d'options plus vaste afin de répondre aux besoins des entreprises canadiennes qui exportent ou qui investissent à l'étranger. La Loi prévoit que ses dispositions et la portée de son application soient réexaminées à intervalles réguliers. Le premier examen a eu lieu en 2000. La SEE est en train d'examiner ou de mettre en application la réponse du gouvernement aux recommandations du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes ainsi que du Comité sénatorial des banques et du commerce, relativement à l'examen. La Société relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, la SEE a constitué en société Exinvest Inc. (« la filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les états financiers de la filiale ont été consolidés à ceux de la SEE.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu* en ce qui concerne leurs bénéfices.

La Loi impose un plafond à la SEE sur ses programmes de dettes éventuelles. Elle précise que la Société peut assumer, en vertu des montants de principal dus à l'égard des accords en cours, une dette éventuelle qui, à aucun moment, ne peut dépasser un montant égal à 10 fois son capital autorisé, ou un montant plus important accordé aux termes d'une loi de crédits. En 1999, le plafond est passé de 15 à 17,5 milliards de dollars aux termes d'une telle loi. Au 31 décembre 2000, les dettes éventuelles s'établissaient à 14,4 milliards de dollars (contre un montant de 12,7 milliards en 1999).

La SEE agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de son capital versé et de ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2000 était de 27 milliards de dollars (contre 25,2 milliards en 1999), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 17,6 milliards de dollars (contre 16,3 milliards en 1999).

► 2. Résumé des principales conventions comptables

Espèces et quasi-espèces

Les quasi-espèces représentent des placements à court terme hautement liquides, facilement convertibles en montants d'espèces déclarés et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. Les espèces et les quasi-espèces qui figurent au bilan de la SEE comprennent des espèces et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. D'autre part, les opérations de placement et de financement qui ne requièrent pas d'espèces ou de quasi-espèces sont exclues de l'état des flux de trésorerie et sont déclarées ailleurs dans les états financiers.

Titres négociables et placements

Les titres et placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés à leur coût. Les gains et les pertes sur ces titres et placements ne sont portés aux résultats qu'au moment où ils sont réalisés, et l'actif correspondant est alors supprimé du bilan. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre ou d'un placement comptabilisé à son coût, ce titre ou ce placement est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value. Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur du marché. Les gains et les pertes sur les placements comptabilisés à la valeur du marché sont inclus dans les intérêts créditeurs sur les titres négociables et les placements.

Prêts nets

Les prêts nets sont déclarés déduction faite des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus représentent les intérêts capitalisés conformément aux accords de rééchelonnement conclus avec des emprunteurs souverains dans le cas des prêts considérés comme douteux mais non constatés aux fins des états financiers. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que la direction estime qu'un prêt devrait être classé comme prêt douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'en raison des circonstances, la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du principal et des intérêts selon les modalités du prêt. Les montants reçus à l'égard du prêt sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Aucune portion de l'encaisse reçue à l'égard du prêt, une fois considéré comme douteux, n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'y a pas d'écriture de contrepassation à une provision spécifique et qu'il n'est pas établi que le principal est entièrement recouvrable selon les modalités

du prêt. Lorsqu'on a pu établir que les montants exigibles font l'objet de remboursements réguliers, normalement après trois ans, le prêt est de nouveau considéré comme productif, et on reprend la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Les revenus reportés au titre des prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts (note 7) et la provision pour sinistres sur assurances et garanties (note 10). La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur son évaluation de l'incidence d'événements et de changements récents dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent peut-être le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

La provision générale pour pertes sur prêts est estimée à partir des taux antérieurs d'impayés et de recouvrement des prêts. Dans le cas des prêts spécifiquement considérés comme douteux, les montants recouvrables sont calculés en fonction des meilleures estimations du montant des flux de trésorerie futurs provenant de chaque emprunteur et du moment de leur réception.

La provision pour sinistres sur assurances et garanties compte deux volets, le premier se rapportant aux programmes d'assurances et le second, aux garanties de prêts. La provision pour les programmes d'assurances est calculée à partir de l'actualisation des indemnités futures nettes estimées, déduction faite des primes futures nettes, d'après des hypothèses conformes aux antécédents de la Société. D'autres montants sont prévus pour tenir compte des écarts défavorables éventuels par rapport aux hypothèses les plus probables. Même si ces montants varient selon l'incertitude inhérente à chaque programme et selon l'hétérogénéité des polices (taille et durée) de chaque portefeuille, l'établissement des estimations est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires. La provision pour sinistres sur garanties de prêts est établie quant à elle à partir des mêmes hypothèses que la provision générale pour pertes sur prêts.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est établie après examen de la possibilité de recouvrement de tous les prêts consentis à des emprunteurs commerciaux et souverains, et représente les pertes probables sur les prêts, fondées sur les meilleures estimations de la direction.

Des *provisions spécifiques* sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, qui est mesurée par l'actualisation des flux de trésorerie prévus aux taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme rajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

La *provision générale* comprend toutes les provisions pour pertes sur prêts accumulées comme mesure de prudence et à l'égard desquelles la moins-value n'a pas été déterminée de façon spécifique. Pour l'établissement de cette provision, la direction décompose son portefeuille en regroupant les risques de crédit. Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, elle se sert des données fournies par les agences extérieures d'évaluation du crédit et de ses propres antécédents sur les taux d'impayés et sur les pourcentages de perte. Ces provisions permettent d'absorber les pertes sur créances subies dans le portefeuille lorsque, de l'avis de la direction, les conditions et les tendances économiques du moment observées dans des industries données, dans des régions données ou pour d'autres types de concentrations de prêts donnent manifestement lieu à une moins-value, ce qui peut se produire dès le versement.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances et garanties, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances et garanties

La provision pour sinistres sur assurances est établie à partir de l'examen actuariel des sinistres nets subis et des sinistres éventuels nets, et représente la valeur actualisée nette du passif, fondée sur les meilleures estimations de la direction, en vertu des polices en vigueur. La provision pour sinistres sur garanties de prêts est établie de la même manière que la provision générale pour pertes sur prêts. La provision correspondante est enregistrée dans la provision pour pertes sur créances.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats dès que la protection entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties sur la durée des polices en ligne droite. Les primes des accords de réassurance et les montants recouverts sur les sinistres subis sont comptabilisés comme réductions des postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées sur les polices d'assurance transférées aux réassureurs et les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités non versées sont déduites respectivement des primes reportées et des indemnités recouvrables.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés afin de gérer les risques liés notamment aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments tiennent lieu d'instruments de couverture. Les accords sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes payées ou les escomptes reçus sont reportés et amortis sur la durée de l'accord. Les rentrées ou les paiements nets sont portés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour la même période et au même poste que l'accord. Lorsqu'il existe des conventions de positionnement, le principal et les intérêts courus sur les accords couvrant des emprunts à long terme ou des titres négociables sont regroupés par contrat. Les soldes à recevoir qui en découlent sont portés aux autres actifs, et les soldes à payer, aux autres éléments de passif et revenus reportés. Les instruments financiers dérivés couvrant des emprunts à court terme sont portés aux autres actifs ou passifs et revenus reportés, selon leur nature.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont portés aux intérêts débiteurs.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les dépenses liées aux effets de commerce, aux créances comptables sur le marché monétaire enregistré, aux obligations et aux instruments financiers dérivés, l'amortissement de l'escompte à la souscription et des frais d'émission d'emprunt, ainsi que les gains et pertes de change. Les gains ou les pertes sur les obligations rachetées par la Société et sur le dégageant de swaps connexes sont soit portés aux résultats au moment de l'opération, soit reportés et amortis sur la durée de l'émission d'emprunt de remplacement, le cas échéant.

Avantages sociaux

Le 24 avril 2000, la SEE a établi un régime de retraite à prestations déterminées afin de fournir à ses employés des prestations de retraite. Les coûts du régime sont établis de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon les hypothèses les plus probables de la direction. La dernière évaluation a été effectuée par un actuaire indépendant le 31 décembre 2000. Le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation quant aux prestations accumulées était fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les coûts annuels du régime comprennent les prestations déterminées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre du régime, déduction faite des intérêts créditeurs sur les actifs du régime; l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant le reste de la période moyenne de service des employés actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis que si le gain ou la perte actuariel net au début de l'exercice dépasse de 10 p. 100 les obligations au titre des prestations accumulées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre les coûts du régime et les cotisations au régime est compris dans les comptes créditeurs et autres crédits.

La Société fournit également à ses employés d'autres avantages sociaux après-retraite, notamment une assurance-vie et un régime de soins de santé et de soins dentaires. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé de manière actuarielle et sont comptabilisés au moment où les employés les gagnent.

La Société a adopté la nouvelle norme de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) relative à l'enregistrement et à la divulgation des avantages sociaux des employés. Les recommandations de cette nouvelle norme s'appliquent de manière prospective.

► 3. Titres négociables

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son programme d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille des placements ou dans celui des placements temporaires.

Les titres du portefeuille des placements comprennent les titres détenus pour fins de liquidités et les placements à long terme. Les placements temporaires ne sont détenus que pour une courte période de temps. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille des placements et le portefeuille des placements temporaires représentent leur valeur comptable.

(en millions de dollars)	2000			1999
	Portfeuille		Total	
Émis ou garantis par :	Placements	Placements temporaires		Total
Gouvernement canadien*	397	–	397	528
Entreprises	780	250	1 030	449
Institutions financières	561	80	641	1 480
Autres titres souverains	15	–	15	14
Total des titres négociables	1 753	330	2 083	2 471

* Comprend les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés d'État.

Le tableau ci-dessous montre les rendements des titres négociables de la SEE et l'utilisation qui est faite des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux devises au titre du portefeuille des placements de la Société.

(en millions de dollars)	2000				1999
	Terme jusqu'à l'échéance*			Total	
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans		Total
Portfeuille des placements					
Titres à taux fixe	250	226	45	521	686
Accords de swaps	(66)	(106)	–	(172)	(202)
Total partiel	184	120	45	349	484
Rendement à l'échéance (en %)*	5,53	5,59	6,86	5,92	5,93
Titres à taux variable	1 186	10	36	1 232	1 314
Accords de swaps	58	104	–	162	183
Total partiel	1 244	114	36	1 394	1 497
Rendement à l'échéance de révision (en %)*				6,38	5,55
Total du portefeuille des placements	1 428	234	81	1 743	1 981
Placements temporaires					
Titres à taux variable	330	–	–	330	471
Rendement ponctuel (en %)				5,73	5,18
Valeur à l'achat				329	468
Total	1 758	234	81	2 073	2 452

* Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.

Les risques de crédit assumés à l'égard des accords de swaps représentent une fraction du montant théorique des titres indiqués ci-dessus, et correspondent à la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de crédit assumés dans le cas des accords de swaps détenus dans le portefeuille des placements sont exposés à la note 16.

► 4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectés d'une valeur de 121 millions de dollars (contre 115 millions en 1999) détenus par la filiale de la SEE, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 49 millions (contre 53 millions en 1999) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et la Monnaie royale canadienne. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. La Monnaie royale canadienne, une société d'État, est apparentée à la Société en raison d'une propriété commune. Le placement auprès de la Monnaie royale canadienne a été effectué à sa juste valeur, selon les mêmes modalités que celles établies avec des tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et est comptabilisé à son coût.

(en millions de dollars)	2000				1999
	Terme jusqu'à l'échéance*			Total	
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans		Total
Placements à taux fixe	4	8	37	49	53
Placements à taux variable	121	–	–	121	115
Total des placements	125	8	37	170	168
Rendement* (en %)	5,87	6,34	6,46	6,41	6,33

* Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.

► 5. Prêts nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)	2000					1999				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	47	8,96	59	1,61	106	108	9,11	8	3,21	116
2000	–	–	–	–	–	855	8,34	2 155	1,58	3 010
2001	1 019	8,40	3 774	1,49	4 793	926	8,56	1 683	2,33	2 609
2002	764	8,32	1 382	1,92	2 146	675	8,47	1 091	1,83	1 766
2003	692	8,14	1 268	1,82	1 960	582	8,23	910	1,55	1 492
2004	691	7,96	1 127	1,83	1 818	566	8,00	747	1,60	1 313
2005	629	7,85	972	1,71	1 601	492	7,81	603	1,66	1 095
2006 à 2010	2 583	7,68	2 391	1,33	4 974	1 867	7,71	1 929	1,24	3 796
2011 et au-delà	2 504	7,58	798	0,81	3 302	1 350	7,70	743	0,86	2 093
Prêts productifs	8 929	7,68	11 771	1,49	20 700	7 421	7,81	9 869	1,58	17 290
Prêts douteux (note 6)	199		1 124		1 323	176		1 132		1 308
Prêts bruts	9 128		12 895		22 023	7 597		11 001		18 598
Moins : Intérêts capitalisés non courus sur les										
– prêts douteux (note 6)					616					573
– prêts productifs*					549					609
Prêts					20 858					17 416
Moins : Provision pour pertes sur prêts (note 7)					2 700					2 324
Revenus reportés au titre des prêts					272					248
Prêts nets					17 886					14 844

* Représente le solde non amorti couru pendant que le prêt était douteux.

Au 31 décembre 2000, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 8,36 p. 100 (contre 7,52 p. 100 en 1999) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 94 jours (contre 108 jours en 1999).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux, comme suit :

(en millions de dollars)	2000					1999				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts souverains	3 290	8,44	3 025	1,27	6 315	3 256	8,45	3 027	1,23	6 283
Prêts commerciaux	5 639	7,36	8 746	1,60	14 385	4 165	7,45	6 842	1,75	11 007
Total	8 929	7,68	11 771	1,49	20 700	7 421	7,81	9 869	1,58	17 290

Le tableau qui suit montre les mouvements des intérêts capitalisés non courus au cours de l'exercice.

(en millions de dollars)	2000	1999
Solde au début de l'exercice	1 182	1 255
Intérêts capitalisés	22	68
Amortissement	(77)	(69)
Recettes en espèces	5	(2)
Opérations de change	33	(70)
Solde à la fin de l'exercice	1 165	1 182

► 6. Prêts douteux

La Société a des prêts bruts douteux de 1 323 millions de dollars (contre 1 308 millions en 1999), dont 1 166 millions en prêts souverains (contre 1 060 millions en 1999) et 157 millions en prêts commerciaux (contre 248 millions en 1999). Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux au cours de l'exercice :

(en millions de dollars)	2000	1999
Solde au début de l'exercice	1 308	1 929
Prêts considérés comme douteux	95	161
Prêts rétablis comme prêts productifs	–	(647)
Prêts radiés	(105)	–
Intérêts capitalisés	23	39
Remboursements de principal	(42)	(15)
Montant reçu du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	(12)	(59)
Opérations de change	56	(100)
Solde à la fin de l'exercice	1 323	1 308

Les radiations de prêts de 105 millions de dollars (contre aucune en 1999) proviennent de six prêts commerciaux accordés à des emprunteurs de Corée du Sud, France, Zambie, Libéria, Canada et Russie. Ces prêts ont été radiés après épuisement de toutes les méthodes de recouvrement, lorsqu'il n'existait plus aucune probabilité de recouvrement. Les radiations ont été affectées à la provision pour pertes sur prêts et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net de l'exercice.

Les concentrations les plus importantes de prêts bruts douteux sont données dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars)	2000			1999		
	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts
Prêts souverains						
Cameroun	411	262	149	Cameroun	379	234
Côte d'Ivoire	249	172	77	Côte d'Ivoire	235	169
Russie	119	47	72	Russie	117	46
Congo	54	41	13	Congo	52	40
Gabon	52	25	27	Gabon	50	25
Autres	281	63	218	Autres	227	174
Total partiel	1 166	610	556	1 060	567	493
Prêts commerciaux	157	6	151	248	6	242
Total des prêts douteux	1 323	616	707	1 308	573	735
Moins : Provision spécifique (note 7)			431			402
Prêts douteux nets			276			333

En 2000, les paiements de principal et d'intérêts reçus des emprunteurs à l'égard des prêts douteux se sont élevés à 52 millions de dollars (contre 33 millions en 1999). Ces montants ont été appliqués à la valeur comptable des prêts douteux et ne touchent pas les intérêts créditeurs.

► 7. Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts se répartit comme suit :

(en millions de dollars)	2000			1999		
	Prêts commerciaux	Prêts souverains	Total	Prêts commerciaux	Prêts souverains	Total
Provision spécifique pour prêts douteux	138	293	431	211	191	402
Provision générale	1 628	641	2 269	1 267	655	1 922
Total	1 766	934	2 700	1 478	846	2 324

La provision spécifique pour prêts douteux ramène la valeur comptable de ces prêts à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie estimatifs sont établis en fonction des antécédents de paiement des emprunteurs souverains, antécédents qui indiquent, dans une large mesure, la volonté et la capacité de chaque emprunteur d'effectuer les paiements futurs. Les antécédents sont modifiés, au besoin, pour permettre d'établir les flux de trésorerie futurs estimatifs, qui sont alors escomptés selon les taux inhérents aux accords de prêts.

La Société a d'importantes concentrations de prêts dans des pays qui, selon les agences extérieures d'évaluation du crédit, présentent une cote de qualité médiocre. En effet, 26 p. 100 du portefeuille des prêts productifs de la SEE est concentré dans les sept pays ci-dessous, pour un total de 5 100 millions de dollars.

(en millions de dollars)	2000		Pays	1999	
	Prêts productifs bruts	% des prêts productifs		Prêts productifs bruts	% des prêts productifs
Mexique	1 029	5	Indonésie	896	5
Indonésie	939	5	Pérou	741	4
Pérou	832	4	Brésil	738	4
Brésil	790	4	Mexique	713	4
Venezuela	593	3	Venezuela	609	4
Algérie	544	3	Algérie	527	3
Argentine	373	2	Colombie	451	3
Total	5 100	26	Total	4 675	27

En outre, la Société a un prêt de 1 433 millions de dollars (contre 1 151 millions en 1999) accordé à une seule contrepartie spécialisée dans le transport de surface aux États-Unis.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts :

(en millions de dollars)	2000			1999		
	Spécifique	Générale	Total	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	402	1 922	2 324	421	1 639	2 060
Croissance du portefeuille	–	246	246	(4)	290	286
Déplacement du crédit	–	25	25	–	90	90
Augmentation nette des prêts douteux	110	–	110	21	–	21
Radiations*	(105)	–	(105)	–	–	–
Opérations de change	24	76	100	(36)	(97)	(133)
Solde à la fin de l'exercice	431	2 269	2 700	402	1 922	2 324

* Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les radiations.

► 8. Engagements sur prêts

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts s'élèvent à 4 825 millions de dollars (contre 5 345 millions en 1999). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 67 p. 100 des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements sur prêts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2000		1999	
	Versements prévus	%	Versements prévus	%
Exercice				
2000	–	–	2 798	52
2001	2 776	58	706	13
2002	451	9	348	7
2003 et au-delà	1 598	33	1 493	28
Total	4 825	100	5 345	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et leur rendement réel immobilisé. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)	2000				1999			
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel %	À taux variable \$	Écart %	À taux fixe \$	Rendement ponctuel %	À taux variable \$	Écart %
Prêts souverains	1 539	8,31	258	2,93	1 891	8,35	215	2,72
Prêts commerciaux	65	6,45	2 963	2,26	71	6,83	3 168	1,83
Total	1 604	8,24	3 221	2,32	1 962	8,29	3 383	1,88

► 9. Dettes éventuelles

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties. Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances d'au plus un an contre le défaut de paiement d'acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus d'accepter la marchandise et la résiliation du contrat. Quant aux risques politiques assurés par la SEE, ils s'établissent comme suit : non-transfert et

non-convertibilité des devises, annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, guerre et troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit portant des échéances de plus d'un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance-caution de bonne fin couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat, les garanties-cautions de soumission ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents le capital-actions et les autres types d'investissements à l'étranger.

Au 31 décembre 2000, les polices d'assurance et les garanties en cours de la Société s'élevaient à 14 402 millions de dollars (contre 12 721 millions en 1999). Les échéances de ces polices et de ces garanties se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Assurances à court terme	7 405	7 147
Assurances à moyen terme		
2000	–	1 058
2001	1 394	963
2002	1 119	299
2003	2 441	1 721
2004	457	283
2005	525	420
2006 à 2010	538	542
2011 et au-delà	523	288
Total	14 402	12 721

La répartition géographique des engagements les plus élevés au titre des risques ultimes s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000			1999			
	À court terme	À moyen terme	Total	À court terme	À moyen terme	Total	
États-Unis	3 210	1 589	4 799	États-Unis	2 821	1 367	4 188
Canada	856	1 884	2 740	Canada	1 036	1 102	2 138
Brésil	362	305	667	Brésil	419	281	700
Mexique	202	246	448	Chine	217	174	391
Turquie	195	155	350	Royaume-Uni	141	182	323
Autres	2 580	2 818	5 398	Autres	2 513	2 468	4 981
Total	7 405	6 997	14 402	Total	7 147	5 574	12 721

Un montant de réassurance de 977 millions de dollars (contre 520 millions en 1999) a été déduit des polices d'assurance en vigueur.

Des primes de réassurance s'élevant à 12 millions de dollars (contre 5 millions en 1999) ont été déduites du total des primes gagnées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

► 10. Indemnités recouvrables sur assurances et provision pour sinistres sur assurances et garanties

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Solde au début de l'exercice	77	44
Indemnités réglées	84	134
Indemnités recouvrées	(30)	(17)
Réévaluation des indemnités recouvrables	(62)	(82)
Opérations de change	5	(2)
Solde à la fin de l'exercice	74	77

Du montant total de 84 millions de dollars versé en indemnités en 2000, 93 p. 100 visaient le programme des assurances à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000		1999		
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	
États-Unis	28	9	États-Unis	34	7
Équateur	14	–	Russie	27	–
Inde	9	–	Hong Kong	18	–
Canada	8	1	Chine	10	–
Mexique	3	1	Brésil	6	1
Autres	22	19	Autres	39	9
Total	84	30	Total	134	17

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances et garanties :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Solde au début de l'exercice	454	436
Provision pour sinistres sur assurances	158	133
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	10	(7)
Réévaluation des indemnités recouvrables	(62)	(82)
Frais de règlement des sinistres	(6)	(3)
Opérations de change	15	(23)
Solde à la fin de l'exercice	569	454

► 11. Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Provision pour pertes sur prêts	381	397
Provision pour sinistres sur assurances	158	133
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	10	(7)
Provision pour pertes sur créances	549	523

► 12. Titres d'emprunt

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés de capitaux du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en billets de trésorerie et en d'autres titres d'emprunt connexes à court terme portant une échéance d'au plus un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres titres à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les billets à taux fixe libellés en monnaie étrangère, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés surtout pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les accords d'instruments dérivés et les billets structurés servent à minimiser le coût du capital, et ils sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les emprunts se présentent comme suit, en fonction de leur échéance :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Emprunts à court terme	3 270	3 782
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
– à moins d'un an	3 273	2 992
– à plus d'un an	11 040	9 531
Total des emprunts à long terme	14 313	12 523
Total partiel	17 583	16 305
Plus : Escomptes et primes non amortis	(5)	5
Reports	5	15
Total des emprunts	17 583	16 325

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les titres reportés).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
À court terme	32	54
À long terme	422	644
Total des intérêts courus à payer	454	698

Billets structurés

La Société a émis un certain nombre de billets structurés dans le cadre de son programme d'emprunt. Ces billets sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les billets structurés en cours, qui sont compris dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	2000	1999
Billets remboursables par anticipation/prorogéables	1 982	1 446
Obligations à taux variable inversé	730	–
Billets liés à l'indice boursier	596	788
Deux devises	543	984
Barrière	–	240
Autres	250	180
Total	4 101	3 638

La Société a signé des accords de swaps pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer un produit du swap pour répondre aux exigences du règlement des obligations d'emprunt et assurer le service de ces obligations. Elle a créé essentiellement un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swaps par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui a permis de convertir le risque potentiel du marché en risque de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, au moyen des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés à la note 16.

► 13. Échéances des titres d'emprunt

Le tableau ci-dessous montre l'utilisation que fait la SEE des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

(en millions de dollars)	2000						1999	
Échéance	Émissions d'instruments financiers dérivés pour des couvertures particulières		Montant net	Rendement* (%)	Émissions d'instruments financiers dérivés pour des couvertures non particulières		Montant Net	Rendement* (%)
	Émissions d'instruments financiers	Émissions d'instruments financiers dérivés pour des couvertures particulières			Montant net	Rendement* (%)		
Émissions à taux fixe								
2000	–	–	–	–	–	–	289	8,63
2001	2 033	(1 583)	450	6,25	15	465	433	6,25
2002	2 296	(1 396)	900	6,88	15	915	866	6,40
2003	1 933	(1 029)	904	6,47	15	919	870	6,81
2004	1 482	(1 055)	427	6,75	15	442	–	–
2005	241	(241)	–	–	465	465	–	–
2006 à 2010	3 282	(3 045)	237	8,60	76	313	228	8,60
2011 et au-delà	109	(79)	30	8,25	60	90	29	8,25
Total partiel	11 376	(8 428)	2 948	7,25	661	3 609	2 715	7,49
Émissions à taux variable								
2000	–	–	–	–	–	–	6 351	–
2001	4 510	1 670	6 180	–	(15)	6 165	1 169	–
2002	772	1 420	2 192	–	(13)	2 179	1 077	–
2003	177	1 040	1 217	–	(15)	1 202	366	–
2004	159	1 106	1 265	–	(15)	1 250	1 604	–
2005	41	245	286	–	(465)	(179)	198	–
2006 à 2010	535	3 057	3 592	–	(77)	3 515	2 327	–
2011 et au-delà	13	82	95	–	(61)	34	219	–
Total partiel	6 207	8 620	14 827	6,44	(661)	14 166	13 311	5,63
Total	17 583	192	17 775		–	17 775	16 026	

* Rendement à l'échéance des émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de révision des émissions à taux variable.

Les risques de crédit et d'autres aspects des émissions d'instruments financiers dérivés sont expliqués dans la note 16.

► 14. Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 1999). Au cours de l'exercice, la Société n'a émis aucune action, et n'en avait pas émis non plus en 1999.

► 15. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, à l'intérieur des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2000									1999	
	Actif			Passif			Engag. nets en devises	Taux	Engag. nets en devises	Taux	
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net					
Dollars américains	16 864	365	17 229	(9 564)	(7 753)	(17 317)	(88)	1,5002	(17)	1,4433	
Euros	442	(15)	427	(879)	455	(424)	3	1,4092	1	1,4525	
Livres sterling	842	(11)	831	(69)	(762)	(831)	–	2,2432	2	2,3314	
Yens japonais	35	(35)	–	(502)	502	–	–	0,0131	–	0,0141	
Dollars néo-zélandais	–	–	–	(166)	166	–	–	0,6641	–	0,7547	
Dollars australiens	8	(8)	–	(87)	87	–	–	0,8349	–	0,9482	
Dollars de Hong Kong	–	–	–	(78)	78	–	–	0,1924	–	0,1857	
Rands sud-africains	–	–	–	(11)	11	–	–	0,1984	–	0,2347	
Couronnes suédoises	9	–	9	–	(9)	(9)	–	0,1587	–	0,1697	
Couronnes norvégiennes	5	–	5	–	(5)	(5)	–	0,1705	–	0,1801	

* Les instruments financiers dérivés comprennent les swaps de devises et les contrats de change (se reporter à la note 16).

La Société a connu un gain de change de 1 million de dollars en 2000 (contre une perte de 12 millions en 1999). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements de la SEE au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

► 16. Instruments financiers dérivés

La SEE, qui gère activement ses engagements par rapport aux risques du marché, a recours à des instruments financiers dérivés, qu'elle utilise à des fins autres que de spéculation, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie. La Société utilise une vaste gamme de ces instruments pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en œuvre ses stratégies de gestion de ses éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux lignes directrices établies par le service de la Gestion des risques de trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels les intérêts payés ou reçus s'appliquent ne sont pas échangés.

Swaps de devises – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Contrats de garantie de taux d'intérêt – accords à court terme en vertu desquels deux parties conviennent d'immobiliser un taux d'intérêt pendant une période préétablie, sur un montant théorique et compte tenu de l'indice du taux d'intérêt, à partir d'une date ultérieure donnée.

Contrats à terme – engagements d'acheter ou de remettre des instruments du marché monétaire à une date ultérieure donnée, à un prix donné. Les instruments sont des obligations entre la Société et le marché organisé sur lequel le contrat est négocié.

Options – accords qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter un élément d'actif financier à un prix donné pendant une période donnée.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des institutions financières bénéficiant d'une cote initiale de solvabilité A pour les crédits sur trois ans ou moins, et de AA- pour les crédits supérieurs à trois ans. Elle a en outre mis en place des politiques et des mécanismes internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des institutions avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux limites établies en consultation avec le ministère des Finances et approuvées par le Comité de vérification du Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements ne devrait pas dépasser 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (même somme qu'en 1999), montant qui est compris dans les comptes créditeurs.

Le tableau qui suit donne les taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change conclus par la Société, pour lesquels il y avait des montants de principal contractuels ou théoriques en cours au 31 décembre.

<i>(en millions de dollars)</i>	2000				Total	1999 Total
	Terme jusqu'à l'échéance					
	Moins d'un an	De un à trois ans	De trois à cinq ans	Plus de cinq ans		
Swaps de devises	1 662	1 555	1 227	3 690	8 134	7 630
Swaps de taux d'intérêt	1 002	1 819	750	120	3 691	3 124
Contrats de change	2 786	–	–	–	2 786	3 153
Total des instruments financiers dérivés	5 450	3 374	1 977	3 810	14 611	13 907
Juste valeur des instruments financiers dérivés						
Positive	47	95	47	87	276	706
Négative	(151)	(42)	(76)	(107)	(376)	(254)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

► 17. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est accrue par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits plus loin ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché. La Société n'a pas l'intention de vendre ces instruments sur le marché avant leur échéance.

L'estimation totale de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau qui se trouve à la page suivante n'équivaut pas à l'estimation de la valeur sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	2000		1999	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Instruments financiers portés au bilan				
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	534	536	495	495
Titres à taux variable	1 671	1 671	2 756	2 756
Placements	170	174	168	155
Prêts :				
Prêts productifs à taux fixe	8 296	8 716	6 912	7 362
Prêts productifs à taux variable	9 930	10 767	8 138	9 475
Prêts douteux	276	276	333	333
Total	20 877	22 140	18 802	20 576
Comptes créditeurs	84	84	92	92
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe	11 637	11 669	11 189	11 274
Emprunts à taux variable	6 400	6 400	5 814	5 814
Total	18 121	18 153	17 095	17 180

Nota : La valeur comptable des éléments d'actif et de passif exposés ci-dessus diffère légèrement des soldes des états financiers, car il n'est pas tenu compte des reports qui n'ont pas de juste valeur.

(en millions de dollars)	2000	1999
	Juste valeur	Juste valeur
Instruments financiers hors bilan		
Swaps de devises	(57)	351
Swaps de taux d'intérêt	18	21
Contrats de change	(61)	80
Engagements sur prêts non versés		
– à taux fixe	103	67
– à taux variable	(64)	(68)

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs, la Société sépare ses prêts selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'escompte en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor des États-Unis pour les flux de trésorerie à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'escompte du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour estimer la juste valeur des engagements sur prêts non versés, elle applique la même méthode que pour évaluer les prêts productifs.

L'estimation de la juste valeur des placements et des emprunts à taux fixe fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie et aux cours du marché. Comme le taux des placements et des emprunts à taux variable change souvent, leur valeur comptable sert à estimer leur juste valeur.

Les comptes fournisseurs ont, par nature, une durée assez courte. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à la fin de l'exercice. Dans le cas des swaps de devises et de taux d'intérêt, la Société utilise une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'escompte qui sert à estimer la juste valeur des accords de swaps est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swaps.

► 18. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec des sociétés d'État.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. Au cas par cas, une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette est accordé aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international. Le gouvernement du Canada a, jusqu'ici, versé à la Société une somme égale aux montants consentis par le Club de Paris aux emprunteurs souverains de la Société au titre d'accords d'allègement de la dette. Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard des prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme c'est le cas pour tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Des intérêts créditeurs sont constatés, dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a reçu du gouvernement du Canada 12 millions de dollars (contre 59 millions en 1999) au titre du remboursement du principal en vertu d'accords d'allègement de la dette.

Elle a en outre des prêts et des engagements non versés totalisant respectivement 844 et 653 millions de dollars, pour lesquels elle peut se tourner vers le Trésor en cas de défauts de paiement.

► 19. Avantages sociaux

Le 24 avril 2000, la Société a établi un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq dernières années d'emploi. Tous les employés permanents de la SEE en sont membres, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Les employés ont eu jusqu'au 4 janvier 2001 pour transférer au nouveau régime de retraite de la SEE leurs prestations de retraite constituées au 23 avril 2000 ou les laisser dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique jusqu'à la retraite. En 2001, le gouvernement du Canada transférera les fonds au régime de retraite de la Société afin de financer le passif découlant du régime de retraite ainsi transféré. Par conséquent, l'actif du régime de retraite et l'obligation découlant des prestations ne reflètent aucun élément d'actif ni de passif relativement aux années de service décomptées avant le 24 avril 2000.

Le tableau suivant donne la situation financière du régime de retraite de la SEE au 31 décembre 2000.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régime de retraite	
	Régime enregistré	Régime complémentaire
Obligation au titre des prestations :		
Obligation au début de l'exercice	–	–
Prestations constituées durant l'exercice	5 442	986
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	270	49
Prestations versées	(57)	(1)
Obligation prévue à la fin de l'exercice	5 655	1 034
Juste valeur de l'actif du régime :		
Juste valeur au début de l'exercice	–	–
Rendement réel de l'actif	112	–
Cotisations de l'employeur	3 807	582
Cotisations des employés	1 624	3
Prestations versées	(57)	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	5 486	584
État de la capitalisation – déficit du régime	(169)	(450)
Perte actuarielle nette non amortie	35	8
Passif au titre des prestations constituées	(134)	(442)

Dépenses nettes au titre du régime de retraite

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régime de retraite	
	Régime enregistré	Régime complémentaire
Prestations constituées durant l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	3 818	983
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	270	49
Rendement prévu de l'actif	(147)	(8)
Total	3 941	1 024

Au 31 décembre 2000, la totalité de l'actif du régime de retraite a été investie dans une caisse à revenu fixe.

Autres avantages sociaux

En plus du programme de prestations de retraite, la Société offre certains avantages sociaux comme de l'assurance-vie, des prestations de soins de santé et de soins dentaires, aux employés retraités. Ils ne sont pas capitalisés et l'obligation projetée de la Société au 31 décembre 2000 est de 22,5 millions de dollars (contre 20 millions au 31 décembre 1999). L'augmentation vient en partie des prestations gagnées en 2000, s'élevant à 1,6 million de dollars, et des intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées, s'élevant à 1,5 million de dollars. Par ailleurs, il y a eu un gain actuariel de 110 000 \$ en 2000. Les prestations totales versées au cours de l'exercice ont été de 607 000 \$. L'adoption de la nouvelle norme de l'ICCA pour l'enregistrement des prestations des employés a entraîné une obligation transitoire de 10,2 millions de dollars (soit l'écart entre l'obligation déjà constituée par la Société et l'obligation initiale déterminée par méthode actuarielle), qui est amortie aux résultats. Les dépenses pour l'exercice actuel s'élèvent à 3,8 millions de dollars, et comprennent l'amortissement de l'obligation transitoire de 604 000 \$.

Hypothèses

Le taux d'escompte utilisé pour l'obligation projetée au titre des prestations constituées est de 7,25 p. 100. Le taux moyen d'augmentation générale des salaires devrait être égal au taux d'inflation (présumé à 3 p. 100), plus un gain de productivité de 1 p. 100 et un ajustement au titre du mérite. On s'attend d'autre part à un taux de rendement à long terme sur les actifs du régime de 8 p. 100, soit le même que pour le taux annuel initial visant la couverture des soins de santé.

► 20. Opérations portées au Compte du Canada

Aux termes de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de l'administration adéquate des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct du vérificateur général du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, qui comportent essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables approuvées par le gouvernement du Canada, s'élevaient à 2 644 millions de dollars au 31 décembre 2000 (contre 2 749 millions de dollars en 1999).

La Loi prévoit que les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et les responsabilités en vertu de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 13 milliards de dollars sur le Compte du Canada. La situation à l'égard de cette limite, déterminée conformément à la Loi, est de 4 921 millions de dollars (contre 5 133 millions de dollars en 1999). Un montant de réassurance de 37 millions de dollars a été déduit des polices d'assurance en vigueur.

La Société a retenu 28 millions de dollars (contre 25 millions de dollars en 1999) sur les recettes et les recouvrements au titre du Compte du Canada, afin de couvrir les dépenses et les frais généraux engagés à l'égard des opérations qui y ont été portées.

► 21. Reclassification de données comparatives

Certaines données comparatives de 1999 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2000.

Revue des cinq dernières années

► BILANS

au 31 décembre

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Prêts bruts	22 023	18 598	16 524	12 373	10 504
Moins : intérêts capitalisés non courus	1 165	1 182	1 255	1 082	998
Moins : provision pour pertes sur prêts	2 700	2 324	2 060	1 628	1 423
Moins : revenu reporté au titre des prêts	272	248	220	207	160
Prêts nets	17 886	14 844	12 989	9 456	7 923
Encaisse et placements*	2 357	3 417	1 730	1 927	1 444
Intérêts courus et autres éléments d'actif*	747	1 253	761	262	214
Total de l'actif	20 990	19 514	15 480	11 645	9 581
Emprunts*	17 583	16 325	12 636	9 556	7 735
Intérêts courus et autres éléments de passif*	846	937	728	208	189
Provision pour sinistres sur assurances et garanties	569	454	436	336	240
Total du passif	18 998	17 716	13 800	10 100	8 164
Capital-actions	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 009	815	697	562	434
Avoir de l'actionnaire	1 992	1 798	1 680	1 545	1 417
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	20 990	19 514	15 480	11 645	9 581

► ÉTATS DES RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Intérêts créditeurs – prêts	1 585	1 258	1 055	782	688
Intérêts créditeurs – titres négociables et placements	197	146	126	92	99
Moins : intérêts débiteurs	1 066	796	642	481	437
Intérêts créditeurs nets	716	608	539	393	350
Primes d'assurance et commissions de garantie	144	133	110	99	92
Provision pour pertes sur créances	549	523	433	295	270
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	311	218	216	197	172
Frais d'administration	117	100	81	69	60
Bénéfice net	194	118	135	128	112

* Les chiffres antérieurs à 1999 n'ont pas été redressés pour tenir compte de certaines modifications apportées en 1998, 1999 et 2000 à la classification parce qu'il était impossible de déterminer les données de façon raisonnable.

► COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999	1998	1997	1996
Financement à l'exportation					
Financement direct	7 657	6 060	6 639	5 454	3 678
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	30 328	27 625	23 990	20 332	15 756
Assurances à moyen terme	7 080	5 914	3 933	2 629	2 464
Garanties	325	456	189	221	132
Total partiel	37 733	33 995	28 112	23 182	18 352
Total	45 390	40 055	34 751	28 636	22 030
Données financières et autres					
Financement à l'exportation					
Nombre de transactions financées	458	372	351	242	172
Valeur des obligations totales sur les prêts	22 023	18 598	16 524	12 469	10 517
Valeur des prêts non versés	4 825	5 345	5 813	6 482	2 863
Valeur des versements	7 210	6 374	5 822	3 295	2 437
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	1 795	1 643	1 723	416	347
Sommes non versées sur les garanties de prêts	112	123	150	145	85
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	44	55	52	44	50
Sommes non affectées	1 176	1 659	1 320	1 356	1 570
Valeur des prêts rééchelonnés	264	720	237	158	464
Valeur des prêts radiés	105	-	-	18	-
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices délivrées	3 951	3 879	3 345	3 021	2 591
Nombre de polices et de garanties en vigueur	8 264	7 190	6 272	5 352	4 404
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	12 495	10 955	9 921	8 163	7 000
Valeur des indemnités réglées	84	134	72	43	60
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	30	17	19	16	11
Valeur des indemnités en cours à la fin de l'exercice	246	234	164	119	100
Valeur des indemnités à l'étude à la fin de l'exercice	36	38	62	15	14
Effectif moyen au cours de l'exercice	838	778	698	650	602

► COMPTE DU CANADA

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999	1998	1997	1996
Financement à l'exportation					
Financement direct	35	67	9	1 584	131
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	–	–	–	–	6
Assurances à moyen terme	224	247	497	283	299
Garanties	–	–	12	34	–
Total partiel	224	247	509	317	305
Total	259	314	518	1 901	436
Données financières et autres					
Financement à l'exportation					
Nombre de transactions financées	9	12	5	7	29
Valeur des obligations totales sur les prêts	2 490	2 599	2 904	2 799	2 753
Valeur des prêts non versés	192	183	194	309	373
Valeur des versements	76	66	100	112	171
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	3	2	2	1	1
Sommes non affectées	73	73	87	20	20
Valeur des prêts rééchelonnés	3	45	45	136	9
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices délivrées	1	4	12	12	7
Nombre de polices et de garanties en vigueur	5	20	25	23	22
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	170	199	299	241	456
Valeur des indemnités réglées	–	8	4	6	–
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	7	–	4
Valeur des indemnités en cours à la fin de l'exercice	46	46	38	41	34

Conseil d'administration



Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2000

Dorothy E. Byrne, c.r.

Présidente, Eagle Island Consulting Corp.
Secrétaire générale,
Vancouver Whistler 2010 Bid Corporation
West Vancouver (Colombie-Britannique)

Rayburn D. Doucett

Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)

Robert A. Fung

Associé principal
Capital West Partners
Toronto (Ontario)

A. Ian Gillespie

Président et chef de la direction
Société pour l'expansion des exportations
Ottawa (Ontario)

Robert J. Holt

Président
Applied Common Sense Solutions Inc.
Saltspring Island (Colombie-Britannique)

Patrick J. Lavelle

Président du Conseil d'administration
Société pour l'expansion des exportations
Toronto (Ontario)

Pierre MacDonald

Président et chef de la direction
MacD Consult Inc.
Verdun (Québec)

James A. Pattillo

Président
Advance Film Group
Calgary (Alberta)

Dominique Vachon

Vice-présidente et économiste en chef
Marchés et clients stratégiques
Banque Nationale du Canada
Montréal (Québec)

Grace S. White

Présidente et chef de la direction
CanJam Trading Ltd.
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Robert G. Wright

Sous-ministre du Commerce international
Ottawa (Ontario)

Quatre postes vacants

Pratiques de la SEE en matière de régie



Le Conseil d'administration de la SEE reconnaît l'importance de bonnes pratiques en matière de régie dans les sociétés d'État et croit que, pour rester efficace et pour rendre des comptes pleinement, la Société doit effectuer périodiquement une autoévaluation et un examen critique de ses activités.

Dans cet esprit, le Conseil a décidé en 2000 d'examiner et d'évaluer ses mesures relatives à la régie de la Société et d'évaluer sa conformité aux lignes directrices énoncées par le Conseil du Trésor et intitulées *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, ainsi que les compromis pertinents entre les objectifs de politique publique et les objectifs d'affaires.

Soucieux d'exercer efficacement leur rôle de surveillance et de gestion de la Société, les administrateurs ont rempli, en janvier 2000, un questionnaire d'évaluation très poussé par lequel ils pouvaient exprimer leurs points de vue sur l'efficacité du Conseil et de ses comités. Afin d'assurer des résultats confidentiels et objectifs, un tiers indépendant, le Conference Board du Canada, a préparé le sondage de 2000 et chaque administrateur y a répondu soit lors d'une entrevue téléphonique, soit lors d'une rencontre réalisée par le Conference Board.

En février 2000, lorsque le projet a été achevé, le personnel du Conference Board a donné au Conseil un aperçu des résultats du sondage, positifs dans l'ensemble. En mai 2000, à la demande du Comité chargé de la régie de la Société, le personnel du Conference Board a exposé plus en détail les résultats aux membres de ce Comité. Un plan d'action a alors été établi pour les principaux enjeux, qui ont ensuite été affectés aux comités du Conseil pertinents, chargés de faire rapport sur leurs progrès en temps et lieu.

S'ajoutant aux autres mesures amorcées ou poursuivies en 2000, le sondage de 2000 a confirmé une fois de plus que le Conseil, épaulé par ses sept comités, se conformait à presque toutes les lignes directrices du Conseil du Trésor. Lorsque des aspects nécessitant une attention particulière ont été signalés, les mesures pertinentes ont été prises. Afin de diriger efficacement la Société et de s'assurer que le mandat de la Société est rempli, 44 réunions du Conseil et de ses comités ont eu lieu en 2000. On trouvera ci-dessous une analyse approfondie de la conformité de la SEE aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

Gérance du Conseil

En ce qui concerne la principale responsabilité du Conseil, à savoir la gérance de la Société, les mesures suivantes ont été prises en 2000 :

Orientation stratégique : Le sondage de 2000 a révélé que la SEE a une vision/mission solide, et que les ressources sont affectées correctement et efficacement pour la réaliser. Dans l'exercice de ses responsabilités et afin de réaliser la mission de la Société, le Conseil d'administration a examiné de près l'orientation stratégique de la Société avec la haute direction, a tenu une réunion portant exclusivement sur cet examen et, en octobre, a approuvé le Plan de la Société pour 2001–2005. Dans le cadre de ce Plan et afin notamment de permettre à la SEE d'atteindre ses objectifs, d'importantes stratégies du commerce électronique ont été approuvées par le Conseil, dont des investissements importants dans de grands projets technologiques.

Définition et gestion des risques : Au début de 2000, le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration a approuvé un plan dont le but est d'atteindre, d'ici la fin de 2004, l'objectif consistant à élaborer et à mettre en œuvre un cadre exhaustif de gestion des risques de l'entreprise, ainsi que les politiques et processus connexes permettant de gérer les risques de crédit, du marché et d'exploitation. À cet égard, le Comité s'est également entendu sur les principaux aspects à poursuivre en 2000 en vertu du Cadre de gestion des risques de crédit approuvé en décembre 1999 comme fondement de la gestion des risques de l'entreprise à la SEE. À la fin de l'année, il a constaté que ces objectifs avaient été atteints.

Planification de la relève : Le Comité chargé des ressources humaines est conscient que, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor et à l'autoévaluation qu'a faite le Conseil d'administration dans le cadre du sondage de 2000, la planification de la relève constitue une responsabilité importante du Conseil d'administration afin qu'une direction compétente soit en place pour assurer la réalisation permanente et à long terme du mandat de la SEE. Le Comité s'est donc assuré qu'un programme pertinent de perfectionnement en leadership à l'intention des cadres soit mis en place à la Société. Ce programme permettra de repérer et de doter les postes de gestion cruciaux, d'examiner la pertinence continue de la structure de la SEE par rapport aux impératifs stratégiques et de commencer à évaluer les talents actuels de la SEE par rapport aux besoins futurs. Cette année encore, le Comité chargé des ressources humaines a noté que plusieurs postes de gestion clés ont été pourvus.

Objectifs de politique publique : Dans le cadre de l'examen législatif, le *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations* a fait ressortir la nécessité,

La SEE a une vision/mission solide, et les ressources sont affectées correctement et efficacement pour la réaliser.

Durant l'année, le Comité de gestion des risques a reçu une évaluation, effectuée par un expert indépendant dans le domaine, des politiques de gestion des risques du marché de la SEE par rapport aux pratiques exemplaires dans les institutions financières des secteurs privé et public. Cette évaluation a révélé que les politiques et le cadre de régie de la Société constituent des pratiques exemplaires dans ce domaine. Dans le cadre de l'évolution vers la gestion des risques de l'entreprise, le Comité de gestion des risques et le Comité de vérification ont convenu que la fonction de gestion des risques du marché devrait être intégrée au Bureau de gestion des risques de la Société plutôt qu'à la Trésorerie. Ils ont convenu également d'un transfert parallèle de la responsabilité de contrôle de cette fonction du Comité de vérification au Comité de gestion des risques. Après les vastes travaux de ces deux comités, ainsi que du Comité chargé de la régie de la Société, le Conseil d'administration a approuvé en décembre les mandats révisés du Comité de vérification et du Comité de gestion des risques visant à tenir compte du transfert, du Comité de vérification au Comité de gestion des risques, de la responsabilité touchant le contrôle des risques du marché.

pour la SEE, de clarifier son mandat de politique publique et de trouver un juste milieu entre la protection des intérêts des exportateurs et les préoccupations des parties intéressées. De concert avec la direction, le Conseil a multiplié ses efforts pour donner suite aux constatations du Rapport en mettant en œuvre un cadre sur la responsabilité sociale de la Société, visant à faire en sorte que la SEE exerce ses activités de manière socialement responsable et préserve sa réputation en matière de responsabilité sociale. L'an 2000 a donc été une année charnière pour le Conseil en ce qui concerne la surveillance des initiatives liées à la responsabilité sociale. Ces initiatives, qui sont résumées ci-dessous, sont exposées dans une brochure publiée récemment, ayant pour titre *Bien agir – La SEE et la responsabilité sociale des entreprises*.

Une initiative importante a été l'élaboration, en consultation avec les parties intéressées, d'une nouvelle politique de divulgation qui sera terminée en 2001. Cette politique permettra de divulguer plus d'information sur les activités commerciales de la SEE, tout en respectant le caractère confidentiel des renseignements commerciaux fournis par les clients. Dans la foulée d'une autre grande initiative de responsabilité sociale, en l'occurrence la mise en œuvre en 1999 du *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales*, nous avons mis en place et appliqué des procédures pour que les risques environnementaux liés aux transactions proposées soient évalués et jugés conformes au Cadre de référence, dans le contexte du processus d'approbation des opérations. Nous avons à cet égard entrepris des travaux en vue d'un examen et d'une vérification du Cadre de référence par le vérificateur général du Canada qui devraient être achevés en 2001. Enfin, la stratégie Éducation et emploi jeunesse visant à promouvoir auprès des étudiants

indicateurs de performance non financiers et de présenter des rapports à ce sujet.

Le premier besoin cerné, soit la simplification de l'information, a été satisfait par la présentation de rapports périodiques au Conseil, conformément au Manuel des politiques de gestion des risques de crédit et à la Politique de gestion des risques du marché, et par l'établissement d'une base de données électronique sûre dans laquelle tous les renseignements pertinents aux réunions seront versés et auxquels les administrateurs auront accès à tout moment. Le besoin de rapports sur des indicateurs de performance non financiers a été

Nous avons entrepris des travaux en vue d'un examen et d'une vérification du Cadre de référence par le vérificateur général du Canada qui devraient être achevés en 2001.

canadiens les connaissances en affaires internationales et les possibilités de carrière reliées au commerce international a été élargie en 2000.

Besoins du Conseil d'administration : Même si le Conseil était satisfait des systèmes en place pour communiquer l'information et assurer le contrôle interne, et même si les administrateurs ont exprimé un niveau élevé de confiance quant à l'intégrité de l'information produite par ces systèmes, le sondage de 2000 a aussi fait ressortir la nécessité de simplifier l'information présentée au Conseil et de mettre au point d'importants

comblé par la mise en œuvre du cadre sur la responsabilité sociale de la Société.

Communications et marketing : Avec l'appui et les conseils du Comité chargé de la promotion commerciale, la Société s'est engagée durant l'année dans un vigoureux programme destiné à mieux faire connaître la SEE et ses activités, afin d'accroître la demande à l'égard de ses produits. Ce programme a donné des résultats positifs, puisqu'il a suscité des demandes de renseignements et que l'image de la SEE a été évaluée de manière favorable. À une réunion tenue au début de janvier 2001, le Comité chargé de la promotion commerciale a exprimé sa satisfaction sur les réalisations de 2000, notamment sur les résultats globaux positifs du programme à l'intention des médias. Il a renforcé son appui et renouvelé le désir de continuer à développer l'image de marque de la SEE.



Collaboration avec la direction

L'an 2000 a marqué la mise en œuvre d'une nouvelle délégation de pouvoirs du Conseil d'administration à la direction en vertu du cadre de gestion des risques de crédit approuvé à la fin de 1999. La nouvelle structure a permis de recentrer les activités du Conseil sur la surveillance non plus des transactions mais de grandes catégories de risques du portefeuille, et de faciliter l'examen des questions générales que sont l'établissement de l'orientation et des objectifs de la Société et l'évaluation des résultats par rapport à des repères. La prochaine étape, qui a déjà commencé, permettra d'évoluer vers un mandat officiel pour le président du Conseil, le président de la Société et le Conseil d'administration.

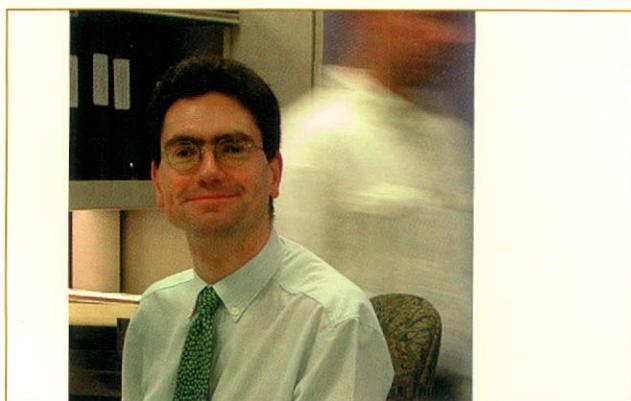
Enfin, dans le cadre du régime de rémunération de la Société, le Comité chargé des ressources humaines a approuvé une série d'objectifs à partir desquels sera évalué le rendement du président durant l'année.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Dans ce domaine également, le sondage de 2000 a aidé la SEE à se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor et a donné aux membres du Conseil la possibilité de s'autoévaluer et d'évaluer leur rendement. Le Conseil a été aidé en cela par un solide cadre de comités, dont la structure et la composition ont été examinées et confirmées durant l'année.

En outre, afin de renforcer l'importance de la liberté d'action du Conseil, des réunions à huis clos ont continué d'avoir lieu avant chaque réunion du Conseil et avant certaines réunions des comités en 2000. Tout comme l'an dernier, trois des sept comités étaient formés entièrement d'administrateurs indépendants, de l'extérieur.

Enfin, à partir du profil de l'administrateur idéal du secteur privé, créé et approuvé par le Conseil en 1999, nous avons établi en 2000 un répertoire des compétences des administrateurs, qui décrit les connaissances de l'industrie et les compétences fonctionnelles des membres du Conseil, et dégage les aspects à perfectionner.



Les efforts soutenus déployés par le Conseil d'administration de la SEE pour faire évoluer les pratiques de régie de manière à se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor se poursuivront certainement l'an prochain. En 2001, le Conference Board effectuera un autre sondage, qui portera cette fois sur les progrès accomplis depuis le sondage de 2000.

Les membres du Conseil d'administration de la SEE reconnaissent qu'ils doivent poursuivre leurs efforts s'ils veulent devenir les meilleurs de leur catégorie en ce qui concerne les pratiques de régie.

Comités du Conseil d'administration

Le **Comité de vérification** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les indicateurs de performance, les systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion, la protection des biens de la Société et la gestion de ses ressources, le financement des opérations, les vérifications interne et externe, le *Code d'éthique commerciale* et le *Code de conduite* de la SEE, ainsi que son Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales. En 2000, le Comité s'est concentré notamment sur l'examen des importants investissements proposés dans des projets de technologie. Il s'est réuni six fois au cours de l'année.

Membres: J.A. Pattillo (président), R.A. Fung, R.J. Holt et G.S. White.

Le **Comité chargé de la promotion commerciale** aide le Conseil en préparant une orientation de principe pour renforcer la capacité de la SEE de répondre aux besoins changeants du marché, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et/ou aux économies régionales. En 2000, le Comité a accordé une attention particulière aux domaines suivants: l'étude des recommandations découlant du *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations* et la surveillance de l'examen législatif, notamment les aspects qui se rapportent à la responsabilité sociale de la Société; la valorisation et la reconnaissance de l'image de marque de la SEE chez les parties intéressées; l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Éducation et emploi jeunesse; et les travaux concernant la mise en place d'une stratégie du commerce électronique. En 2000, le Comité a tenu cinq réunions.

Membres: R.D. Doucett (président), D.E. Byrne, R.A. Fung, P. MacDonald et G.S. White.

Le **Comité chargé de la régie de la Société** s'occupe des questions relatives à la régie de la Société et fait des recommandations au Conseil à ce sujet, notamment en ce qui a trait à la formulation et à la mise en place des méthodes nécessaires pour permettre au Conseil de s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'à la détermination de la structure, de la responsabilité et de la composition des divers comités du Conseil. En 2000, le Comité s'est surtout concentré sur les aspects suivants: la réalisation d'un sondage auprès des administrateurs mené par un tiers indépendant et qui comportait une évaluation des profils de compétences des administrateurs; l'examen permanent des pratiques de régie de la Société par rapport aux lignes directrices du Conseil du Trésor; et la révision du mandat du Comité de vérification et du Comité de gestion des risques. En 2000, le Comité s'est réuni trois fois.

Membres: P.J. Lavelle (président), D.E. Byrne, R.D. Doucett, J.A. Pattillo et D. Vachon.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer tous les pouvoirs du Conseil, sauf en ce qui concerne la déclaration de dividendes, l'approbation de tout plan d'entreprise, budget, état financier ou rapport requis par une loi ou par les règlements administratifs de la SEE, ou encore la rédaction, la modification ou l'abrogation desdits règlements. Il ne se réunit que pour régler les questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2000.

Membres: P.J. Lavelle (président), A.I. Gillespie, P. MacDonald, J.A. Pattillo et R.G. Wright.

Le **Comité chargé des ressources humaines** aide le Conseil en examinant le plan stratégique de la SEE en matière de ressources humaines, les plans de relève de la haute direction de la Société et la politique de la SEE sur la rémunération, de même qu'en faisant des recommandations au Conseil à ce propos; en approuvant, après recommandation du président de la Société, le budget annuel pour la rémunération de base et la rémunération variable ainsi que la rémunération annuelle en espèces versée aux membres de la haute direction; et en travaillant en collaboration avec le Comité chargé du régime de retraite de la Société pour

présenter des recommandations au Conseil sur la conception du régime de retraite des employés de la SEE et tout changement pouvant être apporté aux prestations de retraite après l'établissement du régime. En 2000, le Comité s'est penché en particulier sur les questions suivantes : l'évaluation du rendement du président par rapport aux objectifs, la planification de la relève pour les postes de cadres supérieurs, les préparatifs et la mise en œuvre du régime de retraite de la SEE et l'approbation du plan de rémunération de la Société pour 2001. En 2000, le Comité a tenu sept réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité chargé du régime de retraite.

Membres : R.J. Holt (président), A.I. Gillespie, P.J. Lavelle, P. MacDonald et R.G. Wright.

Le **Comité chargé du régime de retraite** avait comme mandat initial d'aider le Conseil à établir le régime de retraite proposé pour les employés de la Société. Depuis la mise en place du régime, il en assume la gestion. Pour ce faire, le Comité veille à ce qu'il soit administré et financé conformément aux lois applicables et à ce que les documents nécessaires soient présentés aux autorités appropriées. Il s'assure aussi que toutes les activités liées au régime sont examinées régulièrement et veille, en collaboration avec le Comité chargé des ressources humaines, à formuler des recommandations au Conseil sur tout changement à la conception du régime et aux prestations qui s'y rapportent. En 2000, le Comité a mis l'accent notamment sur les questions suivantes : l'achèvement et l'approbation de la conception, des documents, des mécanismes de financement et des structures de gestion des fonds pour le régime de retraite enregistré et pour le mécanisme connexe de prestations de retraite; l'enregistrement auprès des autorités pertinentes conformément aux lois en vigueur; et l'approbation de la sélection et de l'embauche des fournisseurs de services. En 2000, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité chargé des ressources humaines.

Membres : D.E. Byrne (présidente), A.I. Gillespie, R.J. Holt et P.J. Lavelle.

Le **Comité de gestion des risques** aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités relativement à la gestion des risques financiers et autres, notamment les risques de crédit directs et éventuels que prend la Société dans le cadre de ses activités commerciales. Ainsi, il l'aide au besoin à établir et à mettre à jour un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ces activités; les risques relatifs aux ressources financières de la Société et les conséquences sur les risques de variations de facteurs de risques du marché comme les taux d'intérêt, les taux de change et les indices boursiers; et l'existence de ressources financières liquides et diversifiées pouvant être utilisées lorsque la conjoncture du marché limite l'accès au financement. En 2000, le Comité s'est réuni cinq fois et a modifié son mandat pour tenir compte de l'hypothèse de responsabilité de surveillance des risques du marché liée aux activités du Comité de vérification et à d'autres activités relatives à la mise en œuvre d'un cadre exhaustif de gestion des risques d'entreprise.

Membres : P. MacDonald (président), A.I. Gillespie, R.J. Holt, P.J. Lavelle et J.A. Pattillo.

Tous les comités doivent rendre compte régulièrement de leurs activités au Conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs relève de l'autorité du gouverneur en conseil. Le président du Conseil d'administration touche des honoraires annuels de 6 500 \$ et une indemnité quotidienne de 375 \$. Les autres administrateurs du secteur privé touchent des honoraires annuels de 4 500 \$ et une indemnité quotidienne de 375 \$. De plus, les administrateurs du secteur privé, sauf le président du Conseil d'administration, reçoivent un montant additionnel de 1 000 \$ par année lorsqu'ils occupent le poste de vice-président du Conseil d'administration ou qu'ils président un comité du Conseil. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés pour leurs services en tant que membres du Conseil d'administration.

La rémunération globale versée en 2000 aux administrateurs du secteur privé s'est élevée à environ 187 000 \$, comparativement à 212 000 \$ en 1999. Chaque administrateur a siégé, en moyenne, à trois comités du Conseil d'administration et assisté au total à 44 réunions du Conseil et de divers comités du Conseil. En comparaison, il y avait eu 48 de ces réunions en 1999. Les frais engagés par le Conseil, y compris les frais de déplacement et de promotion, se sont élevés au total à 225 715 \$ en 2000, contre 266 346 \$ en 1999.

Code d'éthique commerciale



Engagement à respecter l'éthique et la légalité

La SEE conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables des pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la Société s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil au Contentieux. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, la SEE a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties concernées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties concernées.

Environnement

Lorsqu'elle étudie des transactions, la SEE examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales*, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce Cadre traduira la volonté de la SEE de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. La SEE encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Corruption

Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, la SEE ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas scuteiner une telle transaction, à son insu.

Droits de la personne

La SEE respecte les droits de la personne et favorise la protection de ces droits reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres

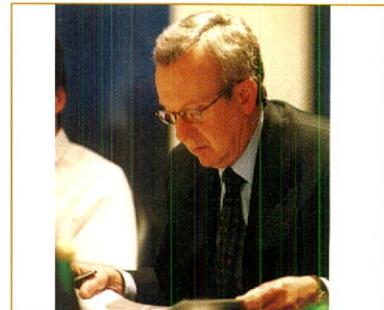
pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes à celles du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires de la SEE ont le droit de faire respecter leur dignité d'êtres humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, l'état civil, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps.

Conflits d'intérêts

Il est du devoir des employés et des représentants de la SEE d'agir en tout temps au mieux de ses intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts de la SEE et son propre intérêt. Les employés et représentants de la Société doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

La SEE a adopté un *Code de conduite* qui exige de ses employés et représentants qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.



Gilles Ross
*Premier vice-président du
Contentieux et secrétaire*

Confidentialité des renseignements

La SEE respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à ses fins propres.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants de la SEE doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein de la SEE, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la Société, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

Glossaire de termes financiers



Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion des provisions pour pertes sur créances et des frais d'administration.

Bénéfice d'exploitation net – Bénéfice d'exploitation déduction faite des frais d'administration.

Couverture – Pratique de gestion des risques utilisée pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dette éventuelle – Dette potentielle qui peut devenir une réelle obligation financière si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance ou les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés) – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et les obligations au titre des prestations futures des employés.

Gains et pertes actuariels – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.

Instrument financier hors bilan – Actif ou passif qui ne figure pas au bilan mais qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie en cas de survenance de certains événements.

Intérêts créditeurs nets – Différence entre les intérêts créditeurs sur les actifs et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne des actifs utilisés.

Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.

Obligation au titre des prestations projetées – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.

Ratio d'efficience – Frais d'administration exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (bénéfice d'exploitation déduction faite des frais d'administration et de l'allègement de la dette) en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'année.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque lié aux liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque lié aux taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Bureaux de la Société

Siège social

Société pour l'expansion
des exportations

151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Télééc. : (613) 237-2690

Site Web : <http://www.edc-see.ca>

Bureau de Vancouver

One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard, C.P. 58
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1M5

Tél. : (604) 638-6950
Télééc. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton

Bureau 905
10010, 106^e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8

Tél. : (780) 702-5233
Télééc. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary

Home Oil Tower
Bureau 606
224, 8^e Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2P 2Z2

Tél. : (403) 537-9800
Télééc. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg

Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3

Tél. : (204) 975-5090
Télééc. : (204) 975-5094

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London (Ontario)
N6A 5P3

Tél. : (519) 963-5400
Télééc. : (519) 963-5407

Bureau de Toronto

Bureau 810
150, rue York
Toronto (Ontario)
M5H 3S5

Tél. : (416) 640-7600
Télééc. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1C3

Tél. : (514) 908-9200
Télééc. : (514) 878-9891

Bureau de Québec*

Bureau 1300
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec)
G1V 2M2

* Ouverture prévue en mai 2001

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1E5

Tél. : (506) 851-6066
Télééc. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax

Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3R7

Tél. : (902) 442-5205
Télééc. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's

90, avenue O'Leary
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 2C7

Tél. : (709) 772-8808
Télééc. : (709) 772-8693

Représentation à l'étranger

Mexique

Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique

Tél. : 011-525-387-9316
Télééc. : 011-525-387-9317

Brésil et Côte Sud

Av. Das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, Andar 16
CEP 04578-000, São Paulo SP
Brésil

Tél. : 011-5511-5509-4321,
poste 3320
Télééc. : 011-5511-5509-4260

Chine

a/s de l'ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine

Tél. : 86-10-6532-3536, poste 3357
Télééc. : 86-10-6532-4072

Votre opinion nous tient à cœur...

La SEE s'efforce d'agir de façon responsable envers les exportateurs en leur faisant part de sa performance et de ses objectifs d'affaires. Aidez-nous à vous fournir les renseignements dont vous avez besoin en prenant quelques minutes pour remplir le bref sondage ci-dessous et en nous le retournant *par télécopieur au (613) 598-3080*.

** Retournez-le-nous d'ici le 1^{er} juin et vous recevrez un ID-ROM sur l'évaluation des risques-pays.

Le rapport vous permet-il de bien comprendre

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| la performance de la Société? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Quelque peu |
| la question de sa responsabilité sociale? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Quelque peu |
| l'orientation stratégique de la Société? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Quelque peu |

Selon vous, les états financiers sont-ils bien présentés?

- Très bien Relativement bien Pas bien du tout

Les graphiques et les tableaux complètent-ils les renseignements contenus dans le rapport et en facilitent-ils la compréhension?

- Oui Non Quelque peu

Les détails contenus dans le rapport répondent-ils à vos besoins?

- Oui Oui, et vont même au-delà Non

Sur quels sujets en particulier auriez-vous aimé de plus amples détails? _____

Quelle section du rapport vous est la plus utile?

- Faits saillants sur le Compte de la Société Message à l'actionnaire
 Responsabilité sociale de la Société Revue financière
 Autre _____

Pourquoi? _____

Notre rapport est-il bien rédigé et facile à comprendre? Oui Non Quelque peu

Avez-vous d'autres commentaires à formuler? _____

Êtes-vous :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> client de la SEE? | <input type="checkbox"/> membre de la fonction publique? |
| <input type="checkbox"/> représentant d'une institution financière? | <input type="checkbox"/> représentant des médias? |
| <input type="checkbox"/> étudiant? | <input type="checkbox"/> autre? _____ |

Indiquez-nous vos coordonnées.

NOM _____

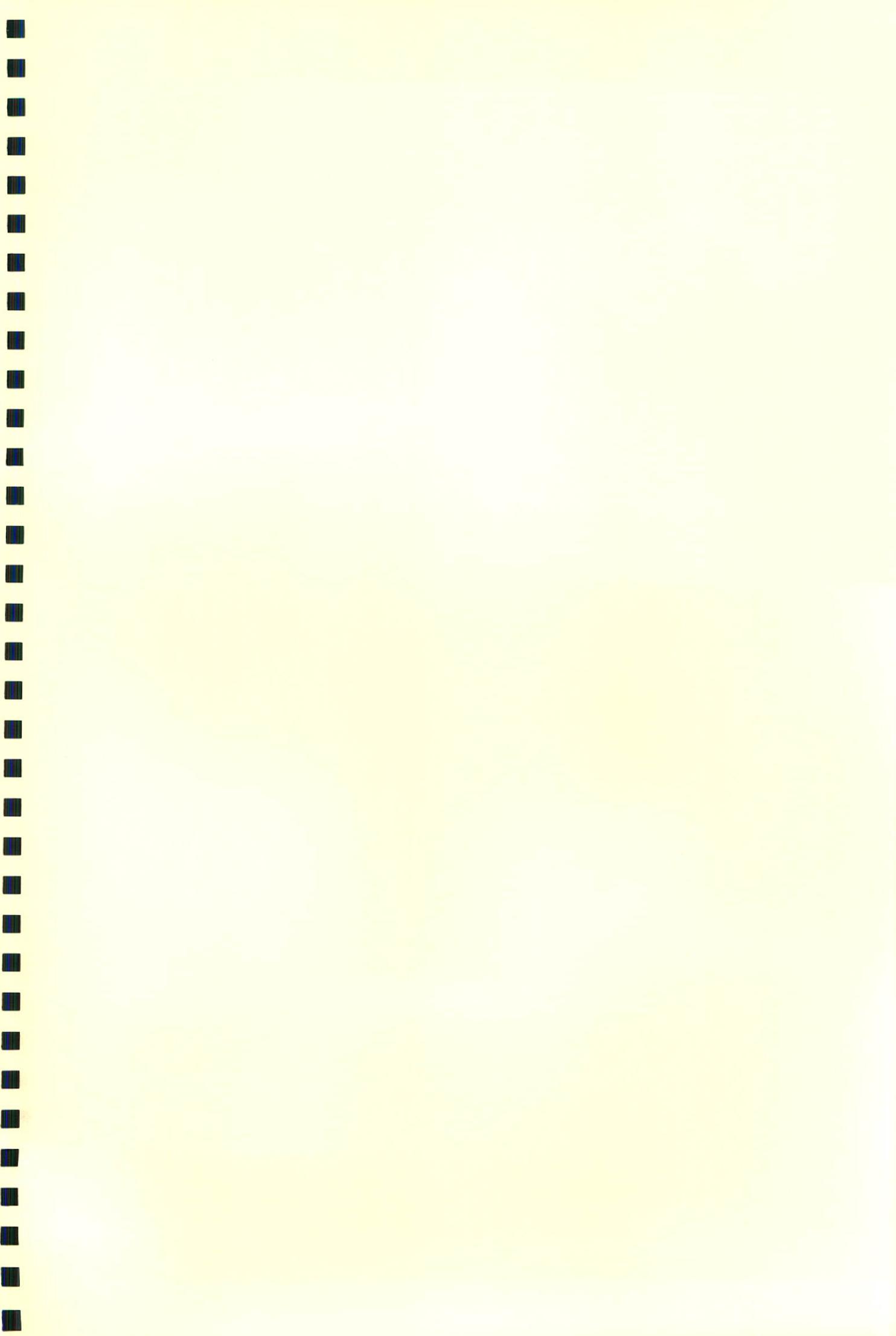
ADRESSE _____

NOM DE L'ENTREPRISE _____ TITRE _____

COURRIEL _____ TÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIEUR _____

Merci!





Vision et valeurs de la SEE



Vision

La SEE sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le cœur et l'âme de la SEE. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à la SEE est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

HOWARD ROSS LIBRARY OF MANAGEMENT
MCGILL UNIVERSITY

This document is also available in English.



Imprimé au Canada sur du papier canadien non couché recyclé et du papier couché recyclable.

Canada 